

RAPPORT SUR LA SITUATION
EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE POUR L'ANNÉE

2016

LA VILLE, LABORATOIRE DE LA RÉSILIENCE DANS UN MONDE EN TRANSITION



Le rapport annuel sur la situation en matière de développement durable nous permet chaque année de jeter un œil dans le rétroviseur, et c'est indispensable pour mieux progresser. Nous lisons ce bilan 2016 avec nos yeux de 2017, au terme d'une année marquée par une canicule record, de nombreux incendies de forêt, mais aussi des ouragans tropicaux dévastateurs. Le changement climatique, dont l'humanité est la première responsable, intensifie certaines catastrophes que l'on ose de moins en moins qualifier de « naturelles ». On a pu voir cette année que le gouvernement français affiche son intérêt pour le développement durable, qu'il s'agisse de la défense de l'accord de Paris sur le climat, du premier Plan Climat national, des Etats Généraux de l'Alimentation, des Assises de la mobilité, de la fiscalité du diesel, ou encore des mesures fiscales favorisant la rénovation thermique des logements. Il est encore trop tôt pour mesurer le résultat de ces chantiers.

Face aux nouvelles menaces d'une planète en mutation, qu'il s'agisse de transition énergétique ou de cohésion sociale, les Etats ont un rôle à jouer, mais je suis malgré tout convaincue que la résilience

se construit prioritairement dans les villes, là où se concentrent à la fois les habitant-es et les activités. Et Lyon a su poursuivre en 2016 sa politique innovante, en impliquant toutes les parties prenantes de notre territoire. J'en veux pour preuve les nouveautés les plus marquantes à mes yeux : conseils citoyens, carte senior, deuxième plan égalité femmes-hommes, Assises des religions et de la laïcité, double-sens cyclables, livraison de notre premier bâtiment isolé en paille (gymnase Bon Lait), vote de notre Schéma de Promotion de l'Achat Responsable, ou encore organisation du village des labellisés « Lyon, Ville Equitable et Durable »...

Si ce rapport annuel n'a pas changé dans sa forme, le grand chantier de la refonte de nos indicateurs de développement durable est maintenant lancé, grâce à notre partenariat avec l'Université Lyon 2. Je remercie l'ensemble de mes collègues pour leur implication dans le pilotage de ce rapport, ainsi que les agents qui oeuvrent au quotidien dans nos différents services pour construire progressivement une ville plus durable. Ce défi collectif et individuel constitue une opportunité pour transformer en profondeur nos modes de vie, de consommation, de déplacements ou de travail... Les Lyonnaises et les Lyonnais sont déjà engagé-es dans cette transition, et nous sommes plus que jamais à leurs côtés.

DOUNIA BESSON

Adjointe au Maire de Lyon

Déléguée au Développement Durable et à l'Économie Sociale et Solidaire

COMMENT LIRE CE RAPPORT ?

Le rapport annuel sur la situation de la Ville de Lyon en matière de Développement Durable (DD), se présente selon 13 thématiques qui reflètent la transversalité du Développement Durable de la Ville de Lyon :

 SOLIDARITÉ ET COHÉSION SOCIALE	 MOBILITÉ
 SANTÉ - ENVIRONNEMENT	 ENFANCE, ÉDUCATION
 TRANQUILLITÉ - PRÉVENTION	 DÉVELOPPEMENT CULTUREL
 PARTICIPATION CITOYENNE	 ÉGALITÉ ET DIVERSITÉ
 BIODIVERSITÉ - ESPACES VERTS ET NATURE	 SENSIBILISATION, ÉDUCATION POPULAIRE, FORMATION
 ÉCONOMIE DURABLE - COMMANDE RESPONSABLE	 EMPLOI ET INSERTION
 MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE - RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE (GES)	

Les 5 finalités du DD sont également mises en exergue à travers des pictogrammes. Elles sont définies par le Ministère en charge de l'environnement, dans le référentiel qui propose un cadre de référence pour les projets territoriaux de Développement Durable.

				
Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations.	Préserver la biodiversité et protéger les milieux et les ressources.	Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère.	Fonder les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.	Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains.

Par ailleurs, le rapport fait état des engagements politiques de la Municipalité pour ce mandat, à travers « la stratégie poursuivie » traduite en **contexte** et **objectifs** pour chacune des 13 thématiques. Celles-ci sont ensuite déclinées à travers les actions menées par la Ville en 2016 selon trois prismes : celui des **engagements** de la Collectivité **au bénéfice de ses habitant-es**, pour une **administration exemplaire**, et les **focus** qui reprennent des actions particulièrement innovantes ou emblématiques. Ce travail, fruit de la gouvernance menée par Dounia Besson, Adjointe au Maire en charge du Développement Durable, a associé l'ensemble des élu-es et les services de la Ville afin de définir et illustrer une stratégie de Développement Durable, déclinée dans tous les champs de compétence de l'administration.

Enfin, il comprend les **Indicateurs de suivi** du Développement Durable de la Collectivité, répartis entre les cinq finalités.

Vous souhaitant une agréable lecture de ce rapport,
La Mission Développement Durable de la Ville de Lyon.

RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

1.	SOLIDARITÉ ET COHÉSION SOCIALE	6
2.	SANTÉ - ENVIRONNEMENT	11
3.	TRANQUILLITÉ - PRÉVENTION	17
4.	PARTICIPATION CITOYENNE	19
5.	BIODIVERSITÉ, ESPACES VERTS ET NATURE	24
6.	ÉCONOMIE DURABLE - COMMANDE RESPONSABLE	28
7.	MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE - RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE	33
8.	MOBILITÉ	37
9.	ENFANCE - ÉDUCATION	41
10.	DÉVELOPPEMENT CULTUREL	46
11.	ÉGALITÉ ET DIVERSITÉ	50
12.	SENSIBILISATION, ÉDUCATION POPULAIRE ET FORMATION	56
13.	EMPLOI ET INSERTION	61

SYNTHÈSE DES INDICATEURS DE SUIVI DU RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

1.	Cohésion sociale, solidarité entre territoires et entre générations	69
2.	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	72
3.	Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	75
4.	Lutte contre les changements climatiques et protection de l'atmosphère	77
5.	Epanouissement de tous les êtres humains	79



1.

SOLIDARITÉ ET COHÉSION SOCIALE

◦ STRATÉGIE POURSUIVIE

La cohésion sociale se fonde sur la solidarité entre tous-tes et le renforcement des liens sociaux et humains entre les habitant-es et les territoires.

L'enjeu de nos politiques sociales est de favoriser un « vivre ensemble » harmonieux et inclusif : politique de la ville, politique d'insertion et d'accès à l'emploi, création de liens intergénérationnels, actions de solidarité envers les plus démunis, dans la tradition humaniste de notre ville.

Dans ce cadre, des actions innovantes sont conduites. Par exemple, les dispositifs de lutte contre l'exclusion et l'isolement, des actions pour un « vieillissement actif » dans le cadre du réseau « ville amie des aînés », la convention territoriale « contrat de ville 2015/2020 »... Elles s'appuient sur de nombreux partenaires pour chercher la redistribution par l'innovation sociale et l'autonomisation des Lyonnais-es dans leur parcours d'accès aux droits.

Notre ambition est ainsi de mettre en œuvre une politique de développement solidaire en direction de tous les territoires, en travaillant les questions d'égalité des chances et de diversité et en impulsant une politique qui favorise l'innovation sociale.

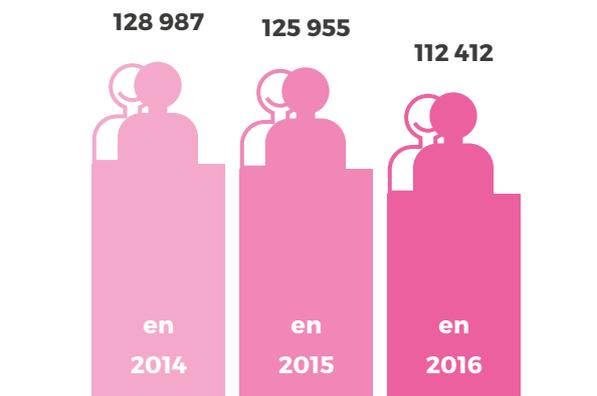
6

◦ CONTEXTE & OBJECTIFS

La Ville est solidaire des fragilités rencontrées par tous-tes. Les contours de l'action sociale évoluent : avec une nouvelle géographie prioritaire, le rapprochement des antennes solidarités et des maisons de la Métropole, un guichet social d'accueil commun. L'action sociale se traduit essentiellement en faveur :

- du logement social,
- des séniors,
- des plus précaires,
- des quartiers « politique de la Ville »,
- du numérique au bénéfice de l'accueil personnalisé.

◦ INDICATEURS



Nombre d'**accueils**
(physiques et téléphoniques)
réalisés par les **antennes solidarité**.



Offre en logements sociaux

La Ville s'emploie à favoriser une production suffisamment importante et diversifiée en logements pour répondre aux besoins et accompagner une croissance démographique équilibrée sur le territoire de la ville, en prévoyant une offre conséquente de logements en neuf et en réhabilitation à destination de tous les publics (résidents en place et nouveaux arrivants).

Pour la production de logements sociaux, l'objectif est de réaliser 1 600 logements par an soit 4 800 logements sur la période 2014-2016, pour atteindre 25% de logements sociaux en 2025.

La Ville de Lyon a augmenté son enveloppe 2015-2020 à hauteur de 30 millions d'euros, soit 10 millions d'euros supplémentaires par rapport à la période 2008-2014, pour subventionner les opérations de logement social sur le mandat : 12 381 542 euros ont déjà été engagés et ce sont 5 708 logements sociaux qui ont été financés depuis 2014, 21 832 depuis 2001.



Aller au-devant des plus démunis-es

Depuis 12 ans, « l'Opération été » propose, pendant la période estivale, un accompagnement aux familles démunies, avec enfants en bas âge (moins de 3 ans), par le biais de permanences d'accueil incluant un suivi par des professionnel-les de la Protection Maternelle et Infantile et une distribution de produits alimentaires et d'hygiène de première nécessité.

Ce partenariat rassemble professionnel-les et bénévoles au sein d'un collectif associant le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), la Métropole (ser-

vice de la Protection Maternelle et Infantile (PMI), Médecins du monde et la Fondation AJD.

Cette année, pour la première fois, ce dispositif a été renforcé par l'utilisation d'un camping-car, le Bébé Urgence Sociale (BUS), mis à disposition par la Fondation AJD. L'objectif était d'aller à la rencontre de personnes « invisibles », non connues par les services sociaux. L'équipe a sillonné l'agglomération pour aller vers les personnes vivant à l'hôtel, dans des squats ou des bidonvilles.

Au total, 1 024 personnes ont été reçues. En fonction des besoins et de problématiques relevées, les familles ont été orientées vers les services adaptés pour une demande de domiciliation, d'hébergement, de suivi médical... Le BUS 69 a ainsi amorcé un processus d'accès aux droits sociaux pour des populations marginalisées.



Rénovation des baignoires

La Ville de Lyon a amélioré les conditions d'accueil et d'aide aux plus démunis-es en rénovant les baignoires Delessert, dans le 7^{ème} arrondissement.

Les importants travaux effectués permettent désormais d'accueillir les usager-ères dans un cadre moderne, fonctionnel, en maintenant un accès gratuit et inconditionnel à l'hygiène. Des travaux pour l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite sont par ailleurs prévus dans le courant de l'année 2018. L'équipe assure un accueil en continu de 7h30 à 18h, toute l'année, du lundi au vendredi. La fréquentation a augmenté sur 2016, passant de 23 000 à 24 300 passages.



Les partenaires de « l'Opération été » devant le Bébé Urgence Sociale (BUS 69)

© Ville de Lyon



Politique foncière en faveur du logement social

La Ville mène une politique foncière active en lien avec la Métropole sur les possibilités de préemption ou d'acquisition amiable, la Métropole disposant d'une enveloppe annuelle d'environ 15 millions d'euros en matière d'acquisition foncière pour le logement social : depuis le début du mandat, 33 biens immobiliers ont pu être préemptés dans cet objectif. Depuis 2014, la Ville a continué d'intégrer des réservations pour logement social dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU).



Logement social 5, rue Lortet (7^{ème} arrondissement)



Carte sénior

Depuis 10 ans, la Ville et ses institutions culturelles développent une offre spécifique pour les seniors avec des conditions tarifaires avantageuses et/ou des horaires appropriés aux personnes âgées. L'un des objectifs de la Collectivité est d'atteindre les 65/80 ans, soit environ 45 000 personnes. Pour concrétiser et améliorer ce dispositif, une carte sénior a été mise en place. Cette dernière donne accès aux informations relatives aux activités de la Ville, adaptées aux aînés-és ainsi qu'à des gratuités, tarifs réduits, horaires appropriés... Cette carte est gratuite, nominative, sans conditions de ressources. En 2016, 7 898 inscriptions ont été enregistrées.



« Les tragédies de juillet / Quartier Sophocle »

Durant le mois de juillet 2016, le Théâtre du Point du Jour a donné avec sa troupe des représentations de trois tragédies antiques de Sophocle (Ajax, Œdipe et Electre) gratuitement et en plein air dans les quartiers de Ménival, Janin, Jeunet (Quartiers Politique de la Ville QPV / Quartiers en Veille Active QVA*). Ces représentations ont donné lieu en amont à un travail avec les acteur-trices socio-culturels du territoire. Ce projet s'est réalisé en partenariat avec le festival des Nuits de Fourvière et s'est clôturé par une intégrale des trois pièces à la suite sur le site antique.

*QPV et QVA : la géographie prioritaire est l'identification et la délimitation des quartiers les plus fragiles. Il existe deux niveaux de géographie prioritaire :

- les quartiers de la politique de la ville (QPV) qui mobilisent l'essentiel des moyens de l'Etat. Ils sont identifiés à partir du critère unique du revenu par habitant, c'est-à-dire la concentration des populations ayant des ressources inférieures à 60% du revenu médian ;
- les quartiers de veille active (QVA), identifiés par la Ville de Lyon et la Métropole de Lyon, qui ont un statut moins prioritaire mais où les indicateurs économiques et sociaux montrent qu'une intervention des collectivités locales reste nécessaire.



Affiche Carte Sénior 2016



Chorale ATD quart monde

Le Musée des Beaux-Arts a développé un projet de chorale en partenariat avec Agir Tous pour la Dignité Quart Monde. Un groupe d'adultes de l'association a ainsi choisi un thème de travail, puis a travaillé sur des détails d'œuvres du musée, pour ensuite choisir plusieurs chansons en lien avec ce thème. Une représentation inédite de la chorale a alors eu lieu au sein même du musée, en présence du public. Ce fut l'occasion de valoriser le travail de la chorale et de favoriser la prise de confiance en soi de chacun-e des membres de la chorale.



Art à l'hôpital

Le Musée d'Art Contemporain a mis en place un cycle d'ateliers de sensibilisation à l'art au sein de l'hôpital Henri Gabrielle à Saint-Genis-Laval. Le cycle comportait 6 ateliers au cours desquels 74 patient-es ont été initié-es à l'art contemporain par le biais de diaporamas, d'une présentation dans leurs murs d'une œuvre de la collection du musée et de la rencontre avec l'artiste Karim Kal. Afin de poursuivre cette action, le Musée prépare maintenant une exposition d'œuvres de sa collection dans l'hôpital.



Le Théâtre du Point du Jour

« Un arabe dans mon miroir » : huit représentations de cette pièce de théâtre, écrite par Riad Gahmi et mise en scène par Philippe Vincent, ont été données au Théâtre du Point du Jour. Cette pièce, créée au Caire, a été jouée quatre fois en langue arabe avec la comédienne égyptienne qui a créé le rôle principal. Ces représentations ont été l'occasion d'accueillir un groupe de femmes du quartier Janin, apprenant le Français et participant à l'atelier sociolinguistique du Centre social du Point du Jour dans le 5^{ème} arrondissement. L'occasion pour ces femmes de découvrir la pièce de théâtre, de rencontrer la comédienne et l'auteur et d'échanger avec eux.



Le Théâtre des Célestins

Le théâtre offre près de 500 places par an à des structures sociales ou des structures d'insertion et organise

autour des sorties des actions de médiation adaptées pour les publics ciblés. Les Célestins ont notamment mis en place des répétitions publiques en amont des représentations et organisé des rencontres avec les équipes artistiques, lors des créations de Claudia Stavisky, directrice du théâtre et metteuse en scène, à l'issue de la représentation.



Le théâtre de Célestins (2^{ème} arrondissement)



Soutien de la Compagnie The Relevant par la Maison de la Danse

Soutenu depuis déjà plusieurs années par la Maison de la Danse, un groupe de jeunes du Centre social des Etats-Unis crée en 2016 la compagnie hip hop « The Relevant ». Cette année, l'établissement a accompagné le groupe de danseur-ses par la mise en relation et la rémunération du chorégraphe qui les accompagne, le pilotage artistique et pédagogique du projet, par le prêt de leur studio, une aide administrative, ou la valorisation du travail de la compagnie durant plusieurs temps forts (notamment par la participation au projet « L'art de l'inclusion » en lien avec les Musées des Beaux-Arts de Lyon et Montréal). Aujourd'hui, la compagnie donne des cours de danse aux jeunes du Centre social qui les a vus grandir, mais aussi au collège Longchambon et d'autres structures associatives. Ce projet est soutenu par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET).



Projet EquipAges

En mai 2014, lors de l'Assemblée Générale du Centre social Saint-Just (5^{ème} arrondissement), les habitant-es retraité-es ont exprimé leur souhait d'avoir leur place au Centre social. Suite à cette consultation, un lieu d'accueil ouvert deux jours par semaine a été créé en son sein. Le Centre social a fait le choix d'agrandir ses locaux pour proposer une adresse dédiée à ce projet intergénérationnel qui prend dès lors le nom « EquipAges », suite à la décision et au vote des habitant-es venu-es rejoindre le projet. Le choix de ce nom signifie « faire équipe avec tous les âges pour imaginer, partager le lieu entre plusieurs âges et réaliser ainsi une action collective ».



EquipAge, Centre social Saint-Just (5^{ème} arrondissement)

Dans ce lieu, les objectifs sont multiples : réserver des moments pour des activités intergénérationnelles, mettre en valeur celles qui existent déjà, en créer de nouvelles, créer un réseau d'échanges de pratiques entre parents et éducateur-trices, organiser des ateliers numériques avec des lycéen-nes, des après-midis jeux en famille...

Suite au lancement d'une campagne de financement participatif destinée à contribuer à l'ameublement et la décoration d'EquipAges, la somme nécessaire a été réunie grâce à la générosité des habitant-es en 45 jours et la nouvelle adresse d'Equip'Ages a ouvert en septembre 2016 au 41, rue des Farges.

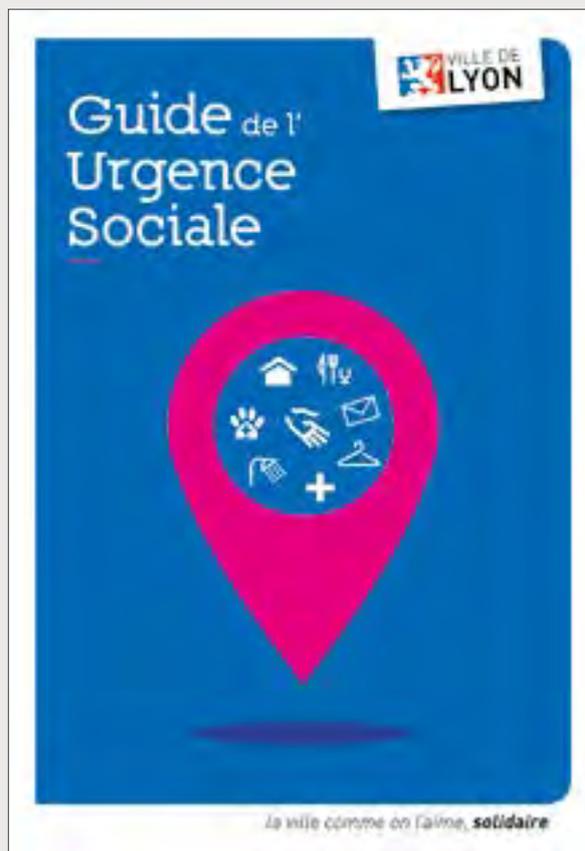
Ce projet a été primé dans le cadre du concours Villes amies des aînés 2016 sur le thème de l'intergénération, un levier pour la cohésion sociale.



Guide de l'Urgence Sociale

En 2016, la Ville a réédité le Guide de l'Urgence Sociale (GUS). Ce document a rassemblé des informations pratiques en direction des personnes en grande difficulté sociale. Où manger ? Comment être hébergé ? Où se faire soigner ?... sont quelques-unes des entrées de ce document qui recense les services de la Ville et de ses partenaires (associatifs, institutions) engagés aux côtés des plus fragiles. Ce guide est disponible dans les antennes solidarités d'arrondissement et sur le site lyon.fr (pages solidarités).

Pour la première fois, le GUS a également été décliné dans une version « pour les professionnels », éditée à 3 000 exemplaires avec des compléments d'informations à destination des travailleurs sociaux et des associations partenaires.





2.

SANTÉ ENVIRONNEMENT

◦ STRATÉGIE POURSUIVIE

Lyon s'est dotée en 2011 d'un plan municipal de santé recensant les multiples actions favorables à la santé des Lyonnais-es, en matière de salubrité de l'environnement urbain, de réduction des inégalités sociales et environnementales de santé et de prévention des risques sanitaires émergents.

L'Observatoire de la santé des Lyonnais-es permet d'agir sur les inégalités sociales et territoriales de santé, les Ateliers Santé Villes favorisent la participation des habitant-es et le contrat local de santé signé en 2015 avec l'Etat, l'Assurance Maladie et les centres hospitaliers s'inscrit dans une logique de partenariat.

Le volet santé-environnement de ce contrat évoque les principaux enjeux suivants :

- agir pour éviter toutes situations d'insalubrité,
- maîtriser les risques d'exposition liés aux activités (dont la pollution des sols),
- s'adapter aux changements climatiques en intégrant les enjeux sanitaires.

◦ CONTEXTE & OBJECTIFS

Dès 2001, la Ville de Lyon adhère au Réseau Français des Villes-santé piloté par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et regroupant 1 300 villes européennes. Les villes sont des actrices de la promotion de la santé et agissent sur l'ensemble des déterminants de la santé humaine, qu'ils soient personnels, sociaux, économiques et environnementaux dans le cadre des diverses politiques publiques : aménagement urbain, logement, gestion de l'eau, des équipements accueillant des jeunes enfants ou des séniors, espaces verts, modes de déplacement, etc.

◦ INDICATEURS

7 749



enquêtes

sanitaires,
épidémiologiques
et lutte
anti-vectorielle.

3 110



prélèvements
et analyses

dans les milieux (eaux, air,
sol, etc.) et les lieux de vie
(air intérieur, bruit, champ
électromagnétique,
poussières, etc.).



Lutter ensemble contre le moustique tigre (Aedes Albopictus)

La Ville est en charge de la lutte anti-vectorielle sur le territoire de la commune. Outre des actions de lutte biologique respectueuse de l'environnement, elle agit pour diffuser au plus près des habitant-es les bons gestes à adopter afin de limiter l'installation d'un insecte nuisible pour ses piqûres et vecteur de trois virus : la Dengue, le Chikungunia et Zika.

En 2016, les pièges pondoirs installés ont permis de confirmer la présence de ce moustique sur 4 arrondissements : 3ème, 4ème, 7ème et 8ème arrondissements.

En parallèle, une exposition itinérante a été installée dans plusieurs mairies d'arrondissements (5ème, 7ème, 8ème et 9ème arrondissements) proposant des actions simples et de bon sens à l'usager-ère qui devient alors un-e acteur-trice à part entière dans la lutte contre ce moustique à travers ses actions de surveillance et ses modifications de comportement.



Campagnes d'information sur les risques dus au moustique tigre et à l'ambroisie

En cas de suspicion de présence de ce moustique tigre, un dispositif participatif a été mis en place pour signaler cette présence via la plateforme dédiée : www.signalement-moustique.fr



Lutter ensemble contre l'ambroisie

Dans une même logique de lutte communautaire, d'autres panneaux ont été présentés dans quatre mairies d'arrondissement pour expliquer la lutte contre l'ambroisie.

Via un signalement sur la plateforme www.signalement-ambroisie.fr, tous-tes les Lyonnais-es peuvent désormais signaler la présence d'ambroisie. Une fois le site renseigné, le signalement est transmis aux agent-es de la Ville et une enquête est réalisée sur place pour infirmer ou confirmer la présence et mettre en place les mesures de lutte.



Prévenir la leptospirose

Le ragondin est une espèce non endémique et invasive, classée nuisible en raison des dégâts provoqués sur les berges des cours d'eau (érosion, flore) des espaces aquatiques et du fait qu'il est porteur de diverses zoonoses*.

A Lyon, deux opérations de prélèvements de ragondins installés dans les bassins de la Confluence ont eu lieu à l'automne 2016 (octobre et novembre). 80% d'entre eux sont porteurs de leptospires pathogènes. Cette bactérie est potentiellement très dangereuse pour les animaux divaguant aux bords des plans d'eau, les agent-es chargés de leur entretien et les promeneurs de tous âges. La forme pseudogrippale de la leptospirose chez l'être humain est la plus fréquente. De nouveaux panneaux seront prochainement installés pour informer et prévenir tout risque de transmission de cette maladie.

* Maladies où le même agent infectieux infeste l'animal et l'être humain avec ou sans hôte intermédiaire.



Sensibilisation des aménageurs à la pollution des sols

Compte tenu du passé artisanal et industriel de Lyon et de l'important processus de recyclage des friches industrielles en cours, le nombre de projets d'aménagement sur des sites et sols potentiellement impactés

par des activités antérieures s'accroît. Les aménageurs, notamment les particuliers, sont encore peu sensibilisés à la pollution des sols et aux risques sanitaires associés.



© Ville de Lyon

Sondages sur le site des ateliers de la Direction de l'Eclairage Public

Dans ce contexte et celui de l'évolution réglementaire récente (loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi Alur), la Ville a produit une fiche conseil à destination des maîtres d'ouvrages et aménageurs afin de prendre en compte les enjeux sanitaires dans le cadre de l'instruction des autorisations d'urbanisme en lien avec la Direction de

l'Aménagement Urbain. En 2016, 234 projets ont ainsi fait l'objet de prescriptions sanitaires et environnementales ciblées.



Des analyses de sols au service des jardins partagés

Dans le cadre du développement de jardins partagés urbains, la Ville est susceptible de mettre à disposition un foncier dont elle est propriétaire (ou dans certains cas propriété de la Métropole), à destination d'associations de jardinage.

Avant toute création de jardin partagé sur un terrain municipal, la question du degré de pollution des sols est logiquement posée. Cette question peut aussi se poser pour les jardins partagés existants n'ayant pas pu faire l'objet d'une telle évaluation lors de leur création.

C'est dans ce contexte, qu'en 2016, la Ville a, par exemple, réalisé des prélèvements et des analyses de sols sur :

- ~ un jardin partagé en projet, Place Ferrandière dans le 3^{ème} arrondissement ;
- ~ un jardin partagé existant, « La Muette », dans le 1^{er} arrondissement. Les analyses réalisées ont donné lieu à une restitution des résultats auprès des membres de l'association gestionnaire du jardin.



© Mireille CHAULET

Jardin partagé dans le 5^{ème} arrondissement



Qualité sanitaire des Établissements municipaux Recevant du Public

La Ville assure le suivi de la qualité sanitaire des Établissements Recevant du Public (ERP) au moyen de diagnostics ciblés sur certains usages à risque ou situation d'exposition.

L'**air intérieur** des ERP recevant un public de jeunes enfants et scolaire est contrôlé ainsi que l'exposition aux **radiofréquences** (Cf. chapitre Enfance-Education).

Le **risque légionnelle** est expertisé et contrôlé chaque année :

- entre 2015 et 2018, plusieurs tours aéro-réfrigérantes ont été supprimées afin de maîtriser toute diffusion de légionelles dans l'air (bactérie présente dans le réseau d'eau chaude sanitaire et dont le développement doit être maintenu en deçà de seuils d'exposition) ;
- la reconfiguration de la production et des réseaux d'eau chaude sanitaire dans 15 gymnases a débuté en 2016, en collaboration avec la Direction de l'Ecologie Urbaine, la Direction de la Gestion Technique des Bâtiments et la Direction des Sports.

D'autres polluants intérieurs sont recherchés à l'occasion de travaux (plomb, amiante...).



Lutte collective contre la mérule

La mérule est un champignon lignivore, se développant en excès d'humidité, capable de transporter de l'eau et de s'étendre dans les bâtiments contigus. La cellulose du

bois peut être dégradée jusqu'à compromettre la structure des constructions et la sécurité des occupants.

Entre 2014 et 2016, plusieurs cas d'infestation de bâtiment par la mérule ont été déclarés et confirmés après analyse. Ces cas, répartis sur tout le territoire lyonnais, ont conduit à publier le 18 juillet 2016 un arrêté préfectoral portant délimitation de zones de présence d'un risque de mérule.

Pour consulter l'arrêté :

<http://www.rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-urbanisme-construction-logement/Construction/Merules>



Plafond colonisé par la mérule

Le plan de lutte contre la mérule comporte trois axes :

- recenser les déclarations ;
- informer et sensibiliser les riverains des zones concernées et les professionnels ;
- apporter un appui technique aux Lyonnais-es par des interventions sur le terrain.

POUR UNE ADMINISTRATION EXEMPLAIRE



Collecte des déchets toxiques municipaux - Premier bilan à deux ans

La quantité de déchets dangereux éliminés à la Ville a doublé en deux ans : de près de 13 tonnes sur l'année 2014-2015, elle a atteint 25 tonnes sur l'année 2015-2016. Toutes les directions sont concernées.

Les déchets produits de manière régulière sont principalement les batteries au plomb, les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE), les phytosanitaires, les liquides de refroidissement, les filtres à huile, les aérosols, les solvants et les emballages souillés. Ils représentent près de 50% du tonnage total produit depuis la notification du marché. Les nouveaux outils mis à disposition permettent de suivre les quantités produites et d'assurer la traçabilité des opérations d'élimination pour chaque direction, conformément aux obligations des producteurs de déchets dangereux.



Bacs de ramassage de consommables informatiques usagés



Le projet « Mieux-être au travail » : en tant que déterminant pour la santé, créer un environnement favorable dans le milieu du travail

Le concept le plus courant pour traduire la notion de « Mieux être au travail » est la qualité de vie au travail. A la Ville, cette dernière appellation n'a pas été retenue, pour préférer celle de « Mieux être au travail ».

En effet, la qualité de vie au travail est un objectif à atteindre mais qui ne dit rien sur l'état de la situation initiale. Par mieux être au travail, la Ville s'est placée volontairement dans une dynamique d'amélioration portée par l'adverbe « Mieux ».

« Au » travail renvoie à l'idée que ce dernier est un facteur déterminant de la santé mentale et psychique qui impacte le bien-être des agent-es.

Ce projet structurant de la Direction Générale aux Ressources Humaines s'appuie sur des actions concrètes d'amélioration des conditions de travail, réalisées pour et par les agent-es. Des temps réguliers de rencontres interservices et inter-directions permettent de partager des pratiques adaptées à la mise en œuvre d'un projet « mieux être » porté par chaque Direction ou Délégation.

En 2016 et 2017, les directions de l'Enfance, et de l'Education présentent leur projet. En 2017-2018, 3 à 4 autres Directions mettront en œuvre le leur : celles

des Espaces Verts, des Mairies d'Arrondissements, de la Logistique, du Garage et des Festivités, et des Sports.

Le projet « Mieux-être au travail » de la Ville de Lyon s'inscrit dans un contexte d'évolution des métiers, des organisations et des attendus du service public.

La mairie du 7^{ème} arrondissement a lancé en septembre 2016 une démarche de mieux-être au travail en menant un groupe de travail interne axé sur 3 volets : l'ergonomie, la relation entre les agent-es et les relations avec le public.

La mairie a été accompagnée par une conseillère en prévention ainsi que par la psychologue du travail de la Ville. Cette dernière a établi un diagnostic des risques psycho-sociaux. Trois axes de travail en sont ressortis (organisation du travail, communication et environnement du travail) qui ont donné lieu à des plans d'actions partagés collectivement.

Cette approche très concrète a permis de travailler sur les modes de relation mais aussi sur les outils de management internes à la mairie dans un souci d'amélioration collective, face à une évolution constante des conditions de travail, y compris en raison de la dématérialisation et de l'évolution des compétences des mairies.

FOCUS SUR L'ANNÉE 2016



Plomb hydrique et dépistage du saturnisme infantile

Les réseaux de distribution, lorsqu'ils sont en plomb, dégradent l'eau distribuée qui peut alors présenter un risque pour la santé des consommateur-trices.

Afin de limiter le risque d'exposition au plomb, des enquêtes sont réalisées par la Ville, sur signalement des usager-ères et en cas de saturnisme infantile déclaré. Un diagnostic du réseau intérieur de l'immeuble (repérage des canalisations en plomb) et des prélèvements d'eau sont réalisés par les technicien-nes municipaux-ales : en 2016, 45 enquêtes ont été effectuées donnant lieu à 172 prélèvements avec un taux de non-conformité de 63%.

A compter de juin 2016, une démarche de prévention en santé publique a été mise en place pour compléter ces investigations sur le réseau d'eau. Lorsqu'une concentration de 20 µg/l de plomb dans l'eau est atteinte ou dépassée, l'information est donnée aux occupant-es de l'immeuble : l'orientation vers un médecin pour envisager un dépistage du saturnisme infantile est facilitée.

Cette démarche a été validée et saluée par l'Agence

Régionale de Santé, qui va l'étendre à tous-tes les autres intervenant-es de la région. Ceci constitue une mise en application effective des dernières recommandations sanitaires du Haut Conseil de la Santé Publique. En cas de non-conformité, la limite de qualité étant fixée à 10 µg/l de plomb dans l'eau, les recommandations d'usages de l'eau et de travaux sur le réseau sont adressées aux gestionnaires d'immeuble et aux usager-ères en vue de supprimer l'exposition.



Partager l'expertise sur la qualité de l'air

Le Point Villes-Santé rassemble les informations recueillies par les Villes membres du Réseau français des Villes-Santé de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Dans ce cadre, deux brochures sur la qualité de l'air intérieur et extérieur pour les collectivités locales ont été produites entre fin 2015 et 2016 :

http://www.villes-sante.com/wp-content/uploads/Brochure_QAinterieurv12jan2016.pdf



Aménagement d'une aire de fitness sur la voie verte de Champvert

La Ville a créé un nouvel espace d'activité libre (« street workout », littéralement « entraînement de rue ») le long de la voie verte de Champvert (5^{ème} arrondissement).

Le « street workout » est un sport à mi-chemin entre la gymnastique et la musculation qui prône la liberté de mouvement et encourage la solidarité et l'émulation collective en mélangeant figures de force, de souplesse et d'équilibre, grâce à des agrès aménagés sur l'espace public.

En parallèle de ce nouvel équipement, des bancs ont été aménagés tout le long des 2 km de voie verte pour permettre aux sportifs et promeneurs de se reposer.



Centre Nautique Tony Bertrand

En septembre 2015, le Centre Nautique Tony Bertrand (CNTB) dans le 7^{ème} arrondissement, a ouvert ses portes pour la première fois en hiver. Depuis 1965, l'équipe-

ment n'accueillait des usager-ères que durant trois mois l'été.

L'objectif poursuivi était simple : élargir les horaires d'ouverture pour permettre à tous-tes les usager-ères de venir nager du mercredi au dimanche, en dehors des créneaux réservés aux scolaires et aux clubs. Depuis lors, le CNTB est ouvert 7 jours sur 7.

Le résultat a été spectaculaire et la piscine a accueilli plus de 83 000 usager-ères durant la période hivernale 2015 / 2016. Ainsi, en 2016 / 2017, c'est 127 000 usager-ères qui sont venu-es nager au CNTB, accroissant la fréquentation de 53%.

Une étude de satisfaction a montré que plus de 95% d'entre eux-elles étaient satisfait-es ou très satisfait-es. Dans le prolongement des actions permettant l'accès du plus grand nombre à la pratique sportive, sont prévus un nouvel élargissement des ouvertures au public ou le développement d'une pratique de loisir ayant un impact favorable sur la santé.

Il est intéressant de noter que la natation loisir est un sport majoritairement pratiqué par des femmes.



Le Centre nautique Tony Bertrand (7^{ème} arrondissement)



3.

TRANQUILLITÉ PRÉVENTION

◦ STRATÉGIE POURSUIVIE

La Ville de Lyon a la volonté d'offrir à ses habitant-es les meilleures conditions pour bien vivre ensemble et en sécurité.

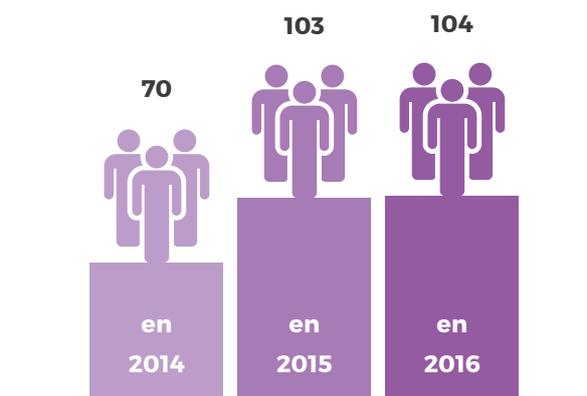
Un partenariat de qualité, la coordination d'actions, la médiation et l'élaboration d'outils adaptés sont les moyens stratégiques pour y parvenir. Ils concernent, pour chaque champ de compétence :

- le plan communal de sauvegarde qui prend en compte les risques d'immeubles menaçant ruine, le risque incendie dans les établissements recevant du public, et les risques naturels, notamment les risques géotechniques ;
- la stratégie de sécurité et de prévention de la délinquance ;
- les actions pour développer la vie nocturne en garantissant le respect de la tranquillité des riverain-es des établissements de nuit ;
- les conditions de sécurité des personnes lors des manifestations sur les espaces publics ;
- les phénomènes de sécurité publique, délinquance, malveillance, incivilités, dans l'élaboration des projets d'aménagement et de construction.

◦ CONTEXTE & OBJECTIFS

Les services de la Ville, pour atteindre les objectifs de sécurité et de concorde de la Collectivité, interviennent dans le cadre des pouvoirs de police du Maire, dans les domaines de la prévention des risques de type sécurité civile, de la prévention de la délinquance et de la tranquillité publique.

◦ INDICATEURS



Nombre de **postes de Travail d'Intérêt Général (TIG)** proposés par la Ville à la justice.

LA VILLE DE LYON S'ENGAGE

AU BÉNÉFICE DE SES HABITANT-ES



Affiche charte vie nocturne

FOCUS SUR L'ANNÉE 2016



Les Journées Nos Cultures de la Ville 2016

Dans le cadre de la lutte contre la radicalisation religieuse, un atelier des journées « Nos cultures de la ville » a proposé un temps de réflexion pour participer à prévenir ce phénomène.

La communauté de coopération culturelle de Lyon est composée des habitant-es, des associations, des structures d'éducation populaire dans les territoires, des artistes et des institutions culturelles engagés, des services des collectivités et de l'Etat mobilisés dans les quartiers prioritaires de la Ville.

Cette communauté a fait face aux événements qui ont secoué notre pays. Animateur-trices, médiateur-trices, professionnel-les et bénévoles avaient besoin d'échan-



Qualité de la vie nocturne

La qualité de l'environnement de la Ville de Lyon inclut aussi la qualité de ses nuits, tant pour celui ou celle qui souhaite festoyer, que pour celui ou celle qui souhaite dormir. Ceci se traduit par plus d'une centaine de mesures nocturnes réalisées par les techniciens municipaux assermentés chaque année.

2016 a marqué les 10 ans de la Charte de la Vie Nocturne, 10 années d'amélioration dans le fonctionnement et les liens entre gérants, voisins et administrations.

La Charte participe à la cohésion sociale de la ville, elle favorise la culture musicale via des scènes émergentes et elle dynamise l'économie des lieux musicaux en les labellisant. C'est une démarche volontaire et non obligatoire au service de toutes et tous.



Animaux en ville et sécurité publique

Un travail important d'étude technique et juridique a été mené en 2016 par la Ville sur la détention de chiens dangereux.

Cette étude permet de ré-affirmer que se promener en règle avec un chien catégorisé contribue au mieux-être dans un espace partagé de qualité où se côtoient promeneurs, joggeur-euses, cyclistes, poussettes, enfants et chiens de toutes catégories et de toutes espèces.



4.

PARTICIPATION CITOYENNE

◦ STRATÉGIE POURSUIVIE

La diffusion de la culture de la participation se poursuit. Sont concernés aussi bien les services qui bénéficient de temps de sensibilisation, les élu-es d'arrondissement qui se retrouvent dans le cadre d'un réseau et d'un séminaire annuel, et les élu-es de la mairie centrale convié-es à participer au comité de pilotage des démarches participatives de la Collectivité. La Ville de Lyon s'est vue attribuer en 2016 un prix par la Gazette des communes pour la démarche menée auprès des services pour développer la culture de la participation (tables ouvertes, accord-cadre ; théâtre forum...). Toujours dans cette logique de diffusion à tous les niveaux de la Collectivité des enjeux du dialogue et de la participation citoyenne, la Ville souhaite désormais toucher davantage les directeurs-rices et chef-fes de service. Par ailleurs, la mise en place des conseils citoyens dans les quartiers en Politique de la Ville (7 labellisés en 2016), est l'occasion pour la Ville de définir une articulation lisible entre les différentes formes et instances de participation. L'objectif est d'éviter les « mille-feuilles participatifs » en ne créant pas de nouvelles instances mais en renforçant les partenariats entre acteur-trices et en favorisant les convergences. Parallèlement, une attention est portée sur les publics éloignés des concertations. Pour aller plus loin et vers de nouveaux publics, la Ville souhaite développer des outils contributifs par la mise en place de moyens et d'outils numériques (cartographie interactive, site participatif...). Ceci s'est concrétisé sur un site à forte valeur patrimoniale et symbolique pour les habitant-es et notamment les plus jeunes : le Clos Jouve.

19

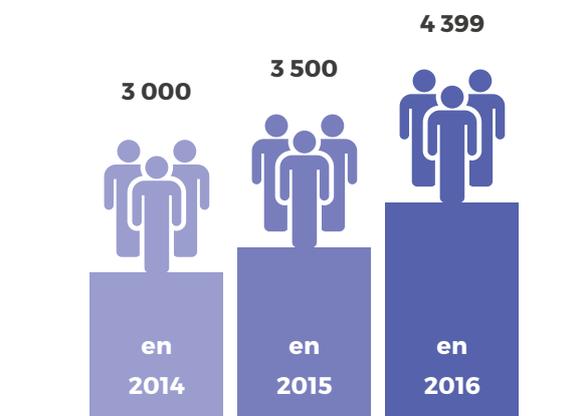
◦ CONTEXTE & OBJECTIFS

La Ville de Lyon souhaite :

- développer une culture de la participation à tous les niveaux ;
- augmenter le nombre des actions participatives en adaptant le niveau de participation et en diversifiant les formes ;
- mettre en place les conseils citoyens dans les secteurs prioritaires de la Politique de la Ville ;
- développer une posture d'« aller vers » les publics isolés et éloignés du débat public en utilisant par exemple la technique des focus groups* ;
- expérimenter des outils de démocratie directe.

*Le focus group est une technique d'étude qualitative sous une forme dynamique d'entretiens en groupe qui permet de collecter différentes informations concernant un sujet ciblé.

◦ INDICATEURS



Nombre de **membres de conseils de quartier**.



L'université citoyenne

L'université citoyenne a fêté ses deux ans fin 2016. Cet espace de dialogue entre les habitant-es et les services municipaux permet de catalyser une dynamique de participation effective. Les programmes proposés reçoivent toujours une grande satisfaction de la part des membres des conseils de quartier et des comités d'intérêt local.

Ainsi, l'enquête menée auprès des membres de conseils de quartier fin 2016 révèle un taux de connaissance de ce dispositif de 60% des répondant-es. La Ville souhaite améliorer la communication autour de ce programme. Le dispositif s'avère être un succès également pour les services de la Ville qui s'en saisissent pour informer, sensibiliser, expliquer, comprendre et dialoguer avec les membres de conseils de quartier dans un cadre pré-établi. Ainsi la Direction de l'écologie urbaine a proposé un temps sur l'ambrosie et les moustiques tigres puis sur les nuisances sonores...



Labellisation des conseils citoyens

Les sept premiers conseils citoyens de Lyon ont été officiellement reconnus le 13 décembre 2016. Il s'agit des conseils citoyens de Moncey Voltaire Guillotière, Sœur Janin, Cités sociales de Gerland, Mermoz, Etats-Unis, Langlet Santy, La Duchère. Trois autres conseils citoyens devraient être labellisés ultérieurement à Moulin-à-Vent, Gorge-de-Loup et au Vergoin.



Labellisation des conseils de quartier

Un conseil citoyen est un collectif autonome associant habitant-es et acteur-trices locaux-ales des quartiers prioritaires, qui souhaitent participer aux projets d'amélioration de la vie de leur quartier. Instaurés par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine en 2014, ils contribuent au pilotage de la politique de la

ville et sont associés aux projets des quartiers.

Pour obtenir le label « conseil citoyen », un groupe d'habitant-es et d'acteur-trices locaux-ales doit être conforme aux critères et principes de la charte des conseils citoyens de la Ville de Lyon. Cette reconnaissance est accordée par la Préfecture, après avis du Maire pour une durée de 3 ans.

Ils sont indépendants des pouvoirs publics et permettent un cadre de dialogue privilégié entre habitant-es pour aborder les actions prioritaires dans leurs quartiers : cadre de vie, projet urbain, culture, jeunesse, santé, développement économique, emploi, tranquillité publique...

La Ville a mis en place des ressources qui leur sont dédiées : des formations et un accompagnement à leur fonctionnement, menés par l'association Anciela, avec un objectif d'autonomisation progressive.



Les jardins de rue

Depuis plusieurs années, des jardins de rues, entretenus par les habitant-es et ouverts à tous-tes, fleurissent dans de nombreux arrondissements de la Ville. Les habitant-es se réapproprient ainsi l'espace public et réintroduisent la nature au cœur de leurs quartiers. Au-delà de la volonté d'embellir et de végétaliser les rues, cette démarche vise à renforcer le lien social de proximité autour d'un objectif commun. Ces initiatives sont accompagnées par Lyon Nature qui coordonne les projets en partenariat notamment avec les différentes associations et groupes d'habitant-es.

Il est ainsi possible d'investir des jardinières publiques, des pieds d'arbres, une portion de square ou de parc, ou bien encore, les trottoirs (micro-implantations florales).



Plantations participatives place Ballanche (7^{ème} arrondissement)



© Ville de Lyon

Plantations participatives sur les pentes (1^{er} arrondissement)

Ainsi, par exemple, en juin 2016, les habitant-es de la Guillotière ont proposé aux familles du quartier de participer à un jardinage place Ballanche dans le 3^{ème} arrondissement, pour promouvoir l'idée d'un jardin collectif : un projet destiné à susciter des rencontres et créer du lien autour d'une activité ludique, pédagogique et environnementale. Les habitant-es ont été invité-es à venir planter les premières graines dans les pots existants sur cette place. Cette journée festive a été soutenue par les services des Espaces Verts de la Ville de Lyon et du Centre social Bonnefoi.

La manifestation s'est terminée par un moment musical avec la chorale de la Place, la chorale Amaly et la jeune chanteuse Calli, accompagnée par le violoncelle d'Armelle Rallon.



Création d'un jardin partagé à Champvert (5^{ème} arrondissement)

L'année 2016 a marqué la concrétisation du projet de création d'un jardin partagé porté par un groupe d'habitant-es accompagné par le Centre social et culturel de Champvert.

Après plusieurs années de culture en bacs, le groupe d'habitant-es a investi le jardin partagé désormais nommé « Le Champverdoyant » aménagé par la Ville au sein du parc public de Champvert, situé rue Barthélémy Buyer (5^{ème} arrondissement).

L'aménagement a consisté à créer des espaces de jardinage mis à disposition de l'association et bordés par des cheminements ouverts à tous-tes.



Collecte de témoignages en Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)

Avec l'association La Pierre Angulaire et dans le cadre de la préparation de l'exposition, le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation (CHRD) a souhaité récolter la parole de celles et ceux qui conservent la mémoire des années de restrictions et de pénurie. Deux EHPAD lyonnais, Saint-Charles et Saint-François, ont été choisis pour l'organisation de rencontres, co-orchestrées par l'animateur des EHPAD et une médiatrice du CHRD.

Au-delà de leurs souvenirs de guerre, pour certains douloureux, le souhait était d'interroger les traces que les contraintes alimentaires ont laissé dans leurs pratiques jusqu'à aujourd'hui. Ces témoignages font l'objet d'une séquence spécifique dans l'exposition, un temps fort, riche en sens et en émotions.



Variations : les projets participatifs du Théâtre de la Croix-Rousse

En 2016 a eu lieu la troisième édition du projet Variations. Les Variations 2016 ont été citoyennes avec la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1948. Près de 200 participants ont travaillé le théâtre, le chant et le mouvement durant neuf mois avec des intervenants professionnels pour se retrouver ensemble sur scène lors de deux représentations sur le grand plateau du Théâtre les 31 mai et 1^{er} juin 2016.

Ce cycle Variations cède la place en 2016 / 2017 pour deux saisons successives à « Français du futur » pour un projet similaire conduit par la Compagnie Nomade in France et en partenariat avec le Théâtre de La Renaissance à Oullins (restitutions prévues en mai 2018). Ce nouveau grand projet amène les participants à questionner, enrichir et imaginer l'identité française de demain grâce à l'écriture de textes, à la composition musicale, au théâtre et au chant.



« L'école du spectateur » au Théâtre Nouvelle Génération

Le Théâtre Nouvelle Génération a développé dans les quartiers de la Duchère (saison 2015-2016) et de Vaise (saison 2016-2017), des écoles du spectateur.

Les groupes d'habitant-es se sont ainsi réunis pour développer leur esprit critique par le biais de discussions, débats, critiques et grilles d'évaluation après les différentes pièces de théâtre observées.

De plus, les habitant-es se sont rendues au Festival « Au bonheur des mômes » au Grand-Bornand par le biais d'un Fond d'Initiative Locale. L'aboutissement de ce projet fut la programmation entièrement réalisée par les habitant-es lors du festival local D'art et D'air.



Place du collaboratif

Les Archives Municipales de Lyon (AML) coordonnent et animent le collectif d'auteur-es qui écrit sur le blog *Histoires Lyonnaises*, lancé sous forme expérimentale en 2015 et dont la version actuelle date de 2016. La publication sur ce blog est soumise à la validation d'un comité de lecture composé de directeur-trices d'institutions lyonnaises (AML, musées Gadagne, musée de l'Imprimerie, musée Malartre, bibliothèque municipale, Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, service archéologique de la Ville de Lyon, musée des HCL et du président de la Société d'histoire de Lyon). Les contributeur-trices en sont, pour un tiers, d'anciennes contributeur-trices des pages d'histoire locale du Bulletin Municipal Officiel, pour un tiers, des archivistes et pour le dernier tiers, de jeunes chercheur-es en histoire. Blog *Histoires Lyonnaises* : <https://lyonnais.hypotheses.org>



Formation des membres des conseils de quartier à la question des handicaps

Le 9 février 2016, la Mission Démocratie Participative a organisé dans les salons de l'Hôtel de Ville un forum à destination des membres des conseils de quartier, sur la thématique du handicap. Pour sensibiliser les participants, ont été proposées des mises en situation ainsi qu'un quizz favorisant l'échange. La présentation de l'aménagement du parc Blandan comme accessible et exemplaire a été faite conjointement par les représentant-es de la Ville et ceux du Collectif des Associations du Rhône pour l'Accessibilité (CARPA) afin d'illustrer les conséquences bénéfiques de la mise en place d'une concertation en amont de tout projet.

POUR UNE ADMINISTRATION EXEMPLAIRE



Le trophée de la participation remis par la Gazette des communes

Ce trophée remis début 2016, a souligné l'ambition d'une démarche globale s'adressant à tous-tes les agent-es quels que soient leur grade et leurs missions et embrassant largement les compétences de la Ville. L'objectif de la Collectivité est bien de créer une culture de la participation et du dialogue avec les usager-ères. Ceci se traduit par la possibilité pour les agent-es d'améliorer leurs échanges avec ces derniers lors des demandes de prestations en mairies ou, plus classiquement, pour favoriser l'adaptation et l'appropriation des espaces et des politiques publiques par les habitant-es. A noter dans ce sens, l'enquête menée sur l'accueil en mairie d'arrondissement avec plus de 800 personnes enquêtées.



La boîte à lire, place Guichard (3^{ème} arrondissement), une initiative du Conseil de quartier



Un accord-cadre favorise les démarches qualitatives

L'accord-cadre notifié en mai 2015 est un outil au service des directions pour mener des **démarches participatives** de qualité en bénéficiant de délais et de coûts pré-négociés. La plus-value d'un travail sur le long terme (4 ans) avec quelques prestataires choisis est également une source de richesse pour les démarches engagées. Ce marché a permis d'engager des démarches très diverses comme des « focus group » sur les freins au changement de comportement au regard des enjeux du changement climatique (2 focus group), des enquêtes auprès des parents sur la mise en place des rythmes scolaires (près de 1 000 entretiens) ou bien l'accompagnement à la structuration d'une commission permanente de travail autour du futur parc Zénith dans le 3^{ème} arrondissement.



La première consultation numérique sur la Ville de Lyon

En novembre 2016, a été lancée la première consultation numérique sur la Ville de Lyon autour du réaménagement du Clos Jouve. Projet majeur du mandat dans le 4^{ème} arrondissement, ce périmètre, actuellement clos, est un espace centralisant d'importants flux arrivant sur le 4^{ème} arrondissement ou repartant en centre-ville ; dont une majorité de collégien-nes, de lycéen-nes et d'étudiant-es.

C'est également un lieu de passage. Lieu chargé d'histoire et longtemps occupé par les boulistes, l'attention s'est portée sur un format ouvrant largement à la concertation. Deux espaces de discussions en ligne ont été proposés autour du patrimoine et des usages.

Très rapidement, les habitant-es (jeunes et moins jeunes) se sont saisi-es de l'outil pour échanger sur l'avenir de ce site. 2 236 personnes ont consulté le site, 300 internautes se sont inscrit-es et ont été actif-ves sur la plateforme et près d'une trentaine de contributions détaillées ont été déposées.

Dans ce mouvement autour de l'utilisation des outils numériques qui a recueilli des avis positifs des services et des élu-es, il est envisagé de poursuivre l'expérimentation sur 2017.



L'appel à projet en faveur des initiatives des conseils de quartier

Cet appel à projet a permis de soutenir 9 projets avec un budget de 22 000 € en fonctionnement.

Le projet très innovant du conseil de quartier Bellecour-Carnot autour d'une application permettant de proposer des lieux d'implantation d'arbres et de voter pour les lieux proposés par les autres internautes, a rencontré un grand succès.

389 lieux d'implantation ont été proposés, 6 494 votes ont été enregistrés et des arbres sont d'ores et déjà en cours de plantation avec les services de la Métropole.

L'application développée par les services de la Ville est déjà en cours de réutilisation par d'autres services.



« Arch&Show »

Les MJC du 5^{ème} arrondissement et le Service Archéologique de la Ville, en collaboration avec la Bibliothèque municipale du 5^{ème} arrondissement et le musée gallo-romain de Lyon-Fourvière, ont proposé aux habitant-es de devenir concepteurs et commissaires d'exposition le temps d'une saison. Entre janvier 2015 et septembre 2016, plus de 1 600 visiteurs ont pu prendre part à l'exposition installée successivement dans les trois MJC du 5^{ème} arrondissement puis, lors des Journées Européennes du Patrimoine, au parc de la Visitation en 2015 et dans l'amphithéâtre des Trois Gaules en 2016.



Des habitant-es concepteur-trices d'une exposition du service archéologique municipal

© Ville de Lyon



5.

BIODIVERSITÉ, ESPACES VERTS ET NATURE

◦ STRATÉGIE POURSUIVIE

La création d'une ville durable suppose de donner une place importante au végétal car il permet de lutter contre le réchauffement climatique, filtrer les eaux de pluies, fixer les polluants, réduire les gaz à effet de serre.

Il a aussi un impact positif sur la santé humaine, plus globalement sur l'ensemble du vivant, et invite aux modes de déplacements doux.

Ce développement suppose la mise en place d'une stratégie en faveur du végétal avec l'inscription d'emplacements réservés au Plan Local d'Urbanisme (PLU), par sa prise en compte dans les grands projets urbains en anticipant sur l'offre en espaces publics, mais aussi dans les quartiers, avec une volonté forte de relier les parcs entre eux et permettre aux habitant-es de s'investir : micro implantations florales (MIF), jardins partagés, plantations d'arbres...

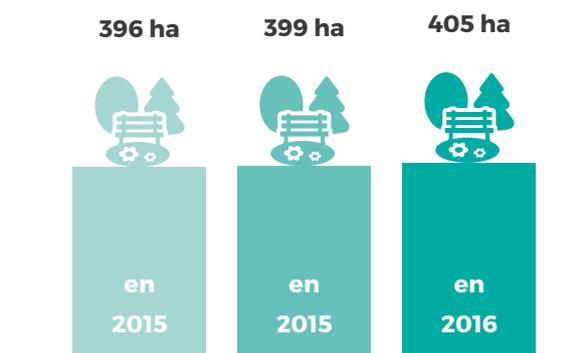
Cela passe par la nécessaire création et réhabilitation de parcs, par l'élaboration de liaisons vertes, mais aussi par la prise en compte du végétal dans les aménagements de voirie et les cimetières afin de ne pas créer de ruptures mais des continuités vertes.

24

◦ CONTEXTE & OBJECTIFS

Les espaces verts sont aujourd'hui reconnus et salués pour leur rôle sur l'attractivité de la ville mais aussi parce qu'ils génèrent des bienfaits sur la santé, sont source de bien-être, créateurs de lien social, et parce qu'ils offrent une réponse à la problématique des îlots de chaleur urbains. Les objectifs de la Ville de Lyon sont donc d'aménager et de gérer des espaces de nature toujours plus nombreux, agréables à vivre et de qualité écologique toujours plus élevée.

◦ INDICATEURS



d'**espaces verts publics** dans la ville
soit 9 m² par habitant en 2016
et 32 m² par habitant
de masse végétalisée.

AU BÉNÉFICE DE SES HABITANT-ES



La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)

Au sein du cimetière de Loyasse, un inventaire de la biodiversité a été réalisé en 2016 par la Ligue de Protection des Oiseaux, au cours duquel plus de 30 espèces d'oiseaux (faucon crécerelle, chouette hulotte, mésange, rougequeue noir...) et des mammifères protégés (hérissons d'Europe, écureuils roux) ont été recensés.

Le passage en zéro-phyto porte donc déjà ses fruits, même si de nombreuses pistes d'améliorations ont été détectées : pose de nichoirs à oiseaux, actions visant à diversifier l'herpétofaune (lézards, amphibiens...) et l'entomofaune (insectes), etc.

Des actions en ce sens vont être menées dans les années à venir, afin de faire du site de Loyasse une vitrine pédagogique de la démarche de prise en compte de la biodiversité dans les cimetières de la Ville.



© Ville de Lyon

Cimetière de Loyasse (5^{ème} arrondissement)



Un patrimoine végétal en expansion

Cette année, le patrimoine végétal entretenu par la Ville a augmenté de 3 hectares. 2,4 millions d'euros ont été investis pour la création de nouveaux espaces verts et pour des travaux de remise en état du patrimoine paysager.

On retiendra, entre autres :

- la restauration complète du jardin Rosa Mir (4^{ème} arrondissement) qui a accueilli 5 000 visiteur-ses en 2016, (ouverture chaque samedi après-midi de juillet à octobre) ;
- l'aménagement du jardin André Malraux (5^{ème} arrondissement) ;
- la rénovation du square de la Mairie du 8^{ème} arrondissement.



© Muriel Chaulet

Jardin Rosa Mir (4^{ème} arrondissement)



© Ville de Lyon

Jardin André Malraux (5^{ème} arrondissement)



© Ville de Lyon

Square de la Mairie du 8^{ème} arrondissement



Étude sur les zones humides lyonnaises

Cette année, la Ville a réalisé une étude approfondie des différents points d'eau présents sur ses espaces verts afin de les caractériser de manière détaillée via un certain nombre d'indicateurs, de déterminer lesquels pouvaient être qualifiés de zone humide au sens du Code de l'environnement, et d'établir des préconisations de gestion adaptées à ces milieux très spécifiques.



Platycnemis sp

© T. Décozier

POUR UNE ADMINISTRATION EXEMPLAIRE



Fauchage tardif des prairies dans les cimetières lyonnais

Les équipes d'entretien procèdent à seulement deux fauches tardives sur certaines parcelles identifiées (prairies) afin de favoriser notamment le développement des insectes et des pollinisateurs.

Ces fauches sont effectuées à la mi-mai et la mi-octobre, évitant ainsi les périodes d'activité principales des espèces.



Création de tables potagères pour les agent-es municipaux-ales

À partir d'une démarche collective destinée à renforcer la cohésion des agent-es des cimetières autour d'un projet concret de développement durable, il a été décidé de créer des tables potagères pour le personnel des cimetières.

Des parcelles disponibles, hors espaces d'inhumations, ont été affectées à cet effet dans deux cimetières, Guillotière et Croix-Rousse. Une charte d'utilisation des potagers qui encadre le fonctionnement des jardins a été signée par l'ensemble des participant-es.

6 espèces d'amphibiens ont été identifiées, 20 espèces d'odonates, 239 espèces de végétaux, 15 types d'habitats caractérisés, permettant ainsi de caractériser 4 zones humides : les jardins aquatiques Ouagadougou et Jean Couty (2^{ème} arrondissement), le parc du Brétillod (6^{ème} arrondissement) et la Cressonnière de Vaise (9^{ème} arrondissement).



Des mesures compensatoires en faveur de la biodiversité

Les travaux de construction de la ZAC des Maisons Neuves sur la commune de Villeurbanne en 2016 portés par Grand Lyon Habitat, ont nécessité la mise en place de mesures compensatoires en faveur de la biodiversité au bénéfice d'espèces protégées.

Trois mares ainsi que des aménagements spécifiques ont été créés au sein du parc de la Tête d'or pour accueillir l'Alyte accoucheur (un amphibien), le Lézard des murailles et le Hérisson d'Europe et leur permettre de trouver des refuges en été comme en hiver.



Renouvellement de la certification ISO 14001 à la Direction des Espaces Verts

La Direction des Espaces Verts est certifiée ISO 14001 depuis l'année 2005 pour son management environnemental. La certification a été renouvelée en novembre 2016 sans aucun écart, une preuve de la solidité du système de management environnemental mis en place.



Renouvellement du label Ecojardin sur les parcs de Chambvet et de Montpellas

Depuis 2012, la Ville a fait labelliser 9 parcs selon le référentiel de gestion écologique EcoJardin, un dans chaque arrondissement, comme autant de vitrines de son savoir-faire en matière de gestion écologique.

Cette année, les parcs de Chambvet (3^{ème} arrondissement) et de Montpellas (9^{ème} arrondissement) se sont vus récompenser d'un renouvellement pour 3 ans de la labellisation avec, à chaque fois, une augmentation significative des notes attribuées.



La démarche zéro-phyto de l'ensemble des cimetières lyonnais

La Direction des Cimetières poursuit l'action engagée depuis 2012 concernant l'objectif « Zéro-Phyto ».

À l'exception du cimetière de Saint-Rambert, tous les cimetières de la ville sont entretenus de façon écologique en 2016, sans aucun emploi de produits phyto-sanitaires.

Ce nouveau mode d'entretien génère nécessairement des mécontentements auprès de certain-es usager-es, habitué-es à un paysage minéral durant des décennies. Il conviendra de poursuivre les actions de communication dans les années à venir afin d'expliquer les enjeux environnementaux qui ont conduit à cette mutation.

Tout l'enjeu est de faire évoluer les pratiques d'entretien et de conception des différents espaces, afin d'offrir une vision différente des cimetières, souvent perçus comme des lieux d'aspect triste et biologiquement déserts.



Création d'un atlas de la biodiversité lyonnais

La Direction des Espaces Verts a réalisé le recensement de l'ensemble des données d'inventaires naturalistes disponibles sur le territoire lyonnais (1982-2015) pour constituer un atlas de la biodiversité lyonnaise intégrant également les aménagements et équipements en faveur de la biodiversité.

L'ensemble des données a été centralisé dans une base

de données naturalistes faune et flore qui possède déjà 2 747 entrées et qui alimentera le Système d'Information sur la Nature et les Paysages régional en cours de constitution.



Naissance exceptionnelle au zoo de Lyon

Parmi les 25 naissances enregistrées au zoo de Lyon en 2016, l'une d'entre elles était particulièrement attendue, celle du gibbon à favoris blancs du nord (*Nomascus leucogenys*), une espèce à très fort enjeu de conservation. Ce gibbon est classé comme très menacé par l'Union Internationale de Conservation de la Nature (UICN) sur son aire de répartition, au nord du Vietnam et au Laos. Il fait l'objet d'un programme européen d'élevage auquel participe le zoo de Lyon.



Naissance d'un gibbon à favoris blancs au Parc de la Tête d'or



6.

ÉCONOMIE DURABLE COMMANDE RESPONSABLE

◦ STRATÉGIE POURSUIVIE

L'économie est un moteur indispensable à la construction de la ville de demain. Pour améliorer la qualité de vie des Lyonnais-es, la Ville soutient le développement d'une offre commerciale qualitative dans chaque quartier. Au-delà de l'économie conventionnelle, elle soutient également les associations, coopératives et entreprises sociales qui répondent à de vrais besoins de la population, grâce à la délibération-cadre sur l'économie sociale et solidaire votée en septembre 2015.

Elle favorise l'emploi local à l'occasion de chaque ouverture d'enseignes et de commerces de proximité pour maintenir la richesse sur le territoire et participer à l'attractivité de toute l'agglomération. Lyon se positionne comme une référence pour l'entreprendre « autrement » au niveau national et international (coopération avec le Brésil, etc.)

Fidèle à la tradition de coopération et d'innovation qui implique la municipalité et tous les acteurs économiques locaux, la Ville encourage tout particulièrement la consommation responsable, plus respectueuse de l'environnement et plus favorable à l'emploi, en particulier dans ses marchés publics. Ses fournisseurs s'engagent aussi pour le développement durable.

28

◦ CONTEXTE & OBJECTIFS

Le maintien du commerce et de l'artisanat de proximité est un enjeu fort pour la Ville, tant au niveau économique que pour son rôle d'animation et de lien social dans les quartiers.

Afin de répondre aux besoins des Lyonnais-es et aux nouveaux modes de consommation, la Ville soutient et accompagne le développement du commerce de proximité. La Ville s'implique ainsi aux côtés des commerçants et des artisans, valorise le vivier de l'économie sociale et solidaire et promeut l'entreprendre « autrement ». Enfin, elle développe le levier de la commande publique pour optimiser ses ressources, lutter contre le chômage et les discriminations, et protéger l'environnement. La Ville repère l'innovation sociale et facilite l'accueil et l'aboutissement des projets structurants pour le territoire lyonnais.

◦ INDICATEURS

210 labellisés



**« Lyon
Ville Équitable
et Durable »**

commerces, associations,
coopératives, événements...



Soutien au commerce de proximité et animation territoriale

Cité dynamique, Lyon est animée par plus de 13 000 locaux commerciaux, 78 marchés forains et leurs 135 tenues hebdomadaires dans l'ensemble de nos arrondissements, ce qui assure au quotidien un service de proximité aux habitant-es, tout en participant à l'attractivité et à son rayonnement.

La Ville s'implique aux côtés des commerçant-es et artisan-es, par le soutien et l'accompagnement d'actions d'animation et de promotion en lien étroit avec les associations de commerçant-es et artisan-es, nombreuses et dynamiques, qui renforcent l'attractivité de nos quartiers, ainsi que par le soutien aux filières artisanales et aux producteur-trices pour mettre en valeur des savoir-faire et des produits de qualité.

Elle favorise l'accueil et l'installation des porteur-ses de projets, parmi lesquels un nombre croissant de petit-es commerçant-es ou artisan-es proposant des produits bio, locaux et issus des circuits courts alimentaires, ainsi que d'acteur-trices de l'économie circulaire, pour le développement du commerce de proximité essentiel à la qualité de vie de nos quartiers.

Les 46 marchés forains alimentaires (dont 5 marchés de produits biologiques et 6 marchés de fin d'après-midi), proposent une offre de produits frais et de saison.

Les Halles Paul Bocuse, véritable marché couvert et vitrine de la gastronomie lyonnaise, accueillent 56 commerces et restaurants. La Halle de la Martinière proposera également pléthore de produits frais et locaux dans les allées du bâtiment en rénovation.

Créer les conditions favorables au développement et à l'attractivité des entreprises locales et donc de l'emploi est essentiel, tout en accompagnant l'évolution du commerce qui doit répondre aux nouveaux modes de consommation et aux attentes de nos concitoyen-nes.



Lancement du projet de recherche-action GouTer (gouvernance territoriale)

La Ville de Lyon a été choisie par International Urban Food Network pour être accompagnée dans la mise en œuvre du Conseil Lyonnais de l'Alimentation Durable, structure de gouvernance alimentaire territoriale. Ce Conseil réunit déjà une trentaine d'acteur-trices locaux-ales, essentiellement de l'Économie Sociale et Solidaire, et permet une meilleure coordination des actions, de nouvelles mutualisations, et le développement de nouveaux projets pour permettre l'accès de tous-tes à une alimentation durable, saine et de qualité. Lyon est la première ville de France à se doter d'une instance de ce genre.



Épicerie sociale et solidaire



Séminaire du Réseau des Collectivités engagées pour l'Economie Sociale et Solidaire (RTES)

Le RTES est le réseau des collectivités engagées pour l'Economie Sociale et Solidaire, dont Lyon est un des piliers depuis sa création. Pour la première fois, un séminaire national du RTES était organisé à Lyon en décembre 2016, en partenariat avec la Ville et l'association « Terre de Liens ». Cette journée était consacrée au rôle des collectivités locales en matière de maîtrise foncière, pour le développement d'activités solidaires ou sociales (habitat, locaux professionnels ou terres agricoles), avec en filigrane la question de l'implication citoyenne aux différentes étapes.



Partenariat entre la chaire universitaire de l'ESS et la Ville

La Ville de Lyon est la première collectivité de France à avoir signé une convention de partenariat avec une chaire universitaire en Economie Sociale et Solidaire (en l'occurrence celle de l'Université Lumière-Lyon 2). Dans le cadre de ce partenariat, la Ville a organisé en septembre 2016, à la Maison des Associations du 4^{ème} arrondissement, une conférence gratuite, ouverte au grand public, avec l'un des plus grands spécialistes de ce sujet : Jean-Louis LAVILLE, professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM), sociologue et économiste.



Amélioration de l'éclairage des commerces des quartiers de la Croix-Rousse et de Vaise

La Ville de Lyon, soutenue par l'Etat à travers des Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC), a lancé en 2016 une action d'amélioration de l'éclairage des commerces sur 2 quartiers, avec pour objectifs :

- d'améliorer l'ambiance des quartiers par des vitrines plus agréables ;
- de mettre en valeur les vitrines, les produits et améliorer l'impact de l'éclairage ;
- d'identifier les économies d'énergies réalisables ;
- d'optimiser les coûts de maintenance.

La Ville de Lyon a fait réaliser 50 diagnostics, préconisations, cahier des charges techniques et évaluation financière sur les quartiers de la Croix-Rousse et de Vaise. Cette prestation était gratuite pour les commerçants.



Mon artisan, mon quartier

L'opération NOS ARTISANS, NOS VOISINS a évolué pour devenir en novembre 2016 « MON ARTISAN, MON QUARTIER ». Elle a pour objectif la promotion des bou-

tiques d'artisanat local afin de faire découvrir et redécouvrir ces activités, en s'appuyant sur les initiatives des artisans : ateliers de composition florale, dégustations, promotions, visites, etc. La Ville porte cette action et collabore avec les associations de commerçants sur les quartiers ciblés. 132 artisans ont participé à cette opération en 2016 sur 7 quartiers.



Le tri ou la prévention de production de déchets lors des grandes manifestations sur la voie publique

Les manifestations estivales prévues dans le cadre de « Tout l'monde dehors », font appel à l'Association pour le Respect de l'Environnement lors des MANifestations Culturelles et Sportives (AREMACS) pour la mise en place de supports de tri sur certains événements générant des déchets.

Ainsi, les jeudis des musiques du monde, la Guill' en fête et les dimanches de l'Ile Barbe mobilisent des supports de tri sur chaque date, soit un total de 130 supports de tri pour l'ensemble.

En plus de ces mises à disposition récurrentes, les supports ont été mobilisés 54 fois en 2016, soit un total de 184 utilisations de supports de tri, pour un public désormais sensibilisé à l'acte de trier ses déchets lors des manifestations.

Pour permettre une bonne utilisation de ceux-ci, la Ville de Lyon a pris en charge une formation pour les utilisateurs.

A titre d'exemple, le bilan réalisé par l'AREMACS pour la Fête de la Musique Boulevard Indie Electro fait état de :

- pour les déchets recyclables : 7 m³ soit 245 kg (canettes, bouteilles plastiques, carton) ;
- pour le verre : 3,75 m³ soit environ 937,5 kg de verre recyclé ;
- pour les ordures ménagères : 7,2 m³ soit environ 1 440 kg (1m³ = 200 kg).

Ce qui représente environ 59% du volume de déchets produits qui ont été recyclés et valorisés.

En outre, Tout l'monde dehors met à disposition des associations qui le souhaitent des gobelets réutilisables. En 2016, le lavage de ceux-ci était effectué par l'Acirpe (une association d'insertion professionnelle).

Les gros événements ont quant à eux décidé de produire leurs propres gobelets réutilisables, espérant gagner en facilité de gestion.



Le Printemps du Bachut

Cet événement est une initiative du Conseil de Quartier Bachut-Transvaal et de la Mairie du 8^{ème} arrondissement. Il a bénéficié d'un soutien municipal, à travers l'Appel à projets en faveur des initiatives des conseils de quartier (APICQ).

Quatre mois durant, des animations ponctuelles ont

été proposées à destination d'un public familial, avec quatre associations partenaires : Naturama (éducation à l'environnement), La Gonette (monnaie locale), La Légumerie (cuisine participative), Conscience et Impact Écologique (éducation à la consommation responsable).

POUR UNE ADMINISTRATION EXEMPLAIRE



Remplacement du matériel informatique

Depuis cette année, la politique de renouvellement des PC a évolué : seuls les matériels défectueux sont remplacés. Auparavant, les PC étaient renouvelés systématiquement au bout de cinq ans.

Par ailleurs, les PC qui ne sont plus assez performants pour certaines activités sont toujours remplacés mais ensuite réutilisés comme matériels de remplacement lors de pannes.

Sur l'année 2016, seuls 200 PC ont été installés en remplacement des anciens contre 1 000 PC en 2015. Cette politique permet d'augmenter la durée de vie du matériel, de réduire les déchets et les coûts.



Recours au secteur protégé et adapté

La Ville souhaite favoriser le recours à des entreprises du secteur protégé comme les établissements et services d'aide par le travail (ESAT) et les entreprises adaptées (EA).

La Mairie du 4^{ème} arrondissement notamment, s'est saisie de cette démarche et s'engage dans une démarche d'achats auprès d'ateliers protégés pour les fournitures administratives ou l'achat de nettoyeurs ménagers. Quatre fournisseurs sont choisis à ce titre chaque année. Ainsi, dans une démarche éco-responsable, la mairie a investi en procédant à l'achat de 960 gobelets réutilisables personnalisés « mairie du 4^{ème} ». Lors des manifestations organisées et portées par la mairie, les gobelets plastiques jetables ont laissé place à ces gobelets recyclables et écologiques.



Conception d'un escalier modulaire pour l'Opéra de Lyon

Les ateliers des décors de l'Opéra de Lyon ont conçu un nouveau modèle d'escalier. Cette conception répond à des besoins non satisfaits par les produits disponibles

sur le marché. Elle permet en effet une meilleure adaptation aux besoins de la scène et une plus grande réactivité ; elle évite également la construction d'escaliers en bois à usage unique.

Concrètement, il sera désormais possible de moduler la hauteur des escaliers, de ménager des paliers intermédiaires et des changements de direction à 90°, en respectant la sécurité des utilisateurs (rambarde adaptables à tous les modules, freins stabilisateurs) et en favorisant l'ergonomie d'utilisation pour les techniciens (modules sur roulettes, poids maximum des éléments séparés de 25 kg, toute pièce transportable avec un petit utilitaire 3m³).

Cinq exemplaires de ce nouveau type d'escalier seront fabriqués pour le début de la saison 2017-2018.



Forum Entreprises

Cet événement a été organisé le 7 avril 2016 pour faciliter l'accès à la commande publique, pour dynamiser et informer les opérateurs économiques des opportunités de travailler avec la Ville dans le cadre des marchés publics, de la dématérialisation et des achats durables. Des tables rondes et des stands ont permis un échange fructueux entre les acteurs de la commande publique et les entreprises.



Formation à l'Economie Sociale et Solidaire

Dans le cadre d'un dispositif national innovant, le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) de Lyon a organisé une première formation destinée à faire connaître l'Economie Sociale et Solidaire, ses spécificités et ses atouts pour des partenariats avec les collectivités.

La Ville de Lyon a témoigné de sa politique en la matière, et 6 agent-es de la Ville étaient également présent-es pour être formé-es.



Première édition du village des Labellisés « Lyon, Ville Equitable et Durable »

Créé en 2010 par la Ville de Lyon pour distinguer les acteur-trices du territoire les plus volontaristes en matière de développement durable, le label « Lyon, Ville Equitable et Durable » compte plus de 200 structures labellisées, tous secteurs d'activités confondus.

la première édition du Village des labellisé-es. Ce nouveau rendez-vous annuel a pour but de promouvoir la consommation responsable pendant la période des Fêtes. Au cours de cette journée, la Ville de Lyon a permis aux labellisé-es de vendre leurs produits et d'animer des ateliers afin de mieux se faire connaître du grand public.



Affiche de la campagne « Faites le plein d'adresses » Lyon Ville Equitable et Durable

Les labellisé-es partagent les mêmes valeurs : conscience environnementale, innovation sociale, consommation responsable, engagement sociétal et volonté de progresser ensemble. Attribué pour trois ans, à partir d'un référentiel de plus en plus exigeant, le label est un repère fiable et qualitatif pour les Lyonnais-es qui souhaitent consommer de manière responsable. Le label, c'est aussi un réseau d'acteur-trices animé-es par la Ville, qui leur permet de se rencontrer, d'échanger et de créer ensemble de nouveaux projets. En décembre 2016, le label a été mis à l'honneur avec



« ENTREPRENDRE : ILS FONT AUTREMENT » une soirée pour créer des passerelles entre Economie Sociale et Solidaire (ESS) et économie conventionnelle

Pour la première fois, la Ville a impulsé un événement mettant à l'honneur les synergies entre acteur-trices de l'économie conventionnelle et acteur-trices de l'économie sociale et solidaire sur son territoire. Elle a choisi pour cela le 8^{ème} arrondissement, dans un quartier concerné par la politique de la ville.

La soirée intitulée « Entreprendre : ils font autrement » était destinée aux entrepreneur-es et professionnel-les qui souhaitent découvrir et partager leurs savoir-faire et leurs initiatives en matière de responsabilité sociétale des entreprises. Elle s'est tenue le 8 octobre 2016. Cette soirée avait pour objectif de faire évoluer les pratiques et promouvoir l'économie de proximité et l'ESS comme facteur de développement du territoire, parce que l'Economie Sociale et Solidaire représente 13% des emplois et a progressé de +0,4% en 2015 (2 fois plus que dans l'ensemble de l'emploi privé).

Au programme de cette soirée : des tables rondes pour offrir des témoignages et des regards croisés, des informations pratiques sur l'entreprise responsable sous toutes ses formes.

Cet événement, organisé à la mairie du 8^{ème} arrondissement, était impulsé et présidé par Dounia BESSON, Adjointe au Maire de Lyon déléguée à l'Économie Sociale et Solidaire et au Développement Durable, avec l'appui de Georges JACOB, Chef d'entreprise, Président du Club Pays Entreprise et Vice-président du PIC (Pôle Innovations Constructives). Parmi les acteur-trices locaux-ales de référence qui sont intervenus : l'épicerie sociale et solidaire Epi centre située dans le 8^{ème} arrondissement, Katene coopérative du BTP, Récup&Gamelle qui lutte contre le gaspillage alimentaire, Papyrus, entreprise adaptée qui insère des salariés en situation de handicap, Emmaüs connect, engagée contre la fracture numérique, mais aussi la CGPME ou Merck Santé...



7.

MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE

◦ STRATÉGIE POURSUIVIE

A l'échelle de la Métropole, la démarche Climat Énergie de la Ville est engagée et doit se poursuivre, pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés pour réduire nos consommations d'énergie et nos émissions de gaz à effet de serre.

86 actions concrètes et ambitieuses sont à réaliser d'ici 2020, avec, entre autres, la volonté de rénover et de construire des bâtiments publics et de l'habitat performants, développer des installations de production d'énergie renouvelable, acheter 100% d'énergie verte pour une ville plus agréable à vivre.

Il faut aussi adapter la Ville pour lutter contre la chaleur en ville, phénomène qui aura des incidences directes sur la santé publique : ainsi, le développement de la végétalisation dans les espaces publics agira comme un véritable climatiseur urbain. Une part importante des investissements du plan de mandat contribue à la mise en œuvre de ce plan d'actions. Au total, pour l'année 2016, ce sont 12,4 M€ investis dans la rénovation énergétique des bâtiments, la rénovation de l'éclairage public, les aménagements d'espaces verts et l'acquisition de véhicules moins polluants, soit 13% du montant total des investissements.

L'obtention du label d'excellence Cit'ergie® en 2015 nous incite à progresser, pour une qualité de vie qui préserve les personnes les plus vulnérables et précaires, pour une ville conviviale et solidaire, qui associe les Lyonnais-es comme acteur-trices prépondérant-es de notre Plan Climat Énergie Territorial.

33

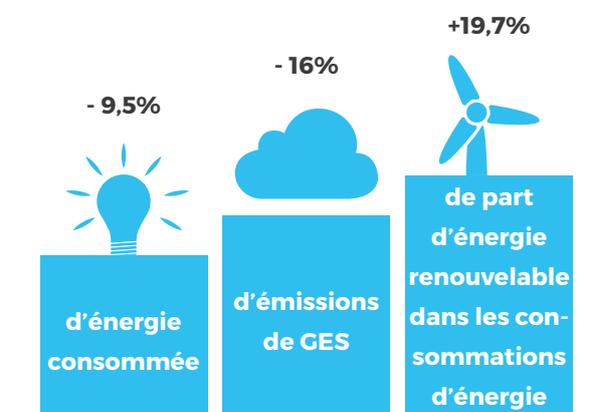
◦ CONTEXTE & OBJECTIFS

La Ville de Lyon est fortement engagée dans la lutte contre le changement climatique.

En septembre 2015, elle renforce et élargit son plan d'actions en intégrant un volet « Territoire » et un volet « Adaptation » pour soutenir la transition énergétique et maintenir un cadre de vie agréable et réaffirme ses objectifs « 3 fois 20 » sur son patrimoine et ses services d'ici 2020 :

- réduire de 20% ses consommations d'énergie ;
- réduire de 20% ses émissions de gaz à effet de serre ;
- atteindre une part de 20% d'énergies renouvelables dans ses consommations.

◦ INDICATEURS



entre 2010 et 2016 pour répondre aux engagements du **Plan Climat de la Ville de Lyon** (PCET 2010 - 2020)



L'aide à l'éco-rénovation du parc collectif privé de logements

La Métropole de Lyon a mis en place une aide à l'éco-rénovation des immeubles collectifs d'habitation construits avant 1990 dans le cadre de son plan Energie-Climat.

La rénovation énergétique présente un enjeu patrimonial pour les propriétaires de ces immeubles, un enjeu de réduction des charges et de meilleur confort pour les occupant-es, mais aussi un intérêt collectif pour la qualité de l'air et la lutte contre le réchauffement climatique.

L'aide proposée par la Ville de Lyon vise à inciter fortement et orienter au mieux les décisions de travaux d'économie d'énergie. Elle complète les aides proposées par la Métropole et l'Etat. La Ville souhaite porter à 1 200 le nombre de logements bénéficiaires de l'offre pour un montant d'investissement de 1,4 millions d'euros.



Travaux d'isolation thermique par l'extérieur : 131-135 avenue Paul Santy (8^{ème} arrondissement)

Une aide à l'éco-rénovation a été notamment mobilisée dans le cadre d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) sur le quartier Perrache/Sainte-Blandine, en vue de la réalisation de travaux d'isolation thermique, de remplacement des menuiseries et de changement de mode de chauffage sur le parc des copropriétés du secteur.

L'aide à l'éco-rénovation des copropriétés édifiées entre 1945 et 1990 dans le cadre du programme Ecoreno'v de la Métropole s'est traduite pour la Ville par une enveloppe de 620 000 euros pour le financement de l'équipe de suivi-animation du PIG.



Lutte contre la précarité énergétique, distribution de kits pour des économies d'énergie

En été 2016, des kits permettant de faire des économies d'énergie ont été distribués gratuitement, par les Antennes solidarité à des foyers à faibles revenus. Ces kits comprenaient notamment une douchette, des mousseurs de robinet et des ampoules basse consommation. La démarche se veut être une action de sensibilisation, tout en incitant les ménages modestes à adopter des comportements plus autonomes. Au total :

- ~ 372 kits ont été distribués soit 1 860 lampes à LED offertes ;
- ~ 5 671 m³ d'eau ont été économisés grâce aux mousseurs ;
- ~ 626 personnes ont été touchées par cette action.



Ecokits pour lutter contre la précarité énergétique



© M. Djebou

Pont Wilson (2^{ème} et 3^{ème} arrondissements)



Rénovation des illuminations des ponts

Lyon, Ville des lumières, est reconnue pour l'éclairage de ses ponts et de ses monuments qui contribue à son embellissement.

La rénovation de la mise en lumière du pont Lafayette fait partie des opérations marquantes achevées en 2016 : la nouvelle installation fait appel aux LED et les anciens projecteurs qui dirigeaient une partie de leur lumière vers le ciel ont été supprimés. Ces travaux ont permis des économies d'énergie en atteignant le facteur 4 (75% d'économies soit 46 800 kWh économisés par an) et la réduction des nuisances lumineuses. De même, la mise en lumière du pont Wilson doit ne pas perturber l'illumination prochaine de l'Hôtel-Dieu et l'éclairage public de ses abords. Cette opération a permis une économie d'énergie de 27%, soit 3 740 kWh par an.



Optimisation des mises en lumière des façades des rues commerçantes

Ce projet a concerné le remplacement de 355 projecteurs éclairant les façades de rues commerçantes du centre-ville, comme la rue du Président Edouard Herriot, la rue Mercière ou encore la place Sathonay, soit une économie d'énergie d'environ 60 000 kWh par an.



Construction du gymnase du Bon Lait (7^{ème} arrondissement)

Le premier bâtiment public isolé grâce à de la paille à Lyon a été livré en 2016. Il s'agit du gymnase du Bon Lait dans le 7^{ème} arrondissement. Ce gymnase fait l'objet d'une conception durable avec une structure béton et

ossature bois, et 37 cm d'isolant paille. Il possède également une toiture végétalisée de 370 m² et est raccordé au réseau de chaleur de Lyon-Villeurbanne.

La superficie du gymnase est de 2 757 m². Il est situé au sein de la ZAC du Bon Lait avec une salle multisport de 1 070 m² et un dojo de 434 m².

Le montant total de l'opération s'élève à 7 950 000 €.



© Ville de Lyon

Gymnase Bon Lait (7^{ème} arrondissement)



Les énergies automobiles

Dans le cadre de la fête de la science 2016, le musée Malartre a proposé une visite dédiée aux différentes énergies automobiles.

Les classes scolaires en semaine et le grand public le week-end ont alors pu investir le musée pour découvrir d'où vient l'énergie et quelles sont celles qui polluent... pour se rendre compte que les seuls moyens de transport qui ne polluent pas sont la marche et le vélo ! Cette visite est, depuis cette journée, disponible pour le public scolaire.

POUR UNE ADMINISTRATION EXEMPLAIRE



Achat d'électricité verte pour la consommation des bâtiments municipaux

Avec plus de 80 GWh d'électricité et 100 GWh de chaleur consommés en moyenne chaque année pour les bâtiments municipaux et l'éclairage public, la Ville de Lyon possède un levier extraordinaire envers les fournisseurs d'énergie. L'ouverture des marchés de fourniture d'énergie à la concurrence est une opportunité pour la collectivité d'intégrer des exigences de fourniture d'énergie d'origine renouvelable pour l'électricité (hydroélectricité, photovoltaïque, éolien, etc.).

Ainsi, la Ville achète désormais plus de 30 GWh, soit environ 50% (tarifs jaune et bleu) de sa consommation électrique, évitant l'émission de 2 500 teqCO₂.



Mise à jour du Cahier des Exigences Techniques et Environnementales (CETE)

En 2016, suite à une réflexion transversale des directions concernées de la Ville, le Cahier des Exigences

Techniques et Environnementales (CETE) a été mis à jour en intégrant des niveaux d'exigences de performance environnementale plus élevés dans les domaines de la construction : chauffage, enveloppe du bâtiment, ventilation, matériaux, déchets, etc.

Ce document s'impose aux acteurs de la construction avec lesquels la municipalité travaille.



Suppression des ballons fluorescents

Afin d'améliorer l'efficacité énergétique et de protéger l'environnement, la directive européenne EuP 2005/32/CE a établi une liste de mesures qui visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre par la promotion d'un éclairage plus efficace.

A Lyon, l'opération a été lancée en 2016 pour une durée de 4 ans, afin de remplacer 2 000 lanternes équipées de lampes à vapeur de mercure. Les économies attendues dépassent un million de kWh par an.

FOCUS SUR L'ANNÉE 2016



Fête des Lumières 2016

Sur les 26 grands projets de l'édition 2016 de la Fête des Lumières, 15 utilisaient uniquement des systèmes d'éclairages LED, à faible consommation (13 en 2014). Pour deux projets, l'alliance d'acteurs techniques et scientifiques a permis de construire des projets artistiques originaux développant des technologies de pointe. En effet, le projet de l'Hôtel de Ville réalisé en partenariat avec le CNRS a mis en scène un dispositif de tissus / fibre optique. Ce dispositif destiné à la dépollution a recueilli un écho public important.

<http://www.cnrs.fr/platonium/>

Le trophée Recylum des Lumières Durables a été remis à cette installation suite à un vote du public.



Réduction des consommations d'énergie au Musée des Beaux-Arts (1^{er} arrondissement)

La Ville, grâce à un travail partenarial fort de ses services, a réalisé des travaux d'économie d'énergie sur le Musée des Beaux-Arts, bâtiment le plus consommateur de son patrimoine.

Grâce au remplacement des groupes froid, de luminaires et à un suivi d'exploitation accru, les consommations énergétiques du site ont diminué de 34% en 2016 et la facture a baissé de 130 000 € entre 2013 et 2016. Ainsi, les gains réalisés sont équivalents à la consommation énergétique de huit groupes scolaires.



Remise du trophée Recylum



8.

MOBILITÉ

◦ STRATÉGIE POURSUIVIE

Au regard des pollutions (aérienne, sonore et visuelle) causées par la voiture individuelle, il est indispensable d'aboutir à une baisse du nombre de déplacements sur ce mode, notamment sur les trajets de moins de 3 km.

Par ailleurs, du fait de micro-déplacements sur le réseau pouvant entraîner une saturation des transports en commun, il s'agit d'inciter à la marche sur ces courtes distances, à travers le projet de signalétique piétonne qui comprendra les temps de parcours.

L'Enquête Ménages Déplacements a permis de confirmer la qualité écologique de la mobilité des Lyonnais-es : 75% des déplacements se font autrement qu'en voiture ! Ce constat illustre les efforts réalisés en faveur des modes alternatifs à l'automobile et vient appuyer les choix réalisés pour le mandat municipal.

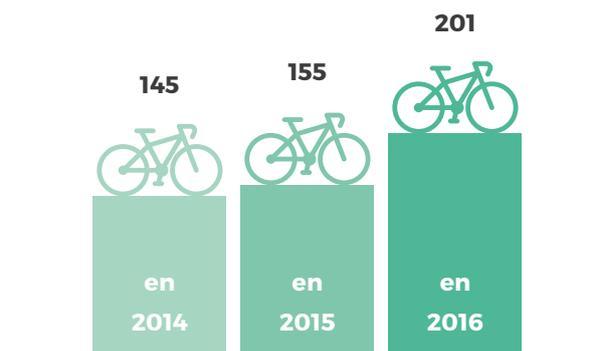
Le développement d'une ville plus apaisée, accueillante, est nécessaire pour permettre le « bien vivre ensemble ». A travers le développement des liaisons vertes, les espaces de nature seront mieux connectés entre eux et favoriseront la marche à pied en milieu urbain.

◦ CONTEXTE & OBJECTIFS

Le développement des modes de déplacement « actifs » passe par le déploiement des zones apaisées et des trames vertes, espaces œuvrant en faveur des vélos et des piétons.

Les mesures en faveur de ces modes, et la politique du stationnement automobile, en lien avec la politique de mobilité globale, poursuivent le même objectif de report modal pour diminuer l'usage de la voiture en ville. Par ailleurs, la Ville poursuit ses efforts concernant son parc de véhicules affecté aux agent-es.

◦ INDICATEURS



Nombre de **kilomètres**
du réseau cyclable
sur le territoire lyonnais.



Zones apaisées

La Ville a lancé une étude sur les perspectives liées à la création de zones de rencontre, en lien avec la Métropole de Lyon.

Une zone de rencontre est caractérisée par une mixité totale des usages de la chaussée et une priorité donnée au piéton. L'objectif est de déterminer quels nouveaux périmètres peuvent potentiellement être réglementés.



Zone de rencontre Place Sathonay (1^{er} arrondissement)



« Faites du vélo » dans le 3^{ème} arrondissement

Depuis plusieurs années, la mairie du 3^{ème} arrondissement organise durant un samedi du mois de juin, en lien avec le tissu associatif et le conseil de quartier local, une journée « Faites du vélo » sur la place Guichard.

Lors de cette journée, une bourse aux vélos permet aux personnes du quartier d'acquérir une centaine de vélos d'occasion. Des animations sur la prévention routière sont organisées et des ateliers « réparations » sont proposés aux visiteurs par des associations reconnues.

De nombreuses informations sont également données sur le réseau des pistes cyclables, les projets en cours, les espaces de réparations existants sur la Métropole. Il s'agit là d'une grande manifestation conviviale qui rassemble les habitant-es fervent-es des déplacements en deux roues qui convergent sur les quais du Rhône pour se retrouver autour de jus de fruits « bio » réparateurs après l'effort !

D'autres bourses aux vélos ont été organisées en 2016 sur le territoire de la Ville par des associations labellisées ou subventionnées par la Collectivité : sur la place Sathonay dans le 1^{er} arrondissement (avec l'association La Ville à Vélo) et sur la place Valmy, dans le 9^{ème} arrondissement (avec l'association Change de Chaîne).



Bourse aux vélos Place Guichard (3^{ème} arrondissement)



Convergence vélo

Ce rassemblement de balades cyclistes est organisé depuis 2011 par les associations en partenariat avec les mairies d'arrondissement, la Ville de Lyon et les communes alentour. L'édition 2016 a rassemblé environ 1 200 personnes.



Début du déploiement des double-sens cyclables

L'étude menée en 2015 par la Ville de Lyon avait abouti à la validation de 90 kilomètres de double-sens cyclables sur la ville, sur plusieurs phases.

L'année 2016 a vu débuter le déploiement qui doit compléter le réseau existant de la Presqu'île en 2017. Le déploiement se poursuivra jusqu'à la fin du mandat sur l'ensemble de notre territoire.



Poursuite du déploiement des « Cédez le passage cycle au feu »

La Ville déploie depuis 2015 ces mesures qui autorisent les cyclistes à franchir les feux rouges, tout en maintenant la priorité aux piétons. Ces premiers mouvements sont ouverts sur les carrefours les plus sécuritaires. Le déploiement de cette mesure se poursuit, sur le principe d'un allègement des conditions d'exercice.



Enquête sur les bandes séparatives cyclistes / piétons

Dans le cadre des projets suivis par la Commission Communale d'Accessibilité de Lyon, plusieurs types de séparateurs entre espaces piétons et espaces cyclistes (lorsque ceux-ci sont positionnés sur les trottoirs), ont été analysés et testés.

Devant répondre aux besoins de plusieurs types d'usager-ères, et n'étant pas précisément réglementés, chaque aménagement a présenté un type de séparateur et de nombreux exemples existent aujourd'hui sur le territoire de Lyon.

Afin de connaître l'avis des usager-ères sur les dispositifs de séparation existants, la Ville de Lyon et la Métropole de Lyon ont engagé en 2016 une enquête par

questionnaire.

L'objectif est d'évaluer à la fois la détectabilité à la canne pour les personnes malvoyantes, de 7 bandes séparatives existantes et de connaître leur gêne pour les autres usager-ères (cyclistes, personnes à mobilité réduite particulièrement).

Les réponses sont en cours d'analyse et alimenteront le travail de capitalisation engagé par les deux collectivités. Les bandes séparatives concernées par cette étude sont situées rue Bouchut (3^{ème} arrondissement), rue Thiers (6^{ème} arrondissement), sur les ponts Clémenceau (2^{ème} et 6^{ème} arrondissements), Schuman (4^{ème} et 5^{ème} arrondissements), la passerelle de la Paix (6^{ème} arrondissement et Caluire-et-Cuire), les berges du Rhône et le secteur de la Gare d'eau (9^{ème} arrondissement).

POUR UNE ADMINISTRATION EXEMPLAIRE



Le Plan de Déplacement d'Administration (PDA) concernant la flotte de véhicules de la Municipalité

Pour les voitures

Pour une continuité des réductions des consommations de carburant (de 645 000 l en 2015 à 630 000 l en 2016, en baisse continue au fil des années) et l'abandon des véhicules diesel (de 348 véhicules diesel en 2015 à 319 en 2016), la Ville continue d'augmenter son parc de véhicules propres. Après avoir mis en place des véhicules électriques dans les pools des sites administratifs de Jaurès et de la Tête d'or, deux Renault Zoe ont été affectées, en test, à des agents.

L'objectif est de vérifier si l'autonomie des batteries est en adéquation avec les différents types d'utilisation. En effet, les véhicules de pool parcourent en moyenne 20 km par jour avec un maximum de 50 km. Ces deux véhicules affectés effectuent pour l'un plus de 60 km par jour et pour l'autre la même distance mais sur trois jours et sans recharge.

Pour l'année 2017, une dizaine de véhicules électriques sont prévus en remplacement de véhicules thermiques dans les directions. Cela implique en même temps, l'installation de bornes de recharge.

Pour les vélos

En parallèle, deux pools de vélos vont s'ouvrir avec un total de 14 vélos dont la moitié sera à assistance

électrique. Des formations à l'utilisation de ces derniers sont prévues afin d'inciter et d'accompagner les agent-es à de nouvelles pratiques (ou de nouveaux modes) de déplacement.

Un groupe de travail Plan de Déplacement de l'Administration (PDA) constitué de plusieurs services municipaux s'attache à mettre en place des actions concrètes de sensibilisation (initiation au vélo d'assistance électrique, promotion de la marche à pied ou sensibilisation à l'usage des téléconférences pour éviter les déplacements, etc.)



Cyclistes au bord du Rhône

FOCUS SUR L'ANNÉE 2016



Premières « Rues aux enfants »

Une Rue aux Enfants est une rue ou une place fermée temporairement à la circulation motorisée. Les enfants y jouent librement, des infrastructures de jeux sont installées et des animations proposées.

Organisée en collaboration avec différents acteurs (collectivité, parents, associations...), c'est l'occasion pour les enfants, et au-delà pour tous-tes, de découvrir et profiter de leur environnement apaisé, de la rue, de la

ville, mais également de rencontrer leurs voisin-es.

En 2015, la Ville de Lyon a remporté un appel à projets pour être accompagnée dans le montage de ces évènements, lancé par l'association Rue de l'Avenir.

Depuis, des Rues aux enfants ont eu lieu à deux reprises dans les 3^{ème} (organisée par la MJC des Rancy) et 4^{ème} arrondissements (organisées notamment par le Centre social Pernon). Cet évènement est amené à être déployé et pérennisé sur la ville.



© Ville de Lyon



9.

ENFANCE - ÉDUCATION

◦ STRATÉGIE POURSUIVIE

L'avenir du développement des métropoles se jouera dans leur capacité à s'articuler avec leurs territoires environnants, particulièrement en matière d'alimentation. L'alimentation est un enjeu de santé, culturel, de vivre ensemble et environnemental. Développer le goût des enfants c'est bien sûr leur proposer, dans le cadre d'une alimentation collective, une alternative à l'actuelle alimentation industrielle et ses excès de recours au sel avec les risques que cela recouvre.

C'est aussi leur apprendre à recevoir et découvrir une culture par la cuisine, à se l'approprier et à la partager. C'est enfin montrer comment la mise en place de règles de vie peut contribuer non seulement à un vivre ensemble agréable mais aussi à limiter la production de déchets. L'alimentation est un fait social total : elle est révélatrice de toute l'organisation d'une société.

◦ CONTEXTE & OBJECTIFS

Dès le plus jeune âge, la question de l'alimentation est centrale. Pour cette raison, la majorité des Etablissements d'Accueil des Jeunes Enfants (EAJE) municipaux est dotée d'une cuisine permettant au quotidien l'ajustement des quantités préparées en fonction des enfants effectivement présents. Les repas sont ainsi adaptés aux besoins des enfants. La quantité des déchets et donc le gaspillage alimentaire sont maîtrisés.

Au sein des écoles, l'alimentation est utilisée comme vecteur d'éducation au goût. Elle fait le lien avec le territoire et le vivre ensemble. Elle est aussi le point d'entrée pour l'éducation à l'environnement : sur la prévention santé, la réduction du gaspillage...

Les habitudes alimentaires se construisent dès le plus jeune âge et trouvent une continuité entre l'alimentation à la crèche puis à l'école.

◦ INDICATEURS

Produits locaux et écologiques dans les écoles et les crèches

55%



des fruits
et légumes

sont en circuit
court.

100%



des produits
nettoyants

multi usage
(hors cuisine)
sont écologiques.

AU BÉNÉFICE DE SES HABITANT-ES



Parler Bambin

L'Agence Nationale de Solidarité Active (ANSA) a mis en place un projet national de déploiement et d'évaluation scientifique du programme « Parler Bambin ». Ce programme a pour objectif d'accompagner au mieux les enfants et leurs familles dans l'entrée dans le langage. Depuis cette année, 4 crèches de la Ville participent. A travers son implication, la Ville de Lyon contribue à une recherche d'ampleur nationale qui contribuera à l'avancée de la recherche cognitive et éducative.



Ça me dit de la Petite Enfance

Trois fois dans l'année, la mairie du 7^{ème} arrondissement accueille les familles et leurs enfants aux « Ça me dit de la Petite Enfance ». Ces matinées permettent aux familles de découvrir la diversité et la richesse des acteurs publics, associatifs, etc. intervenant dans le champ de la petite enfance. C'est aussi l'occasion pour les petit-es et les grand-es de participer à des ateliers de jeux, des temps de lecture partagée, des conférences thématiques, etc.



Les aires de jeux pour enfants

La Ville met à disposition des jeunes Lyonnais-es 218 aires de jeux (soit 929 jeux), installés dans les parcs et jardins. Elle en assure l'entretien courant et réalise pour chacun, deux à trois contrôles annuels de conformité, pour garantir une utilisation en toute sécurité, selon les normes européennes en vigueur. 734 000 € ont été investis pour des travaux de réfection des 218 aires de jeux pour enfants de la Ville.



Aire de jeux square Villot (6^{ème} arrondissement)



Visites de la Mairie du 3^{ème} arrondissement par les classes élémentaires de l'arrondissement

La Mairie du 3^{ème} arrondissement reçoit 18 classes de CM2 par année scolaire, pour des enfants âgés de 9 à 10 ans. Une partie du programme de cette classe est consacrée à l'éducation à la citoyenneté. Les enfants qui sont conviés à ces visites ont déjà travaillé en amont avec l'enseignant-e sur des questions liées à la commune. Le but est de leur faire prendre conscience qu'ils vivent dans un quartier, un arrondissement et une commune. Cette cité va leur permettre de s'épanouir mais elle a besoin pour fonctionner de la contribution et du respect de chacun, l'enfant a lui-même des droits et des devoirs.



Qualité sanitaire des Etablissements Recevant du Public (ERP) scolaires et petite enfance

En continuité de la campagne nationale de l'Observatoire de la Qualité de l'Air Intérieur (OQAI), plusieurs écoles municipales de Lyon ont été sélectionnées pour intégrer un échantillon d'analyses venant alimenter la base de données nationale sur l'exposition aux polluants dans les Etablissements Recevant du Public (ERP) scolaires. Ces campagnes détaillées sont à mettre en perspective avec les 129 campagnes de mesures de l'air intérieur dans les crèches et écoles municipales et les 39 mesures d'exposition aux radiofréquences conduites en 2016 dans des ERP scolaires et petite enfance à l'initiative de la Ville de Lyon. Les analyses se poursuivront en 2017 et l'ensemble des résultats sera disponible en 2018.



Plan Canicule Éducation

Le Plan Canicule comporte quatre niveaux d'alerte. Le niveau 1 de veille saisonnière est activé systématiquement du 1^{er} juin au 31 août au niveau national, et prolongé jusqu'au 30 septembre à la Ville de Lyon. En cas de fortes chaleurs, des mesures sont notamment prises dans les établissements scolaires de la Ville pour protéger les enfants et les agent-es territoriaux-les. Elles concernent tous les aspects de la vie de l'établissement : les enfants, les ressources humaines, les locaux, la restauration et la logistique. Ainsi, des mesures simples sont préconisées comme la fermeture systématique des rideaux et des occultants ultra violets (UV), l'adaptation des menus servis aux enfants dans les restaurants scolaires, la mise en place de ventilateurs ou l'utilisation de vaporisateurs d'eau.



Plan Canicule Enfance

Dans un contexte de situation de forte chaleur, la Direction de l'Enfance se trouve dans la nécessité d'apporter des solutions qui permettent de répondre aux besoins spécifiques d'un public particulièrement sensible et également des agent-es qui en assurent l'accueil.

Le maintien de l'activité, et donc du service au public, dans des conditions de sécurité pour tous-tes en dépend.

Outre l'application des consignes de prévention, dans chaque établissement, des mesures organisationnelles sont prises.

Le volet équipement et bâtiment constitue un axe essentiel. Un état des lieux des bâtiments en 2016 a permis de définir à court terme un programme de travaux d'équipements de protection solaire, film anti UV, volets roulants, stores bannes, etc., et mise au norme des systèmes de ventilation.

Par ailleurs, des diagnostics thermiques ont été engagés sur une dizaine d'établissements prioritaires afin de proposer un programme de rénovation à plus long terme.



Faust Audio Playground, la programmation musicale à portée de tous

Développée par GRAME, centre national de création musicale, Faust Audio Playground est une plateforme Web qui offre la possibilité de concevoir des applications musicales en ligne, téléchargeables sur smartphones et avec lesquelles l'utilisateur-trice peut par la suite jouer sur scène, en classe ou à la maison. C'est le geste de l'utilisateur-trice du téléphone qui génère les sons et non un « pianotage » sur l'écran. En partenariat avec la Maison des Mathématiques et de l'Informatique,

GRAME propose, depuis 2015, des ateliers d'initiation à la programmation musicale. En 2016, plus de 100 élèves ont appris à concevoir leurs applications musicales et créer ainsi leur propre lutherie numérique. Une pratique pédagogique innovante allant de la fabrication d'un instrument de musique jusqu'à la performance musicale à partir des instruments ainsi créés.

<http://www.grame.fr/mediation/faust-audio-playground>



Action de sensibilisation à destination des élèves des écoles primaires

La Ville, par le biais de l'Agence Locale de l'Énergie, réalise le défi Class'Énergie au sein de ses établissements scolaires.

Cette année, 3 classes de l'école Julie-Victoire Daubié dans le 7^{ème} arrondissement et 3 classes de l'école Louis Pergaud dans le 8^{ème} arrondissement étaient concernées.

Ce défi est composé d'interventions pédagogiques destinées à sensibiliser les élèves de CM1/CM2 aux économies d'énergie. Cette action permet d'acquérir une culture de l'engagement éco-citoyen et une sensibilité aux thématiques de l'énergie, de l'environnement et du développement durable de manière très concrète.



XIII^{ème} rencontre « Enfance et Handicap »

Le 28 novembre 2016, l'association La Souris Verte a organisé sa treizième journée, comme tous les ans dans les salons de l'Hôtel de Ville, sur le thème : « Penser l'accueil de l'enfant en situation de handicap pour un vivre ensemble ».

POUR UNE ADMINISTRATION EXEMPLAIRE



Qualité de vie et santé au travail

La Direction de l'Enfance s'attache à tout mettre en œuvre pour favoriser le plaisir au travail des équipes, et donc la qualité de vie au travail, inhérente à un accueil de qualité des enfants et de leurs familles.

Ainsi, des actions très concrètes sont développées, comme les formations, notamment les formations PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique), ou différents dispositifs d'accompagnement.

La Direction de l'Enfance a engagé une démarche globale en faveur de la qualité de service et de la santé au travail, avec une vigilance sur la transversalité des réflexions, l'implication de la ligne managériale, l'approche dynamique et participative, la dimension temporelle et la méthode itérative (attention portée à l'évalua-

tion / retour d'expérience).

Ainsi, un réseau d'assistant-es et de préventeur-trices se constitue pour faire vivre collectivement la réflexion au sein des établissements autour de la prévention et du mieux-être au travail.

Le mieux-être au travail est au cœur du projet de la Direction de l'Éducation : « Proximité et valeurs partagées ». La direction s'est engagée dans une démarche continue d'amélioration des conditions de travail qui se veut participative, favorisant le dialogue avec les agent-es autour du travail.

C'est ainsi que de nombreux groupes de travail transversaux se sont mis en place et ont abouti à des actions concrètes, par exemple :

- un guide d'entretien des locaux qui vise à harmoniser les pratiques en décrivant des méthodes et bonnes pratiques, accompagné d'une sensibilisation à la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) destinée à tous-tes les agent-es et animée par les responsables de proximité ;
- des actions qui ciblent le bien-être des enfants et des agent-es en agissant sur des temps partagés, comme les temps calmes incluant la sieste des enfants, pour lesquels les agent-es de la Ville et de l'Éducation Nationale sont concerné-es. Pour mieux se comprendre et aborder ce temps dans une plus grande sérénité, certains agent-es et des personnels de l'Éducation Nationale ont partagé des temps de relaxation. Ce dernier exemple illustre la volonté de la direction de bien articuler le Projet Educatif de Territoire et la démarche « Mieux être au travail ».



« Les conférences du Futur »

Le projet du Théâtre Nouvelle Génération est de donner la parole aux plus jeunes pour construire le futur. De ce fait, de nombreuses interventions dans les écoles sont planifiées. Dans le cadre de ce projet, 10 classes de cycle 3 (CM1, CM2 et 6^{ème}) du secteur de Vaise (Quartiers de Veille Active, QVA) et de Gorge de Loup (Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, QPV) ont participé à des ateliers avec un auteur pour écrire une pièce de théâtre. L'aboutissement du projet est une représentation de la pièce jouée par les enfants devant le public.



Produits d'entretien dans les écoles

Le marché de produits d'entretien utilisés dans les écoles a été renouvelé pour la période août 2016 - août 2020. Le travail préparatoire sur les compositions de produits a été effectué depuis quatre ans en lien avec la médecine préventive pour interdire toute présence de substances Cancérogènes Mutagènes Reprotoxiques (CMR) et limiter celles de composés irritants ou allergisants. Une attention particulière avait été portée sur la réduction des composés comportant des Valeurs Limites d'Exposition (VLE) dans le milieu ambiant. Ce travail a donné des résultats encourageants en matière de baisse significative des sollicitations médicales dues aux produits d'entretien.

La gamme principale de produits (détergents sols et surfaces) qui a été retenue pour ce nouveau marché est éco labellisée. Elle concerne l'ensemble des écoles (maternelles, élémentaires et restaurants) et représente un quart de la gamme.

Par ailleurs, la refonte totale des techniques de net-

toyage mises en place telle que la préimprégnation permet d'utiliser jusqu'à quinze fois moins de détergent que la méthode traditionnelle par double seaux.



Des produits issus de l'agriculture biologique

La Direction de l'Éducation, dès 2004, introduit dans les menus de ses restaurants scolaires, des produits issus de l'agriculture biologique.

Sur une base de 840 aliments proposés, 269 sont « bio » et représentent 32%, alors que les préconisations gouvernementales fixées sont de 20%.

Les aliments « bio » sont variés : viandes, légumes, laitage, fruit et 100% du pain.

La Ville incite le prestataire qui fournit les repas à choisir autant que possible, et dans le respect des règles des marchés publics, des produits dont l'origine est locale, ce qui permet de développer une sensibilisation des enfants au respect des saisonnalités ou une connaissance des produits régionaux.



Restaurant scolaire de la Ville de Lyon



Prendre plaisir dans mon restaurant

Plusieurs projets se développent dans les écoles pour imaginer avec les enfants et les adultes des actions qui permettent de limiter le bruit, notamment dans les restaurants scolaires.

Des jeux sont organisés pour mieux comprendre le fonctionnement de l'ouïe, des outils d'auto-évaluation permettent une prise de conscience des enfants, et des solutions visuelles et musicales aident à réguler le niveau sonore.

Ces actions contribuent au bien-être des enfants et installent autour du repas une qualité d'échange entre enfants et adultes offrant les conditions pour être plus en mesure de découvrir les mets mais être aussi attentif au gaspillage.



Les Biennales

Les Biennales de l'enfance sont un événement où toutes les équipes qui œuvrent pour la petite enfance, sur le terrain ou en central, se réunissent et partagent des réflexions sur leurs pratiques et les projets qu'elles portent.

Après la réflexion sur la relation aux familles et l'accueil du jeune enfant, l'ensemble des professionnel-les de la Direction de l'Enfance se sont retrouvé-es cette année autour d'une thématique « Santé et mieux-être au travail », qui touche tous-tes les agent-es de la Petite Enfance de la Ville de Lyon.

Au-delà de la richesse des échanges, ce temps de travail est l'occasion d'un partage de valeurs et d'objectifs qui conforte la cohérence de l'action publique.



Keep Calm

Le Théâtre Nouvelle Génération a organisé un événement porté sur l'inversion du rapport parents/enfants en collaboration avec le metteur en scène Michel Scheiwer. Les enfants de 9 à 11 ans du Centre social Pierrette Augier de Vaise ont eu la parole et ont pu être écoutés par des adultes et parents. Reliés en duo par des casques et des micros, les enfants ont répondu à trois questions : Moi, enfant, qu'est-ce que je sais faire ? Qu'est-ce que je pense des adultes ? Qu'est-ce que je sais sur l'hygiène de vie d'un adulte ? Le but de l'opération était de provoquer la rencontre inattendue de deux mondes qui se côtoient sans véritablement se connaître et interroger les places respectives de chacun.



Accueil lors des Biennales 2016 de l'enfance

© Ville de Lyon



10.

DÉVELOPPEMENT CULTUREL

◦ STRATÉGIE POURSUIVIE

Les politiques culturelles, d'aide à la création et patrimoniales regroupent une grande diversité de domaines : lecture publique, archives, archéologie, patrimoines matériels et immatériels, mémoires, arts plastiques, théâtre, danse, musique, enseignements artistiques, mais aussi des pratiques en amateur, voire anthropologiques. Elles présentent aussi une grande diversité, de la sphère publique et privée, d'opérateurs-trices, de professionnel-les, d'amateur-trices, de l'éducation populaire, et des utilisateur-trices, participant-es...

La stratégie poursuivie est de développer les écosystèmes :

- en repérant et en mettant en réseau les parties prenantes (habitant-es, bénéficiaires, porteur-ses d'initiatives, artistes, établissements...);
- en développant l'information, la co-formation ;
- en suscitant la coopération et les hybridations avec les domaines du Développement Durable ;
- en s'appuyant sur les cadres des politiques transversales conduites par la Ville.

◦ CONTEXTE & OBJECTIFS

46

Une culture urbaine, humaine et durable : la culture, la création, le patrimoine sont des engagements forts de la Ville qui engage sur ces champs près de 20% de son budget. Le service public de la culture se décline grâce à l'élaboration d'une offre et de services adaptés à tous les publics. L'objectif général est d'améliorer nos actions sur toutes les thématiques du développement durable définies par la Ville.

◦ INDICATEURS

2 470 000



passages

dans les bibliothèques
municipales.



Projet Opéra et numérique

Lancé en 2016 par l'Opéra de Lyon, le projet Opéra et numérique se décline en trois volets : des actions en milieu scolaire, des stages de vacances scolaires et une commande artistique.

Deux classes de 3^{ème} participent ainsi à un parcours de découverte de l'Opéra, bénéficient d'ateliers de pratiques artistiques et présentent une production collective en fin de projet à l'Opéra. Le projet artistique et culturel s'intègre dans le projet éducatif porté par les équipes enseignantes.

Les stages réunissent vingt adolescent-es de 12 à 15 ans et ont lieu à l'Amphi Opéra ; une restitution est présentée à la fin de chaque session de stage devant les familles et les partenaires. Les inscriptions sont individuelles (15 places) ou accompagnées par des structures associatives partenaires (5 places). Aucun prérequis de pratique artistique n'est demandé.

Les artistes auxquels l'Opéra a passé commande travaillent sur les concepts d'art total et de boîte noire, caractéristiques de l'opéra et de la production théâtrale. Ils interrogent la forme lyrique avec leur propre esthétique. L'équipe est constituée d'artistes travaillant l'image et la scénographie, la musique et le son, la voix et le texte, au travers d'outils « low » et « high tech ».

Les artistes travaillent en collectif avec les participants des stages et des collèges. Le processus de création a une importance centrale ; la restitution, qui est le résultat du travail individuel et collectif, permet de valoriser ces dimensions.

Après une première année de travail et un bilan très positif, ce projet sera reconduit en 2017-2018.



Soutenir la production et la création culturelle

Les deux nouvelles manifestations de la Mairie du 3^{ème} arrondissement, « Maillages » et le « Banquet Républicain » sont engagées dans une démarche de soutien à la création culturelle locale. En effet, « Maillages », un spectacle se tenant chaque année gratuitement pour les jeunes du 3^{ème} arrondissement, offre à des compagnies émergentes une scène importante qu'est la Bourse du Travail. C'est une occasion pour elles de se faire connaître et de promouvoir leur création. A titre d'exemple, la compagnie Tie Break, présentée pour la 2^{ème} édition de « Maillages », est en train de s'implanter sur le territoire de l'arrondissement (résidence d'artistes en construction avec la SEPR et la Maison Pour Tous). Le Banquet Républicain met également à l'honneur des artistes du 3^{ème} arrondissement (le label PK21) et également des compagnies locales comme le groupe Tour 2 Bal.



Favoriser l'accès à l'offre culturelle

Avec « Maillages » dans le 3^{ème} arrondissement, un public « empêché » accède, parfois pour la première fois, à une grande salle de spectacle. Ce public pousse ses portes grâce aux relais socio-éducatifs du territoire (MJC, monde associatif, etc.) qui l'accompagnent vers cette soirée dans une institution telle que la Bourse du Travail. Avec le Banquet Républicain, l'offre culturelle se saisit le temps d'une soirée de l'espace public, au cœur d'un paysage emblématique du 3^{ème} arrondissement sur la place Charles de Gaulle. Les passant-es et acteur-trices de l'arrondissement se rassemblent donc pour fêter la République au début de l'été, une République présentée sous son aspect culturel, dans toute sa diversité : musique populaire, conteur africain, chanteur des cultures urbaines, etc.



L'opéra de Lyon



Accompagner les pratiques culturelles

Dans le cadre de « Maillages », la compagnie est invitée, au-delà de son spectacle, à initier à son art les jeunes de l'arrondissement dans les structures socio-éducatives. Le résultat de ce travail est présenté à la fin de la représentation à la Bourse du Travail.

C'est une réelle initiation qui a d'ailleurs fait naître des vocations dans les pratiques de la danse auprès du public initié. Les structures partenaires sont très attachées à ce volet du projet.

Dans le cadre du Banquet Républicain, une artiste plasticienne a été mobilisée pour faire travailler les jeunes du 3^{ème} arrondissement sur les valeurs de la République. Ce travail a été exposé sur la place Charles de Gaulle lors de l'événement.



Centenaire de Verdun

Le 11 novembre 2016, la commémoration de l'armistice de la Grande Guerre a été l'occasion de célébrer le centenaire de la bataille de Verdun et de souligner le rôle majeur de la ville de Lyon comme ville-hôpital.

Lyon accueille en effet des milliers de blessés de Verdun et des autres champs de bataille. En lien avec le Gouverneur militaire, la Ville a profité de cette commémoration pour mettre en valeur le Service de santé des armées.

De plus, la métropole lyonnaise est devenue un pôle majeur de formation de santé des armées, avec l'arrivée à Bron de l'école des étudiants infirmiers, initialement basée à Toulon.

Après la cérémonie officielle, de nombreuses animations et expositions ont été proposées place Bellecour, notamment :

- exposition d'un camion Berliet CBA ayant emprunté la Voie sacrée ;
- exposition de la Fondation Berliet : « Marius Berliet et l'effort de guerre 1914-1918 » ;
- exposition du musée militaire : « Lyon Ville-hôpital 14-18 » ;
- présentation de l'exposition « Rayons X - une autre image de la Grande Guerre » ;
- stand premiers secours (mis en œuvre par l'École de santé des armées) ;
- stand d'information des deux écoles de Bron (École de santé et École du personnel para médical des armées) ;
- antenne chirurgicale avancée du Service de santé des armées.



« Rendez-vous du Patrimoine »

Depuis 2016, la Ville met chaque année un coup de projecteur sur le patrimoine lyonnais et l'engagement de tous les acteurs locaux qui œuvrent à sa sauvegarde et à sa valorisation grâce aux « Rendez-vous du Patrimoine ».

Pendant deux jours, les associations dédiées au patrimoine, les conseils de quartiers et comités d'intérêt locaux (CIL) de la ville, sont invités à s'informer, à échanger avec des experts locaux et de renommée internationale, à travers des ateliers, des tables rondes pour étudier la préservation du patrimoine historique de façon concrète et prospective, que cela soit sous l'angle de l'urbanisme, du tourisme, de la culture ou des aspects juridiques.

En tant que présidente de l'Organisation des Villes du Patrimoine Mondial (OVMP), Lyon se devait de fédérer le tissu associatif et de soutenir et valoriser l'engagement de tous les amoureux du patrimoine lyonnais. Lyon développe une approche collaborative de la sauvegarde

de l'héritage urbain, en mettant l'accent sur la participation citoyenne.

Lancé en 2016, le prix « Citoyens du patrimoine » distingue des initiatives originales de particuliers ou d'associations au service du patrimoine lyonnais : sauvegarde du bâti, découverte de l'histoire de la ville, actions bénévoles, recherches historiques ou encore diffusion d'informations.



Partager et mettre en valeur les mémoires et les héritages

En proposant une soirée autour des cultures urbaines à la Bourse du Travail, dans le 3^{ème} arrondissement, l'art d'aujourd'hui rencontre les mémoires d'hier. La Bourse est un patrimoine ouvrier et social fort, souvent oublié. Ce soir-là, des jeunes franchissent ses portes et se retrouvent donc confrontés à cette histoire, celle de leur territoire, à travers ses fresques, son architecture faisant la part belle aux éléments de construction Art Déco.

Avec l'intervention artistique autour des valeurs de la République lors du Banquet Républicain, les héritages sont mis en valeur et éclairés au prisme de l'actualité.



Restauration de la fontaine Bartholdi (1^{er} arrondissement)

La fontaine conçue par Frédéric Auguste Bartholdi, le célèbre sculpteur à qui l'on doit également la statue de la Liberté à New York, est classée au titre des Monuments Historiques depuis 1995.

Depuis plusieurs années, la fontaine montrait des faiblesses dues à la forte corrosion de ses structures métalliques internes, à l'altération des sculptures ou encore à la perforation de sa couverture de plomb.

Les travaux, d'une durée de 18 mois environ, ont débuté en 2016 par un démontage de l'œuvre, qui a été acheminée par convoi exceptionnel jusqu'en région parisienne dans les ateliers d'une fonderie spécialisée. Les pièces de la fontaine Bartholdi y seront nettoyées, réparées, patinées, la structure sera renforcée ou remplacée. Ce travail d'orfèvre se conclura par une phase de remontage de la sculpture et de sa structure métallique place des Terreaux.



Archives numérisées

Les Archives Municipales de Lyon (AML) ont numérisé depuis 2008 plus de 3,14 millions d'images, et 20,8 millions de pages ont été vues en 2016. C'est l'un des sites d'archives les plus consultés en France.

FOCUS SUR L'ANNÉE 2016



Partager la fabrique du patrimoine

Le projet « Approche et enjeux du Paysage Urbain Historique » qui a associé la Ville au titre du Plan de gestion Patrimoine mondial à plusieurs laboratoires universitaires, a été retenu pour un programme de recherche-action d'une durée de trois ans.

Il s'agit de favoriser une approche plus démocratique et citoyenne du patrimoine en développant une procédure et un outil qui permettent de remplir la démarche Paysage Urbain Historique, appliquée au Site historique de Lyon.

Le livrable, un atlas évolutif, collaboratif et participatif numérique, sera mis en application auprès des musées Gadagne en tant que Centre d'interprétation du site historique de Lyon.



Finalisation des Projets Culturels de Territoire (PCT) dans les quartiers prioritaires de la Ville

Les Projets Culturels de Territoire (PCT) sont co-écrits avec les acteur-trices de chaque Quartier Politique de la Ville (QPV) et Quartier de Veille Active (QVA), en lien avec les Conseils Citoyens et les Conseils de Quartier. Ils représentent une quinzaine de quartiers prioritaires, soit 17% de la population lyonnaise. Y sont décrites les grandes orientations de travail en matière culturelle

et artistique pour les années à venir, après avoir été redéfinies collectivement en 2016 pour la période 2016 à 2020.

C'est aussi la base qui permet d'organiser l'engagement de chacun-e (associations des territoires, artistes, équipements culturels, signataires du Contrat de Ville, etc.).

Les nouveaux PCT sont en ligne sur :

<http://www.polville.lyon.fr/des-quartiers-lechelle-de-la-ville/les-thematiques/culture/les-pct-projets-culturels-de-territoire>



Journées « Nos Cultures de la Ville »

© Ville de Lyon



11.

ÉGALITÉ ET DIVERSITÉ

◦ STRATÉGIE POURSUIVIE

Depuis 2002, la Ville s'est engagée dans une politique de prévention et de lutte contre les discriminations qui, en 2010, lui a permis d'être la première collectivité territoriale à obtenir le Label Diversité de l'AFNOR, renouvelé en 2015 pour une période de 4 ans.

Dans ce cadre, une démarche « Égalycité » globale, coordonnée par la Mission Égalité, a été progressivement construite autour de 3 volets d'action complémentaires et indissociables : l'égalité de traitement, l'égalité des chances, la promotion de la diversité.

Pour atteindre les objectifs assignés dans ces domaines, trois axes de travail ont été déterminés :

- la Ville en sa qualité d'employeuse ;
- les services au public délivrés par la Ville et ses partenaires ;
- les politiques publiques déclinées sur son territoire.

La Collectivité a, par ailleurs, ratifié en 2012 la « Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale » prolongée par un second plan de 90 actions en 2016.

◦ CONTEXTE & OBJECTIFS

50

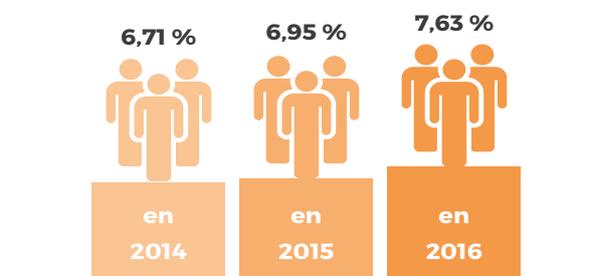
L'année 2016 a été marquée par la mise en œuvre de mesures répondant à la publication de plusieurs textes réglementaires réaffirmant l'ancrage de l'action du secteur public sur un socle de valeurs fortes, valeurs qui font l'objet depuis plusieurs années d'actions récurrentes à la Ville comme le respect du principe de laïcité et de neutralité des agent-es du service public.

Alors que la Ville était précurseuse sur la publication d'un rapport de situation comparée entre les femmes et les hommes employés par la Ville dès 2014, elle a présenté son premier Rapport Annuel Égalité au Conseil municipal du 26 septembre 2016, répondant aux obligations réglementaires pour les collectivités locales de plus de 20 000 habitant-es.

Les dispositions qui élargissent les motifs d'interdiction de soumissionner à un marché public à toute personne morale condamnée pour délit de discrimination ou qui n'a pas respecté ses obligations en matière d'égalité professionnelle, a renforcé et

donné une assise aux mesures prises par la Ville de Lyon dans sa commande publique, incitant ses fournisseurs à lutter contre les discriminations dans leurs pratiques d'employeurs.

◦ INDICATEURS



Taux de Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi* à la Ville de Lyon.

*Bénéficiaire de l'obligation d'emploi : obligation portant sur l'emploi des travailleurs handicapés imposée à tout employeur privé ou public d'au moins 20 salariés / agents, et égale à 6% de son effectif total (chiffres au 31 décembre de chaque année).



Deuxième plan égalité Femmes-Hommes approuvé en mars 2016

Lors du Conseil municipal du 14 mars, la Ville a renouvelé sa volonté de travailler à la construction de l'égalité réelle entre les Lyonnaises et les Lyonnais en votant un deuxième plan de 90 actions.

Ce plan a été élaboré en concertation avec les élu-es, les services de la Ville et la société civile dans le cadre du « Conseil pour l'égalité femmes-hommes à Lyon ».

Les 3 axes du Plan précédent sont repris en élargissant leur champ d'action : Lyon Ville apprenante et communicante, Lyon Ville employeuse, Lyon Ville prestataire de services à la population.

Des exemples d'actions sont présentés dans la partie Focus.



Fil rouge sur l'Égalité Femmes - Hommes dans l'aménagement urbain aux Musées Gadagne

Dans le cadre des engagements des musées Gadagne sur la question de l'égalité Femmes - Hommes, un fil rouge a été mis en place dans la programmation des Balades Urbaines depuis janvier 2016.

Trois balades créées spécifiquement avec des angles et des regards complémentaires sur trois arrondissements ont vu le jour : Le genre urbain, l'espace public face au genre (8^{ème} arrondissement), Où sont les femmes ? (2^{ème} arrondissement), Soyons sport ! (8^{ème} arrondissement).



Actions de médiation en faveur de l'égalité Femmes - Hommes et de l'accessibilité

Le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation (CHRD) a créé une nouvelle visite thématique de l'exposition permanente sur les Femmes durant la Seconde Guerre Mondiale. Il a participé aux Journées du Matrimoine 2016 et a mis en place une offre pérenne de visites à l'attention des personnes en situation de handicap (Déficient visuel et Langue des Signes Française) et des visites de l'hôpital de jour du Vinatier et du Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) de Lyon.



Mise en œuvre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP)

Le chantier de recensement et de planification de l'accessibilité sur les Etablissements Reçevant du

Public (ERP) et Installations Ouvertes au Public (IOP), coordonné par la Mission accessibilité, se poursuit à la Ville dans le cadre de l'Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée).

Une cinquantaine d'IOP (espaces verts, terrains sportifs, cimetières...) ont été ciblées et ont été diagnostiquées dans le courant de l'année. Les travaux de mise en accessibilité sont maintenant en cours de réalisation. Les technicien-nes et responsables de projet espaces verts ont été formé-es à la méthodologie de diagnostic ainsi qu'aux bonnes pratiques d'aménagement permettant l'accessibilité des équipements.



Aménagement pour personnes à mobilité réduite de la maison de quartier Bayard (2^{ème} arrondissement)

Par ailleurs, 4 Etablissements Reçevant du Public (ERP) ont été rendus accessibles : la crèche Chevreul (7^{ème} arrondissement), l'église Saint Maurice (8^{ème} arrondissement), le gymnase Bellecombe et la Mairie du 6^{ème} arrondissement.

61 études de diagnostic des ERP de cinquième catégorie ont été réalisées. Des études patrimoniales sur la mise en accessibilité de 18 ERP classés ou inscrits ont été effectuées.

Cette année a aussi vu le développement d'une base de données pour le suivi de l'Ad'AP et la création d'un guide accessibilité. Une formation a été délivrée aux agent-es chargé-es de la mise en œuvre.

Concernant les établissements privés recevant du public, la Mission égalité a traité et archivé 297 Ad'AP et 374 déclarations sur l'honneur d'accessibilité.



Campagne handicap de la Ville de Lyon



Evènements sur le thème du handicap

~ **Conférence Charles Gardou, le 29 septembre 2016 dans les Salons de l'Hôtel de Ville.** Charles Gardou, anthropologue et professeur à l'Université Lyon 2, a retracé l'évolution au fil du temps de la perception

POUR UNE ADMINISTRATION EXEMPLAIRE



Formation des agent-es des antennes solidarités à l'interculturalité

Suite au constat d'une montée des revendications communautaires et religieuses des usager-ères auxquelles sont parfois confrontés les travailleurs sociaux, une formation, axée sur l'interculturalité, a été organisée. Des outils de compréhension et de négociation avec l'autre ont été proposés pour mieux appréhender les différences de culture et les accepter dans toutes leurs dimensions : langue, symboles, valeurs, préjugés.

des handicaps dans diverses régions du monde et en France, en s'appuyant sur ses ouvrages et en illustrant ses propos par des témoignages.

~ **Campagne d'affichage handicap et les difficultés posées par le stationnement « sauvage ».** Du 1^{er} au 15 juin 2016, la Ville a lancé une campagne de sensibilisation sur les panneaux Decaux et dans la presse sur les difficultés de vie quotidienne des personnes en situation de handicap. Pour sa première édition, la campagne est centrée sur le cheminement piétons et le stationnement sur les trottoirs. Le photographe qui en a réalisé les images est lui-même une personne en situation de handicap, de même que les deux personnes photographiées, sujets illustrant cette campagne.



« Cours de danse minute »

Sur deux jours, le personnel des Subsistances accompagné par des étudiant-es, a mis en place des cours de danse participatifs. L'objectif : aller chercher des personnes ayant une pratique de la danse et les inviter à venir transmettre leur danse, durant 30 minutes, à un groupe d'amateurs. Sur l'édition 2016, une trentaine de personnes ont accepté de participer pour le plus grand plaisir des 1 500 participants. Le but de l'action est de rassembler un maximum de cultures et de danses différentes afin d'obtenir une mixité, tant au niveau des « danseur-euses » que des « professeur-es ». L'ensemble de l'action s'est appuyée sur le bénévolat.



Evènement sur le thème de la laïcité

Du 3 octobre au 12 novembre 2016, se sont déroulées les « Assises des religions et de la laïcité », opération organisée de manière unique en Europe. La Ville a participé activement en organisant des manifestations dans ses établissements culturels avec des colloques, conférences et films-débat : à la Bibliothèque de la Part Dieu, au Musée des Beaux-arts, au Musée Gadagne, dans les bibliothèques d'arrondissement et au Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation (CHRD).



La Cellule Santé et Egalité au Travail (CSET) pour traiter les situations de discriminations

Le dispositif de la Cellule Santé et Egalité au Travail de la Ville possède deux niveaux d'interpellation :

~ **Qualification des faits :** une permanence téléphonique destinée aux agent-es de la Ville et prise en charge par l'association Amely, boutique du droit, a été mise en place. Le but de cette permanence est d'entendre les agent-es qui se sentent discriminé-es, harcelé-es ou victimes d'une situation au travail rele-

vant d'une discrimination ou d'une atteinte à leur santé ou à leur intégrité physique et/ou mentale et de les informer sur leurs droits, sur leurs possibilités d'action. 12 agent-es ont été reçu-es cette année, contre 57 la première année en 2013, dont 5 situations perçues comme de la discrimination.

- **Régulation/médiation** : l'objectif est de proposer aux agent-es qui s'estiment victimes d'une situation de travail, des solutions permettant de retrouver des conditions et des relations de travail propices, tout à la fois à la construction de leur santé et à l'efficacité du service. La méthode de ce dispositif repose sur une instruction concertée de la situation axée sur le travail, dans un cadre administratif clair, associant le collectif de travail.

Cette année, la CSET a traité 22 saisines.



Gestion du fait religieux et de la laïcité

Les « Ateliers de l'égalité et de la laïcité » ont continué leurs travaux en rentrant dans une phase plus opérationnelle : conception d'un livret à destination des agent-es de la Ville, diagnostic de situations dans les directions pour alimenter le livret, formation d'agent-es comme formateur-trices « valeurs de la République et laïcité » habilité-es par l'Etat.

Le livret est un outil pratique pour les agent-es constitué de fiches d'analyse de situations et de fiches ressources présentant les éléments juridiques de référence ainsi que la jurisprudence afférente. Fiches pratiques et fiches ressources sont organisées au regard de 3 niveaux, la relation aux usager-ères / la relation entre les agent-es / les élu-es.

Enfin, le dispositif a été doté d'un « Allo ressource », véritable assistance en temps réel pour la résolution de situations professionnelles problématiques liées à la gestion de la laïcité et du fait religieux.



Bilan de la sensibilisation systématique des entreprises à la lutte contre les discriminations dans la commande publique

L'objectif de cette action comprise dans le projet européen Buydis, mise en œuvre en 2014, est de développer l'égalité et la diversité dans l'emploi à travers l'achat public. Il s'agit pour la Ville d'associer ses fournisseurs dans une démarche d'amélioration continue en matière de lutte contre les discriminations et de promotion de l'égalité.

Ainsi, 2015 a été l'année d'expérimentation de la question de départage anti-discrimination dans près de 213 marchés. En 2016, un bilan a été mené : 83% des consultations ont été concernées par la question et 80%

des candidats ont répondu à la question. Il a permis de revoir les orientations, affichées dans le SPAR (Schéma de Promotion de l'Achat Responsable).



Séminaire pour les agent-es sur les enfants exposés aux violences conjugales le 25 novembre

L'objectif de ce séminaire a été de sensibiliser les agent-es de la Ville, aussi bien dans leur vie professionnelle que dans leur vie privée, pour mieux repérer les situations de violence et pouvoir orienter les victimes vers les ressources existantes. Plusieurs temps forts ont marqué cette journée, notamment des présentations de l'action de la Ville en ce domaine et une pièce de théâtre destinée à engager le débat parmi les participant-es.



Poursuite de la mise en œuvre du plan RITHME (Recrutement, insertion de travailleurs handicapés et maintien à l'emploi)

- Signature d'une nouvelle convention avec le FIPHFP : la convention a été renouvelée le 11 octobre pour une durée de 3 ans et pour un montant de 1 million d'euros afin de poursuivre la politique d'emploi des travailleurs handicapés pour le recrutement, les aménagements de poste, le maintien dans l'emploi et la formation. Les résultats pour 2016 font état de 11 recrutements en vue de titularisation et 120 agent-es sont concerné-es par un aménagement de poste.

- Sensibilisation aux troubles cognitifs comme la dyslexie, dysphasie, dyspraxie, dyscalculie : en octobre 2016, la Ville a souhaité mettre en lumière les troubles en « dys », car peu de demandes de compensation de ce handicap parviennent à la mission handicap. C'est pourquoi, afin d'inciter les agent-es à se faire connaître afin de leur proposer un aménagement de poste, une campagne de communication sur ce sujet a été lancée au 3^{ème} trimestre 2016.



Constitution d'un réseau « Handicap »

Le 12 octobre 2016 a vu le lancement d'un nouveau réseau à la Ville de Lyon animé par la Mission égalité : le réseau Handicap. Il se compose de 13 correspondant-es agissant sur le déploiement de la politique Handicap dans les services municipaux

Ce réseau a pour objectif l'identification et le suivi des actions menées sur le territoire de la Ville, la coordination de la politique Handicap de la municipalité ainsi que l'échange d'informations et de bonnes pratiques.



UEFA Euro 2016

L'UEFA EURO 2016 a permis à de multiples associations, institutions culturelles ou événements sportifs de se mobiliser. Beaucoup ont eu la possibilité de se faire connaître et de rencontrer de nouveaux publics grâce aux actions de communication engagées.

Ce travail d'une année a vu son aboutissement place Bellecour avec la « Fan Zone », qui a obtenu un grand succès avec deux écrans géants implantés pour la rediffusion des matchs, le tout dans une ambiance festive alimentée par un programme d'animations sportives élaboré par l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS). Ce programme ouvert à tous-tes les supporter-trices a rassemblé 950 élèves des sections sportives scolaires issus de 19 collèges de la Métropole de Lyon. Les élèves ont été encadrés par 27 enseignants en EPS et 79 cadres sportifs issus de 11 clubs, ligues et comités départementaux. Une dizaine de sports ont été présentés sur les 23 jours d'ouverture de la Fan Zone qui ont attiré de nombreux athlètes locaux-ales de renoms, ainsi que des acteur-trices culturel-les tels les POKEMON CREW, qui s'y sont produits. Ce programme fut entièrement financé par un mécène.

Des actions fortes ont été réalisées pour les jeunes avec « Sports dans la ville » avec le soutien de la Ville de Lyon. Un Tournoi Solidaire International a rassemblé 500 jeunes en difficulté, provenant du monde entier, sur le campus de Vaise.

2 000 enfants de Lyon et de la Métropole issus de milieux défavorisés ou hospitalisés ont également assisté à un match grâce à l'opération « 20 000 sourires d'enfants ». Il est également important de souligner que sous l'impulsion de l'action menée par le Club des Villes Hôtes, et afin d'améliorer les conditions de pratique du football au niveau local, l'UEFA a consenti à verser 2 millions d'euros à chaque ville, dans le but de mener des projets de rénovation et d'extensions d'équipements sportifs dédiés.

5 équipements en ont donc bénéficié sur Lyon : il s'agit des stades Ebrard (8^{ème} arrondissement), Sonny Anderson (2^{ème} arrondissement), Bavozet (8^{ème} arrondissement), Marc-Vivien Foé (3^{ème} arrondissement) et Grégory Coupet (4^{ème} arrondissement), à l'occasion de l'inauguration duquel était présent le président de l'Euro 2016 SAS, Jacques Lambert, entouré de nombreux-ses élu-es et de plus de 200 enfants des clubs de la Croix-Rousse.

Enfin, quelques jours avant le début de la compétition, dans le cadre du « Trophy Tour », le trophée officiel de l'EURO 2016, accompagné de la mascotte « Super Victor », a été présenté aux participants de la seconde édition de RE LYON NOUS, qui enregistra 2 500 inscrits en 2016, contre 1 300 l'année précédente.

RE LYON NOUS est un événement gratuit ouvert à toute équipe de 4 composée d'au moins un-e adulte réfé-

rent-e. Les participant-es partent à la conquête d'une énigme dissimulée dans les vestiges du patrimoine lyonnais, au gré d'animations ludiques, sportives et théâtrales que la Ville de Lyon leur propose le temps d'une journée pleine de festivités...



La Journée Internationale des droits des femmes du 8 mars

A l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, les initiatives se sont multipliées dans la cité avec plus de 30 événements dépassant le cadre de la journée symbolique. La Ville de Lyon a présenté à plusieurs voix au grand public, le bilan de son premier plan « Cultivons l'égalité femmes-hommes » 2014-2016.



Campagne sur la Journée Internationale des droits des femmes



Les Etats généraux de l'égalité Femmes-Hommes dans les arts et la culture au Théâtre des Célestins

La Ville a accueilli les premiers états généraux de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les arts et la culture en octobre. Il s'agissait d'explorer les raisons des résistances au changement face à l'exclu-

sion des femmes des lieux de visibilité et de pouvoir et pour débattre de la transformation des politiques publiques de la culture sous le prisme de l'égalité femmes-hommes.

A cette occasion, la Déclaration d'intention pour l'égalité réelle des femmes et des hommes dans la culture et la création artistique sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes a été signée par tous les niveaux de tutelle de la culture de la Région.



Des établissements culturels expérimentent des solutions pour rendre accessibles leurs spectacles au public en situation de handicap

A l'occasion de certains spectacles, le Théâtre des Célestins met en place un système d'audio description, dispositif pour permettre au public de mieux appréhender le spectacle et ses subtilités (décors, costumes, déplacements des comédiens...).

Au-delà de ce dispositif, deux visites tactiles des décors ont été organisées avant deux représentations avec le régisseur plateau du spectacle concerné. Chaque spectateur-trice a pu, à cette occasion, rencontrer les équipes artistiques et techniques et « se promener » dans le décor pour une visite inédite où « le toucher devenait porteur d'image ».

De son côté, la Maison de la Danse propose des spectacles adaptés en Langue des Signes Française pour les personnes sourdes et malentendantes et en audiodescription pour les personnes aveugles et malvoyantes grâce à une voix off qui décrit les gestes des danseur-seuses, afin de rendre la chorégraphie accessible aux personnes malvoyantes. Des ateliers de pratique corporelle ont permis aux personnes malvoyantes et aveugles de vivre physiquement certains mouvements que les danseur-seuses interprètent ensuite sur le plateau. Cet atelier était suivi d'une visite tactile du décor. Pour les spectateur-trices porteur-euses d'appareil auditif, la Maison de la Danse propose de vivre une nouvelle expérience grâce à la boucle auditive. Celle-ci transmet directement le son du spectacle à l'appareil auditif (lorsqu'il est réglé sur le mode « t ») et permet de profiter d'une écoute plus confortable sans être dérangé-e par les bruits ambiants de la salle.



Dénomination de trois nouvelles voies en 2016, dans la ZAC des Girondins

La Ville veille à donner des dénominations de rues et lieux publics de façon plus équilibrée entre les femmes et les hommes alors que jusqu'à présent 97% des noms de rues sont masculins en France.

Ainsi, à Lyon, 93 rues, 13 écoles, 5 établissements sportifs (salles, stades et terrains de proximité) ont un nom de femme. Dans la ZAC des Girondins dans le 7^{ème} arrondissement, à la rue Simone de Beauvoir s'ajoutent trois voies nouvelles : Eugénie Niboyet, qui a lancé le premier journal pour les femmes, Simone Iff, fondatrice du planning familial et Flora Tristan, militante pour le droit des femmes à pouvoir divorcer.



Création de trois nouvelles rues dans la ZAC des Girondins (7^{ème} arrondissement)

© Ville de Lyon



12.

SENSIBILISATION, ÉDUCATION POPULAIRE ET FORMATION

◦ STRATÉGIE POURSUIVIE

La Ville de Lyon s'est engagée pour sensibiliser et éduquer les habitant-es au développement durable et pour communiquer et valoriser les actions mises en œuvre dans ce domaine.

Ces actions s'inscrivent dans 3 axes stratégiques :

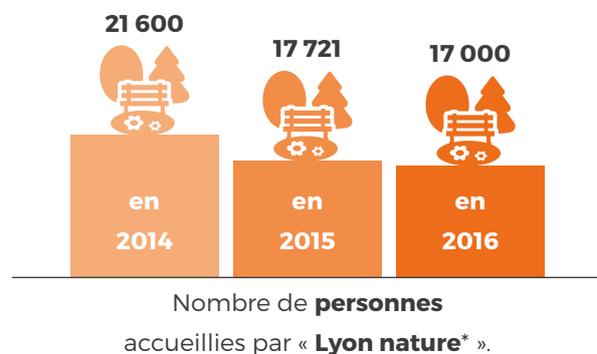
- communiquer, valoriser et rendre visible aux Lyonnais-es les actions de la Collectivité et des acteurs du territoire à travers ses outils de communication grand public ;
- soutenir les acteurs de la ville (associations, entreprises, chambres consulaires, enseignant-es des écoles primaires...) pour agir concrètement et promouvoir le développement durable pour toutes les générations de la ville ;
- assurer l'information et la formation de tous-tes ses agent-es pour les sensibiliser aux enjeux du développement durable, pour valoriser leurs actions et celles des services dans ce domaine, faire de la Ville de Lyon une collectivité exemplaire.

La Ville, soutient en outre, l'éducation populaire via de nombreuses conventions et subventions. Parallèlement, elle mène une forte politique de formation pour ses agent-es, y compris en matière de développement durable.

◦ CONTEXTE & OBJECTIFS

L'enjeu est de développer une culture partagée du développement durable et de promouvoir un développement harmonieux pour atteindre les objectifs d'informer les Lyonnais-es, de valoriser les événements sur son territoire et d'assurer la promotion de ses actions, grâce à des outils classiques et numériques très étendus qu'elle anime.

◦ INDICATEURS



*« Activités nature » organisées par les services de médiation de 3 entités de la Direction des Espaces Verts de la Ville, regroupées sous le nom de « **Lyon nature** », à savoir : le **Pôle Parcs & jardins**, le **Zoo** et le **Jardin Botanique**, dont les directions sont situées au cœur du Parc de la Tête d'or.



La Semaine Bleue

La Semaine Nationale des Retraité-es et Personnes Âgées, appelée Semaine Bleue, a lieu chaque année en octobre, et constitue un moment privilégié de la vie associative.



Campagne sur « La semaine bleue »

Cet évènement vise à informer et sensibiliser l'opinion publique sur la contribution des retraité-es à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées, sur les réalisations et projets des associations.

Cette année, l'axe a été mis sur le partage des émotions et le lien intergénérationnel. La thématique 2016 a mis en lumière l'importance du « bien manger pour préserver sa santé ». L'occasion de réunir tout le monde autour de la table, de créer du lien en réfléchissant sur « Comment se nourrir pour mieux vieillir ? ».



Le développement durable au sein des entreprises

La Ville de Lyon et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône accompagnent les entreprises ayant

mis en place une démarche de développement durable (recours à des produits locaux, réduction des déchets, participation à la vie du quartier...). La campagne de communication « Mon artisan, mon quartier » a ainsi mis en avant la possibilité de consommer local, en circuit-court, pour minimiser l'empreinte carbone et ainsi participer à la vie économique et sociale des territoires.



Eduquer à l'environnement

Chaque année, Lyon Nature, le service d'éducation à l'environnement et à la biodiversité de la Ville de Lyon, accueille plusieurs milliers de personnes dans le cadre de visites guidées ou d'ateliers pratiques proposés aux scolaires de la maternelle aux formations supérieures, mais aussi au grand public, en groupes ou individuels. En 2016, 945 ateliers, visites et animations ont ainsi été proposés et ont accueilli plus de 17 000 personnes, dont 11 500 enfants.



5^{èmes} Rendez-Vous de la biodiversité

La 5^{ème} édition des Rendez-Vous de la Biodiversité, organisée par Lyon Nature, a rencontré encore une fois un beau succès. Sous un soleil radieux, plusieurs milliers de personnes ont arpenté les allées et sont venues à la rencontre des animateur-trices et des acteurs associatifs présents. Une occasion unique et ludique pour le public de mieux comprendre les enjeux de la préservation de la biodiversité et aussi d'y prendre part. Au cours du week-end, l'argent récolté grâce aux dons a permis de soutenir un projet de la FRAPNA Rhône portant sur la médiation de conflits de territoire entre Homme et biodiversité.



Campagne sur la biodiversité



Animation du réseau régional EchosPaysage

La Ville anime depuis sa création en 2007 le réseau régional EchosPaysage imaginé par la DRAAF Rhône-Alpes, la Ville de Lyon, la Métropole de Lyon et les entreprises du paysage d'Auvergne-Rhône-Alpes. Celui-ci est destiné à aider les structures professionnelles privées et publiques de la filière paysage, à pratiquer une gestion plus durable des espaces verts.

L'année 2016 aura permis le rapprochement avec plusieurs organisations professionnelles ou scientifiques nationales. Durant l'année, 7 événements ont été organisés et ont réuni plus de 500 professionnels.



Sensibiliser les Lyonnaises et les Lyonnais aux grands défis du XXI^{ème} siècle et aux objectifs du Développement Durable

En 2016, le traditionnel village de la solidarité internationale de la place Bellecour s'est transformé en Forum des associations de solidarité internationale. C'est un temps fort de sensibilisation aux enjeux de développement durable.

Cet événement s'est tenu dans les locaux de l'Université Catholique, Place des Archives (2^{ème} arrondissement), au sein du campus universitaire qui accueille des étudiants issus de tous les continents.

Symboliquement, la localisation de cette manifestation dans un établissement de grand renom, cultivant une vie intellectuelle attachée à l'interculturalité a été un signal fort.

C'est également le siège d'acteur-trices majeur-es de notre territoire pour l'éducation, la solidarité internationale et le développement durable comme Resacoop (Réseau Rhône-Alpes d'appui à la coopération), réseau multiacteurs de la solidarité internationale et du développement, le Ciedel (Centre International d'Etudes pour le Développement Local), le Rafod (Réseau d'Appui aux Actions et Formations pour le Développement), l'Institut des droits de l'Homme, la Chaire Unesco qui, par leur action, contribuent au développement, aux droits de l'Homme, à la citoyenneté et à la paix civile.

Du 12 au 28 novembre, la programmation a été construite autour de la thématique de l'accès à la santé par le tissu associatif et les ONG lyonnaises ; plus de 15 acteur-trices ont participé au marché de commerce équitable. Le partenariat avec le réseau de salles de cinéma indépendantes GRAC a permis d'organiser 22 soirées projections-débat.

Cette ultime édition de la Semaine de la Solidarité Internationale (remplacée en 2017 par le Festival des Solidarités) a enregistré environ 5 000 participant-es.



Subventions aux associations à vocation internationale accordées par la Ville

22 associations ont été subventionnées par la Ville en 2016, réparties sur les thématiques suivantes :

- *Education à la citoyenneté européenne et internationale*
3 associations pour un montant de 49 000 € ;
- *Francophonie*
6 associations pour un montant de 50 500 € ;
- *Internationalité du territoire*
8 associations pour un montant de 86 000 € ;
- *Solidarité internationale*
5 associations pour un montant de 91 500 €.

Le total des subventions s'élève à 277 000 € en 2016.



Coopérations décentralisées, partenariat avec Porto-Novo (Bénin)

Un an après l'arrivée d'une nouvelle équipe municipale en 2015, l'année 2016 a été marquée par le lancement de deux projets structurant l'intervention de la Ville dans les prochaines années. Le projet « Porto-Novo, Ville Verte », financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) est entré dans une phase opérationnelle après la signature de la convention de financement lors de la COP 21 en décembre 2015.

La Ville interviendra aux côtés de la Métropole de Lyon pour assurer des missions d'assistance technique pour accompagner la Ville de Porto-Novo dans la mise en œuvre de ce programme d'aménagement d'une partie de la lagune et, plus largement, dans la réflexion sur le développement urbain de la ville.



Partenariat avec Ouagadougou (Burkina Fasso)

Pour la Métropole de Lyon et la Ville, l'année 2016 correspond au lancement d'un nouveau programme de coopération pour les trois prochaines années. Il s'inscrit dans la poursuite des actions de coopération avec néanmoins une montée en puissance de l'assistance technique sur le Programme Développement Durable de Ouagadougou (PDDO), cofinancé par l'Agence Française de Développement (AFD).

Il couvre les domaines de coopération relatifs à la mobilité urbaine en partenariat avec l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise et le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) et les services urbains (déchets, assainissement, sécurité urbaine,...).

L'année 2016 a été aussi l'occasion de tester un nouveau partenariat avec l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et le Conseil des Communes et des Territoires (CCT) à travers l'organisation de formations sous - régionales destinées aux agent-es des collectivités.



Guide de bon usage des locaux municipaux

Le Service des Sites de la Direction Centrale de l'Immobilier a en charge l'accueil, l'entretien et la maintenance des bâtiments administratifs, situés notamment sur le secteur de Hôtel de Ville et à Jaurès, au sein desquels travaillent environ 1 500 agent-es.

Afin de développer l'aide aux usager-ères, le service a engagé en 2016 une réflexion sur le bon usage des locaux. Destiné à répondre aux questionnements des occupant-es, ce travail rappelle également quelques règles de bon usage concernant :

- l'amélioration de la communication entre les agent-es du service et les usager-ères ;
- le respect du travail effectué par les agent-es ;
- l'amélioration de l'environnement de travail ;
- la sécurité.

Ainsi une plaquette d'information sera prochainement distribuée à l'ensemble des agent-es, en vue de les sensibiliser sur les règles de bonnes pratiques (le tri des déchets, les économies d'énergie, l'usage de produits d'entretien respectueux de l'environnement et de la santé, etc.) et de renforcer la communication interne.



Forum DD sur le handicap

Le 5 février 2016, la Mission Développement Durable a organisé, dans les salons de l'Hôtel de Ville, un forum à destination des agent-es de la Ville sur la thématique du handicap. Le prisme choisi a permis d'aborder cette question à travers les actions menées tant dans le domaine de l'emploi que celui de la commande publique, dans les secteurs de la petite enfance et de l'éducation, mais aussi dans ceux de l'aménagement des espaces publics. Un état de la mise en œuvre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) a également été présenté à cette occasion.

FOCUS SUR L'ANNÉE 2016



Le Point du jour se met au vert

Convaincu de l'importance de promouvoir un développement durable et à l'écoute du fort intérêt des habitant-es pour cet enjeu, le Centre socio-culturel du Point du jour leur a proposé un programme d'actions intitulé « Le point du jour se met au vert ».

Il s'agissait, avec les habitant-es, de s'informer et plus encore de prendre conscience par l'action de ce que chacun-e de nous peut faire grâce à un « agir concret ». L'association « Lyon A Double Sens » (LADS) leur a pro-



La communication interne de la Ville au service du développement durable

Les actions développement durable ont une place importante dans les médias internes (Reflets, le journal des agent-es municipaux-ales, et l'intranet, appelé « Kiosque »).

Les articles informent les agent-es des bonnes pratiques liées au développement durable (gestion des déchets...) et valorisent les actions menées dans le cadre de leurs missions.

La revue de presse de 2016 fait état, pour 6 numéros de Reflets :

- d'un dossier consacré au Plan Climat Energie de la Collectivité ;
- de 4 articles (sur le Forum DD consacré au handicap, sur l'utilisation du vélo, sur la démocratie participative et sur le handicap du point de vue des Ressources Humaines) ;
- de 11 brèves sur des sujets DD très divers.

Le nouvel intranet de la Ville se préoccupe du développement durable. Le nouveau Kiosque a été mis en ligne en septembre 2016. Il propose de nouvelles fonctionnalités (moteur de recherche...) ainsi que de nouveaux espaces pour faciliter la communication entre les agent-es et les Directions.

Le développement durable est présent dans plusieurs rubriques, dont celles consacrées aux différentes missions transversales de l'administration municipale :

- Développement Durable ;
- Egalité ;
- Démocratie Participative ;
- Maîtrise de l'Energie.

posé de réaliser des éco-lumignons pour la fête des lumières avec du verre et de l'huile de friture recyclés, l'occasion surtout d'échanger sur les déchets, le recyclage, l'économie circulaire. Cet échange s'est poursuivi lors d'un « World café » au restaurant Le Narval avec une cinquantaine d'habitant-es et des professionnel-les. En complément, une diversité d'actions était proposée : matinée sur l'éco-jardinage, un atelier « réduire sa facture électrique » avec l'Agence Locale de l'Energie, une gratifieria (donner des objets dont les

habitant-es n'ont plus l'usage, repair café, atelier cosmétique...). Ce programme avait débuté par la projection du film *DEMAIN* suivi d'un débat. Dès ce débat et tout au long des rencontres, les habitant-es ont fait part de leur envie d'agir.

Le Centre socio-culturel poursuit cet engagement en accompagnant un groupe d'habitant-es qui souhaite mettre en place un compost de quartier au Point du jour.



La Semaine européenne de réduction des déchets

La Ville se préoccupe des circuits de collecte et d'élimination des déchets des services municipaux.

Dans le cadre de la Semaine européenne de la réduction des déchets du 19 au 27 novembre 2016, plusieurs manifestations ont été organisées dans les différents bâtiments administratifs municipaux.

L'objectif est de sensibiliser tout un chacun à la nécessité de réduire la quantité de déchets générés et donner des clés pour agir au quotidien. Le concept de la Semaine est basé sur la prévention des déchets : agir pour ne pas en produire en consommant mieux (consommation de produits peu emballés, éco-labellisés), en produisant mieux (production de produits éco-conçus), en prolongeant la durée de vie des produits (réparation et don) et en jetant moins (par le compostage par exemple) !



Exposition interactive « Nés quelque part »

Proposée par l'Agence Française de Développement (AFD) qui l'a créé à Paris lors de la COP 21, « Nés quelque part », exposition immersive qui invite le-la spectateur -trice à incarner des habitant-es originaires de différents continents et à découvrir à travers elles et eux les enjeux climatiques et de développement, a été présentée à Lyon du 4 février au 27 mars 2016, à la Sucrière.

Bénéficiant du haut patronage du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ainsi que du soutien du Rectorat, de l'ensemble du monde éducatif et des collectivités, l'exposition était ouverte gratuitement aux classes ainsi qu'aux associations de jeunesse et centres de loisirs.

9 500 personnes ont visité l'exposition, dont 3 500 jeunes et leurs encadrants.

L'exposition a tenté de redonner du sens au développement durable, à la coopération au développement, pour répondre aux enjeux environnementaux à venir et pour mobiliser le territoire et ses acteurs sur des probléma-

tiques aujourd'hui « vagues » et « sans prise directe avec le quotidien ».

Cette exposition a été l'occasion de mettre en lisibilité les messages et les actions emblématiques portées par la collectivité sur les deux axes constitutifs des Objectifs du Développement Durable, à savoir le changement climatique et la coopération au développement.

Au sortir de l'exposition, un éco-système métropolitain a été développé sur 6 axes prioritaires de la politique publique menée par la Métropole de Lyon et la Ville, en lien avec la Région : Climat - énergie / Nature / Alimentation / Eau et assainissement / Propreté urbaine (déchets) / Formation.

Un passeport citoyen a été créé à cette occasion et distribué à tous-tes les visiteurs qui pouvaient retrouver toutes les informations développées dans le cadre de l'exposition sur le site internet de la Métropole.

Il convient de souligner la grande diversité des groupes de jeunes accueillis en termes de niveau d'étude : on peut effectivement observer que ces derniers se répartissaient de façon peu ou prou équivalente entre lycées (filières générales et professionnelles), collèges, 3^e cycle primaire, centres de loisirs et associations de jeunesse.

Des élèves en situation de handicap ont également été accueillis. La très grande majorité de ces élèves était originaire du département du Rhône, dont près de la moitié de la seule ville de Lyon.



Exposition « Nés quelque part »



13.

EMPLOI ET INSERTION

◦ STRATÉGIE POURSUIVIE

L'emploi : une préoccupation au cœur de la vie des habitant-es.

La Ville de Lyon s'attache depuis 2008 à lier le développement économique et urbain du territoire et l'accès à l'emploi.

Grâce à l'appui de ses partenaires, elle conduit une politique volontariste pour développer des partenariats avec les entreprises, faciliter l'accès à l'information et à une offre de services de proximité et soutenir la mise en place d'actions adaptées pour les personnes les plus en difficulté pour intégrer le marché du travail.

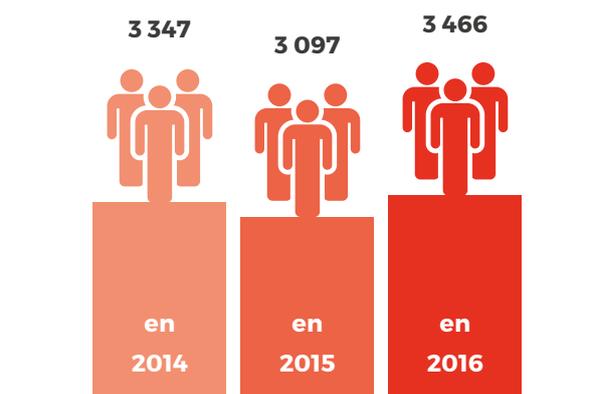
Elle a notamment mis en place un service dédié aux entreprises spécialisées dans l'aide aux recrutements liés aux grands projets urbains, le développement et l'animation des projets de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE), l'assistance à maîtrise d'ouvrage des donneurs d'ordre dans le cadre des clauses sociales, la promotion des métiers qui recrutent, et la construction de solutions d'emploi et de formation pour les habitant-es.

◦ CONTEXTE & OBJECTIFS

La Ville de Lyon a mis en place un plan d'action mutualisé avec pour objectif de favoriser des parcours d'emploi et de formation pour les Lyonnais-es et les entreprises du territoire, par le partage des moyens et des savoirs faire des acteur-trices.

Ceci est rendu possible par le rapprochement des outils territoriaux qu'elle pilote : la Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon, Allies Plie et la Mission Locale de Lyon.

◦ INDICATEURS



mesures d'accès à l'emploi ou à la formation
pour des jeunes 16 - 25 ans
(mission locale).



L'opération « Placements extérieurs »

La Ville suit un dispositif intitulé « placements extérieurs » qui permet à des personnes sous bracelet électronique ou en fin d'incarcération de travailler sur des Contrats Uniques d'Insertion - Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi (CUI-CAE) dans différents services municipaux (bibliothèque, éducation, RH, espaces verts...).

Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) et l'association Groupe pour l'Emploi des Probationnaires (GREP) sont les partenaires de la Municipalité pour le bon déroulement de cette action. L'association met en place avec chaque candidat-e un parcours d'insertion professionnelle incluant l'orientation et la formation avant l'accès à l'emploi.

Sur la période 2010-2016, 15 personnes ont été accueillies dans les services de la Ville dans le cadre de contrat CAE placements extérieurs (dont 2 en 2016), avec une répartition de 9 postes techniques et 6 postes administratifs (1/3 de femmes et 2/3 d'hommes).



Ouverture d'une antenne « école de la 2^{ème} chance » à Lyon

Grâce au soutien de la Ville, l'école de la 2^{ème} chance a ouvert une antenne à Vaise dans le 9^{ème} arrondissement, depuis le mois de septembre 2016. Cette structure offre une solution innovante aux jeunes âgé-es de 18 à 25 ans, qui sortent du système scolaire sans qualification et qui sont motivés pour reprendre un parcours de formation, découvrir les métiers et trouver une solution professionnelle.

La pédagogie, fondée sur la mise en place de parcours individuels et sur la réalisation des stages en entreprises, permet aux jeunes d'apprendre les codes, de dévoiler leurs aptitudes et de se redonner confiance. Ce site a pour ambition d'accueillir 120 jeunes par an.



« Garantie jeunes » et « Nouveau départ »

Mise en place à Lyon en septembre, la Garantie jeunes est un droit ouvert destiné à aider les jeunes de 16 ans à moins de 26 ans en situation de précarité, dans leur accès à l'autonomie et à l'insertion professionnelle. Conclue sous la forme d'un contrat d'engagements réciproques d'un an entre un-une jeune et la Mission locale, la Garantie jeunes propose un accompagnement basé sur le principe de « l'emploi d'abord » et la possibilité de multiplier les périodes d'emploi. Ce dispositif s'accompagne d'une aide financière.

La Mission locale accompagne chaque jeune de façon intensive et personnalisée en construisant de manière concertée un parcours dynamique, individuel et collectif, combinant expériences de travail, élévation du niveau de connaissances/compétences clefs et suivi social. Cette année, 122 jeunes ont pu intégrer cette nouvelle action.

En amont, le dispositif Nouveau départ propose un sas de diagnostic d'un mois, permettant à certains jeunes en situation de grande précarité envers l'emploi ou la formation, de vérifier préalablement les prérequis d'accès à la garantie jeune (motivation, mobilité, autonomie et capacité à vivre en groupe, éligibilité) et de préparer leur inscription administrative. Cette action permet également à ces jeunes de mesurer les freins auxquels ils ne s'attendaient pas.

Sur les 66 jeunes inscrits dans le dispositif Nouveau départ en 2016, 25 ont intégré la Garantie jeunes, 13 ont intégré une formation ou un contrat en alternance et 21 ont poursuivi leur accompagnement individuel pour définir leur projet professionnel ou renforcer leur recherche d'emploi.



L'opération « 100 chances 100 emplois »

Cette opération rassemble des entreprises et les acteurs sur un bassin d'emploi (Maison de l'Emploi et de la Formation, Mission Locale et Pôle Emploi) dans une démarche commune en faveur de l'insertion et de la diversité. L'innovation de cette démarche est d'être directement portée par les entreprises, avec pour objectif d'insérer des jeunes adultes de 18 à 30 ans dans le monde professionnel en les accompagnant jusqu'à l'emploi durable.

Après un sas de préparation et de sélection, les entreprises du réseau offrent des « étapes » de parcours d'accès à l'emploi durable (mise en réseau, stage, visite de chantier, CDD ou interim, parrainage...).

A l'issue de ce parcours, sur les 35 candidat-es ayant bénéficié de cette action, 22 ont pu accéder à un emploi.



Ecomobilité et emploi

La thématique « Ecomobilité et Emploi » a fortement été abordée cette année par la Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon, à travers de nombreuses actions :

~ le lancement d'une « Vélo-Ecole pour des demandeur-euses d'emploi » pour 20 personnes, avec

l'association Pignon Sur Rue. Cette action d'apprentissage ou de remise en selle doit permettre aux demandeur-euses d'emploi concerné-es (particulièrement des participants venus du PLIE de Lyon) de développer leur autonomie dans leurs déplacements pour aller travailler, se former, etc. Par ailleurs, elle leur apportera un « plus » professionnel lors de recrutement par un employeur ayant mis en œuvre une politique vélo ;

- la mobilisation des 25 personnes en parcours d'insertion pour intégrer deux actions de formation qualifiante « Mécanicien cycles » pour des demandeur-euses d'emploi, en partenariat avec la SEPR ;
- des animations et rencontres métiers organisées dans le cadre de la semaine de l'emploi Vert 2016, sur le 3^{ème} arrondissement, pour informer les demandeur-es d'emploi sur les métiers liés à l'entretien des vélos et sur les solutions qu'offre l'écomobilité pour aller travailler.

Cette édition 2016 de la Semaine de l'Emploi Vert a mobilisé plus de 200 personnes.

POUR UNE ADMINISTRATION EXEMPLAIRE



Une entreprise d'insertion dans les cimetières de la Guillotière

Dans le cadre de sa politique d'entretien des cimetières, la Ville travaille depuis 2014, en partenariat avec les structures d'insertion par l'activité à l'économique, pour sensibiliser les personnes en parcours d'insertion aux problématiques du respect de la biodiversité. Il s'agit, en outre, de les qualifier sur de nouvelles pratiques des métiers des espaces verts.

Cette année, l'entreprise d'insertion en marché avec la Ville a aidé activement les équipes des cimetières à la lutte contre les adventices*, notamment au cimetière de la Guillotière Ancien.

*Adventice : en agronomie, ce mot désigne une plante herbacée ou ligneuse qui se trouve dans un agroécosystème sans y avoir été intentionnellement installée. Elle correspond approximativement aux expressions « mauvaises herbes » ou « herbes folles » dans le langage courant. Source : Dictionnaire Larousse en ligne.



Zoom sur un marché de la Ville comportant une clause sociale « insertion »

Dans son objectif de diversification des secteurs d'activités qui pourraient intégrer des clauses sociales, la Direction de la Gestion Technique des Bâtiments (DGTB) de la Ville a tenté une expérimentation d'insérer un volume d'heures minimum d'insertion sur une prestation d'étude des risques géotechniques avant travaux. La mise en place de cette clause sociale, au démar-



Le Périscope

Le Périscope, salle de concert située derrière la gare de Perrache dans le 2^{ème} arrondissement, offre un espace culturel privilégié et propice aux découvertes et aux rencontres. Naviguant entre plusieurs esthétiques des musiques d'aujourd'hui, la programmation privilégie le jazz et les musiques innovantes.

Au cœur de ses missions de médiation culturelle, l'équipe mène notamment des projets de créations partagées sur plusieurs mois avec des personnes amateurs. Cette année a par exemple été marquée par des propositions aux détenus de la Maison d'Arrêt de Corbas autour du blues (ateliers, conférence musicale, concerts).

Des projets sont également menés autour d'une création musicale auprès d'un organisme de formation pour les primo arrivants, ALPES, en lien avec leur univers professionnel (entreprise de nettoyage), pilotée par des étudiant-es du Centre de ressources professionnelles et d'enseignement supérieur artistique (CEFEDM).

rage expérimentale, a permis à l'entreprise attributaire, grâce à la Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon, de créer un partenariat avec une entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI) et l'embauche d'une personne sur un poste de relevé topographique.

La mise à disposition de ce salarié a débouché sur un recrutement en CDI. Suite à cette expérience réussie, la DGTB a souhaité renouveler la mise en œuvre de cette clause sociale lors de la relance de la prochaine consultation en passant de 75 heures d'insertion par an à 151 heures.

Par ailleurs, sur les marchés de travaux à bons de commande de la DGTB, le volume d'insertion demandé est réparti sur 13 corps d'état et 46 contrats et représente environ 11 000 heures par an.



La politique d'achat de la Ville

Dans le cadre de sa politique d'achat public, en 2016, la Ville a offert 62 129 heures de travail en insertion pour 387 bénéficiaires, à travers les clauses sociales incluses dans les marchés publics et les marchés d'insertion.



Opération « Jobs d'été »

Depuis 1992, l'opération « Jobs d'été » mise en place par la Ville, permet à des jeunes âgés de 18 à 25 ans rencontrant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle, d'accéder à une première expérience de travail.



Bénéficiaires des jobs d'été dans les cimetières de la Ville

Cette année, 38 services ont proposé des postes administratifs ou techniques et 103 jeunes ont bénéficié du dispositif dans les services municipaux. 66% des jeunes recrutés avaient un niveau scolaire inférieur ou égal au CAP/BEP et 88% étaient en situation de recherche d'emploi, d'orientation ou en attente d'entrée en formation.

Les jeunes effectuent un travail à temps complet pendant un mois. Ce cadre d'emploi implique la désignation dans le service d'accueil d'un-e tuteur-trice unique, présent-e durant le temps de travail du jeune et assurant sa supervision technique, le système de tutorat devant favoriser l'apprentissage des métiers et le développement des compétences.

Les quelques 100 postes ouverts chaque année permettent à plus de 2 300 jeunes de se forger une expérience, véritable tremplin à l'emploi.



Travail d'Intérêt Général : un accueil privilégié dans les établissements culturels

Prononcé par le juge avec l'accord du condamné, le Travail d'Intérêt Général (TIG) est une peine alternative

à l'incarcération ou au paiement d'une amende, pour les petites condamnations.

En 2016, le Musée d'Art Contemporain, le Service Archéologique de la Ville et Les Subsistances ont accueilli 9 personnes dans le cadre de TIG.



Rebondir, parcours de reconversion à la Ville

Le dispositif Rebondir vise les agent-es en situation de reclassement. Initié en 2014, il propose un parcours collectif de reconversion. Les agent-es sont accompagnés dans la définition de leur projet professionnel, en adéquation avec les besoins en recrutement de la Ville. Ils-elles sont accueilli-es sur une mission d'apprentissage dans les directions afin de pouvoir à l'issue, présenter leur candidature sur un poste vacant.

En 2016, deux promotions « métiers Agent-e de Surveillance de la Voie Publique » (ASVP) ont été montées spécifiquement en lien avec la Direction de la Régulation Urbaine.

11 agent-es ont ainsi repris une activité en intégrant ce cursus métier d'ASVP. Parmi eux, 7 seront recrutés en 2017 sur poste vacant.



Mission Insertion Culture

Rattachée à la Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon, la Mission Insertion Culture anime les partenariats territoriaux et propose des projets artistiques et culturels visant à dynamiser les parcours vers l'emploi. Sorties collectives, médiations, ateliers de pratique artistique ou encore découvertes des métiers, entretiens conseil, stages et contrats de travail sur des métiers « support » sont mis en place grâce à la mobilisation d'institutions signataires de la charte de coopération culturelle et de structures artistiques financées dans le cadre de la politique de la Ville ou désireuses d'aller vers de nouveaux publics.

En 2016, 1 060 Métropolitains en insertion ont ainsi été impactés.



Duos des métiers à l'Opéra

« Duos des métiers » est un projet de création participatif qui rend visible les métiers de la cité, magnifie chacun dans sa pratique quotidienne, met en valeur les habitant-es. Il met en scène un jeu de miroir entre les savoirs faire et les gestes quotidiens des travailleurs, et des artistes ; il contribue ainsi à enrichir le lien social en faisant dialoguer des artistes de l'Opéra de Lyon et des habitant-es de la Métropole de Lyon, qu'ils y travaillent, qu'ils y soient en formation (élèves de collègues) ou qu'ils soient en parcours d'insertion (jeunes adultes). Dix duos seront réalisés sur la saison 2016/2017, parmi lesquels des duos coiffeur-euse / harpiste, jardinier-ère / quintette à vent, ostéopathe / corniste, cordonnier-ière / percussionniste, maçon-ne / chœur, boucher-ère / contrebassiste.

Ils auront lieu in situ, dans l'espace de travail des artisans. Chaque duo fera l'objet d'une vidéo et d'un reportage photographique.

Des élèves de collègue et des adultes en parcours d'insertion participent au processus de création pendant des périodes de 5 à 10 mois, durant lesquelles ils travaillent en ateliers de pratique artistique, musicale, vocale et chorégraphique.

Le fruit de cette expérience sera restitué dans un blog, une exposition photographique et une création scénique à l'Amphi Opéra en 2018.



Le musée de l'imprimerie et de la communication graphique

Le musée a accueilli en mars 2016, par l'intermédiaire de la Maison du Rhône, un groupe de neuf personnes au RSA pour un atelier de gravure. Une proposition très valorisante pour les participant-es se retrouvant sur un même pied d'égalité face à cette technique nouvelle.

Quelle que soit l'aisance du dessin des participant-es, le résultat est toujours satisfaisant ce qui favorise la confiance en soi.



Poinçons de graveur

© Musée de l'imprimerie et de la communication graphique



Insertion par l'Art

L'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts accueille gratuitement 12 personnes en insertion lors des ateliers de pratique artistique amateur. Ces personnes sont orientées par la Maison de l'Emploi et suivent ainsi les ateliers au même titre que les élèves habituels, l'objectif de l'établissement est de leur offrir une réelle intégration, sans aucune stigmatisation. L'école accueille aussi deux jeunes de la mission locale dans le parcours de préparation aux concours des écoles d'art.



« Culture où es-tu ? »

Dans le cadre d'un projet de web radio amateur porté par Mirly Solidarité et les Enfants du Rhône, les Musées Gadagne ont accompagné et accueilli un groupe de 5 personnes en recherche d'emploi ou insertion professionnelle pour une émission enregistrée au Petit Théâtre. Les participant-es ont pu tester, progresser et maîtriser l'interview, découvrir la richesse du patrimoine culturel de leur territoire (le 5^{ème} arrondissement), prendre confiance et assurance et s'enrichir durant toutes les phases de réalisation de l'action.



Web radio - Démocratie

La Bibliothèque Municipale a mené un projet de web radio à destination d'adultes en insertion avec l'organisme de formation Safore, dans le cadre de l'évènement « Démocratie, rêver, penser, agir ensemble ». L'objectif était de découvrir un média : la radio, de favo-

riser la liberté d'expression et de s'appropriier la langue française. En quatre séances, les apprenant-es se sont approprié-es le concept d'une émission radio et se sont emparé-es des ondes pour réaliser une émission de radio d'une demi-heure accompagnés par le collectif le Zèbre et la Mouette.



Parcours « découvertes de la création »

D'avril à décembre, les Subsistances ont mis en place des parcours de découverte de la création contemporaine destinés à des personnes en insertion. L'objectif était de travailler au plus proche de la programmation, avec des artistes présentés lors de la saison. Ainsi, 5 parcours ont été réalisés sur mesure avec 5 groupes différents et 5 artistes. Ces parcours ont maillé visites des Subsistances, temps de répétitions, 12h de pratique en atelier. Chaque participant-e est venu-e voir le spectacle de l'artiste avec lequel il-elle avait travaillé, étant ainsi au plus proche de ce que recouvre le processus de création d'une œuvre.



Aide à la recherche d'emploi à la Mairie du 4^{ème} arrondissement

La bibliothèque du 4^{ème} arrondissement organise tous les mois des ateliers de recherche d'emploi en partenariat avec Pôle emploi. Les séances sont consacrées à l'entretien d'embauche, à la rédaction de lettres de motivation et de curriculum vitae.

Chaque atelier débute par une présentation générale de la bibliothèque, de son fonctionnement, des animations. Il se poursuit par la découverte du fonds emploi formation.

Ce partenariat permet à ces demandeurs d'emploi de s'approprier les ressources de la bibliothèque et du pôle emploi via les services en ligne d'emploi store.

Cette collaboration s'inscrit également dans une perspective d'ouverture culturelle.



L'Orchestre National de Lyon (ONL) et l'insertion sociale et professionnelle

Cet établissement porte une attention particulière à l'insertion sociale et professionnelle des publics les plus éloignés, en partenariat avec la mission Insertion Culture de la Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon. Des répétitions générales sont ouvertes à des structures d'insertion socio-professionnelles, des jeunes de missions locales et des adultes en insertion afin de leur permettre de découvrir l'Auditorium et sa grande salle de 2 100 places et l'environnement symphonique. Des visites, des rencontres avec les musiciens et des ateliers sont également proposés ainsi que des séances de découverte métiers pour plonger au cœur de l'orchestre. Lors de sa campagne de recrutement des agent-es d'accueil, l'Auditorium reçoit des personnes présentées par la Maison de l'emploi. Son équipe prend soin de faire un retour personnalisé à chacun sur sa candidature et son entretien.



L'auditorium de l'Orchestre National de Lyon (ONL)



SYNTHÈSE DES INDICATEURS DE SUIVI
DU RAPPORT SUR LA SITUATION
EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

2016

1. Cohésion sociale, solidarité entre territoires et entre générations	69
2. Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	72
3. Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	75
4. Lutte contre les changements climatiques et protection de l'atmosphère	77
5. Épanouissement de tous les êtres humains	79

1.

COHÉSION SOCIALE, SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GÉNÉRATIONS

MOBILISATION DE MOYENS POUR FAVORISER LA SYNERGIE ENTRE ACTEURS DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ

Charte de bénévolat intergénérationnel pour les étudiant-es logé-es en résidence séniors, par l'intermédiaire d'une convention avec le CROUS.

Les étudiant-es logé-es dans les résidences séniors du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) signent une charte du bénévolat. Quelques heures par mois, ils donnent de leur temps pour impulser des animations selon leur compétence ou accompagner les résidents individuellement.

	2014	2015	2016
Nombre de résidences	8	9	10
Nombre d'étudiant-es logé-es	51	54	60
Exemples d'activités proposées		Concert de musique, atelier bien être, accompagnement aux musées, initiation et conseil en informatique	Accompagnement des résident-es pour faire leurs courses à l'extérieur, ateliers de loisirs créatifs, etc...

Postes de travaux d'intérêt général, proposés à la Justice dans les services de la Ville de Lyon :

2014	2015	2016
70	103	104

OUTILS D'OBSERVATION ET DE CONNAISSANCE DES POPULATIONS VIVANT SUR LE TERRITOIRE, DE LEURS MODES DE VIE, DES RÉSEAUX ET DES LIEUX DE SOCIABILITÉ

Dans le cadre de la démarche participative mise en place par le Réseau des Observatoires d'Aide à la Décision et à l'Évaluation (ROADE) :

2014	2015	2016
<p>7 réunions ont été organisées avec les habitants (stationnement secteur HEH, observatoire santé, Sergent Blandan...).</p> <p>3 conférences et une formation.</p> <p>ROADE (réseau des observatoires interne Ville de Lyon) : 3 réunions d'échanges multiples sur les questions relatives aux données, aux usages de l'observation et aux travaux d'enquête au sens large ; création d'un espace de travail collaboratif.</p> <p>Association des représentants d'habitants à l'Observatoire de la santé des Lyonnais-ses : poursuite des travaux annuels de l'Observatoire (4 groupes de travail dont 1 avec les représentants des conseils de quartiers) et production annuelle du rapport de l'Observatoire.</p> <p>Création d'un outil, VLKO, ouvert à tous pour accès aux cartes et aux données de l'observatoire de la DDT : présentation de l'outil aux associations d'éducation populaire (MJC, Centres sociaux) en décembre 2014.</p>	<p>En avril - présentation de la méthodologie statistique d'élaboration de la prospective scolaire (travail annuel Direction du Développement Territorial DAU).</p> <p>Multiplés échanges numériques (courriels) techniques en cours d'année.</p> <p>Formation GaïaMundi et Formation PageCarto pour les membres du ROADE et les agents de la Direction du Développement Territorial volontaires.</p> <p>Association des représentants d'habitant-es à l'Observatoire de la santé des Lyonnais-ses : poursuite des travaux annuels de l'Observatoire : 4 groupes techniques dont 1 avec les représentants des conseils de quartiers, une réunion collective et production annuelle du rapport de l'Observatoire 2015.</p>	<p>Dispositif ROADE : relance régulière des réunions trimestrielles, avec la structuration des outils et le partage d'objets de travail transverses (exemple observatoire de la demande d'accueil du jeune enfant).</p> <p>Sous l'égide du ROADE, un groupe de travail interne de structuration des outils : organisation et partage ~ des fichiers de données brutes ; ~ de l'archivage ; ~ des productions.</p> <p>Formation PageCarto (capacité à créer ses propres modules cartographiques interactifs).</p> <p>Enrichissement du site VLKO d'accès rapide aux indicateurs socio-économiques sur Lyon et la Métropole, avec des modules interactifs de cartographie de même qualité de détail que Google Maps (outil libre utilisé : UMAP) permettant de se situer et d'afficher des indicateurs et graphiques adaptés aux questions éducatives et de développement social local.</p> <p>Trois ateliers de présentation de VLKO avec de 25 à 30 personnes par atelier.</p>

**PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES ESPACES PUBLICS FAVORISANT LE SENTIMENT DU « VIVRE ENSEMBLE »
(MOBILIER URBAIN ACCUEILLANT, PRÉSENCE DE L'EAU ET DU VÉGÉTAL, MIXITÉ DES FONCTIONS
CIRCULATION/DÉTENTE/RESTAURATION/HABITATION, COHABITATION DES USAGES, ETC)**

Indicateurs (hectares)	2014 - 2015 - 2016
Hectares réservés à la réalisation d'espaces verts et de places publiques	42,4
Hectares destinés à accueillir de futurs équipements publics	22,33
Hectares réservés pour aménager des cheminements piétons	1,24
Hectares classés en zone UL (zone réservée aux activités de loisirs)	454
Hectares entièrement accessibles au public	436,8 hectares, c'est-à-dire une moyenne de 8,8 m ² par habitant.

PERMETTRE LA PRISE EN CHARGE PAR LES HABITANT-ES DE LEUR QUARTIER

2014	2015	2016
40 jardins partagés	44 jardins partagés	45 jardins partagés

Nombre de Micro Implantations Florales (MIF) dénombrées sur l'ensemble de la Ville de Lyon :

2014	2015	2016
2 nouveaux sites de « MIF » ont été créés sur le quartier Montchat (3 ^{ème} arrondissement) et sur la place Gailleton (2 ^{ème} arrondissement).	100 nouvelles « MIF » créées, soit au total 746 MIF et près de 6,8 km de rues jardinées.	70 nouvelles « MIF » créées, soit au total 816 MIF et près de 7,3 km de rues jardinées.

PARTICIPATION À UN RÉSEAU D'ÉCHANGE ENTRE TERRITOIRES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Manifestations « Echos-Paysage » :

2014	2015	2016
4 manifestations Echos-Paysage ont réuni plus de 200 professionnels (Ecojardin, Terre végétale, marque plante locale).	Echos-Paysage, invité d'honneur sur le stand central du Salon professionnel Paysalia à Lyon Eurexpo. Signature d'un accord cadre de partenariat avec l'association Plante&Cité.	7 manifestations Echos-Paysage ont réuni plus de 500 professionnels (Zéro pesticide, reconnaissance des végétaux, agriculture urbaine, découverte d'une entreprise de paysage...).

**EXISTENCE D'OBJECTIFS PARTAGÉS AVEC LES PARTENAIRES EN TERMES DE PRÉVENTION
ET DE DIMINUTION DE LA PRÉCARITÉ ET DE TRAITEMENT DES SITUATIONS D'URGENCE**

Dans le cadre du fichier « Canicule » (plan d'alerte et d'urgence préfectorale qui permet une action de prévention, d'assistance et d'action ciblée auprès des publics âgés et fragiles) :

2014	2015	2016
Pas de déclenchement du plan canicule.	3 épisodes caniculaires (du 29/06 au 08/07, du 13/07 au 23/07 et du 05/08 au 09/08). Près de 500 personnes ont été contactées et « veillées » par le CCAS.	1 épisode caniculaire (du 25/08 au 28/08). 513 personnes ont été contactées et « veillées » par les équipes du CCAS.

2014	2015	2016
<p>En 2014, les antennes Solidarités ont traité 174 informations préoccupantes.</p> <p>En 2014, le « pôle sinistres » a été sollicité par la Direction Sécurité et Prévention pour intervenir sur 32 sinistres ayant nécessité l'évacuation de 79 ménages (soit 118 personnes). 70 de ces ménages ont été accompagnés dans la durée par le « pôle sinistres ».</p>	<p>En 2015, les antennes Solidarités ont traité 208 informations préoccupantes.</p> <p>En 2015, le « pôle sinistres » a été sollicité par la Direction Sécurité et Prévention pour intervenir sur 31 sinistres ayant nécessité l'évacuation de 91 ménages (soit 146 personnes). 45 de ces ménages ont été accompagnés dans la durée par le « pôle sinistres ».</p>	<p>En 2016, le « pôle sinistres » a été sollicité par la Direction Sécurité et Prévention pour intervenir sur 50 sites ayant nécessité l'évacuation de 83 ménages (soit 190 personnes).</p> <p>48 de ces ménages ont été accompagnés dans la durée par le « pôle sinistres ».</p>

SUIVI CONCERTÉ DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ, SANS EMPLOI

Accompagnement des jeunes (16 - 25 ans) en recherche d'emploi et de formation :

2014	2015	2016
<p>En 2014, la Mission Locale a accueilli 10 315 jeunes dont 3 884 nouveaux.</p> <p>2 945 étaient domiciliés dans les quartiers prioritaires du CUCS. Plus de 1 500 jeunes étaient inscrits en parcours CIVIS. 2 147 jeunes ont accédé à l'emploi et près de 1 200 à une formation professionnelle.</p>	<p>En 2015, la Mission Locale a accueilli 12 341 jeunes dont 3 891 nouveaux.</p> <p>1 681 étaient domiciliés dans les quartiers QPV*, 1 039 en QVA*.</p> <p>1 071 jeunes étaient inscrits en parcours CIVIS.</p> <p>2 179 jeunes ont accédé à l'emploi et près de 918 à une formation professionnelle.</p>	<p>En 2016, la Mission Locale a accueilli 11 776 jeunes dont 3 507 nouveaux.</p> <p>1 874 étaient domiciliés dans les quartiers QPV*, 1 200 en QVA*.</p> <p>2 522 jeunes ont accédé à l'emploi et près de 944 à une formation professionnelle.</p>

* QPV et QVA : La géographie prioritaire est l'identification et la délimitation des quartiers les plus fragiles. Il existe deux niveaux de géographie prioritaire :

- les quartiers de la politique de la ville (QPV) qui mobilisent l'essentiel des moyens de l'Etat. Ils sont identifiés à partir du critère unique du revenu par habitant, c'est-à-dire la concentration des populations ayant des ressources inférieures à 60% du revenu médian ;
- les quartiers de veille active (QVA), identifiés par la Ville de Lyon et la Métropole de Lyon, qui ont un statut moins prioritaire mais où les indicateurs économiques et sociaux montrent qu'une intervention des collectivités locales reste nécessaire.

Nombre de personnes reçues dans les antennes de proximité de la Maison de l'Emploi (Duchère, Gerland et, depuis 2016, Mermoz et Voltaire) :

2014	2015	2016
6 195	6 960	9 627

Concernant le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) - volet insertion de la Maison de l'Emploi et de la Formation :

2014	2015	2016
<p>2 395 personnes étaient en parcours dont 747 nouvelles entrées parmi lesquelles 31% sont issues de quartiers CUCS.</p> <p>268 personnes sont sorties à l'emploi avec un CDD de 6 mois ou un CDI ou une formation qualifiante.</p> <p>461 personnes sont sorties pour des raisons administratives ou pour des ruptures ou abandons, le taux de sorties positives est de 37%.</p> <p>1 375 personnes ont bénéficié de 2 641 contrats de travail soit 57 % de personnes mises en situation de travail.</p> <p>Une durée de parcours de 22,3 mois. Une personne mobilise en moyenne 2,38 étapes.</p> <p>Les femmes représentent 51% de la totalité des publics PLIE.</p>	<p>2 397 personnes étaient en parcours dont 740 nouvelles entrées parmi lesquelles 27% sont issues de quartiers CUCS.</p> <p>277 personnes sont sorties à l'emploi avec un CDD de 6 mois ou un CDI ou une formation qualifiante.</p> <p>432 personnes sont sorties pour des raisons administratives ou pour des ruptures ou abandons, le taux de sorties positives est de 39%.</p> <p>1 372 personnes ont bénéficié de 2 684 contrats de travail soit 57 % de personnes mises en situation de travail.</p> <p>Une durée de parcours de 22,45 mois. Une personne mobilise en moyenne 2,41 étapes.</p> <p>Les femmes représentent 52% de la totalité des publics PLIE.</p>	<p>2 415 personnes étaient en parcours dont 728 nouvelles entrées parmi lesquelles 27% sont issues de quartiers CUCS.</p> <p>313 personnes sont sorties à l'emploi avec un CDD de 6 mois ou un CDI ou une formation qualifiante.</p> <p>381 personnes sont sorties pour des raisons administratives ou pour des ruptures ou abandons, le taux de sorties positives est de 45%.</p> <p>1 395 personnes ont bénéficié de 2 556 contrats de travail soit 57 % de personnes mises en situation de travail.</p> <p>Une durée de parcours de 22,70 mois. Une personne mobilise en moyenne 2,18 étapes.</p> <p>Les femmes représentent 53% de la totalité des publics PLIE.</p>

PROGRAMME D' ACTIONS OU D' INTERVENTIONS EN FAVEUR DE LA NON-DISCRIMINATION ET DE L' INTÉGRATION DES MINORITÉS (GENS DU VOYAGE, SANS DOMICILE FIXE, ÉTRANGERS)

Les Antennes Solidarités ont :

2014	2015	2016
Les Antennes Solidarités du CCAS ont réalisé 128 987 accueils (71% physique, 29% téléphonique). Ce nombre a progressé de 10% depuis 2013. 3 145 domiciliations sont actives au 31/12/2014. 2 445 aides à l'intégration scolaires attribuées pour un total de 217 856 €.	Les Antennes Solidarités du CCAS ont réalisé 125 955 accueils (69% physique, 31% téléphonique). Ce nombre a baissé de 2% depuis 2014. 1 980 domiciliations sont actives au 31/12/2015 (suite à la loi ALUR, le CCAS a revu les durées de validité de ses domiciliations et a supprimé les domiciliations inactives). 3 195 aides à l'intégration scolaires attribuées pour un total de 254 380 €.	112 412 accueils (72% physique, 28% téléphonique). 1 698 domiciliations sont actives (au 31/12/2016). 2 953 aides à l'intégration scolaire attribuées pour un total de 221 170 €.

EXISTENCE D' OBJECTIFS CHIFFRÉS DE COHÉSION SOCIALE (HANDICAP, PARITÉ, NON DISCRIMINATION...) DANS LA POLITIQUE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Dans le cadre de la démarche Egalité de la Ville et de la labellisation AFNOR « Diversité » :

2014	2015	2016
29 directions labellisées (64% des effectifs).	39 directions engagées dans la démarche de labellisation représentant 76% des effectifs.	42 directions engagées dans la démarche de labellisation représentant 80% des effectifs.

2. PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ, Y COMPRIS CELLE DITE « ORDINAIRE »

	2014	2015	2016
Indicateurs du Zoo de Lyon	67 espèces dont 30 en programme d'élevage et 41,5 % avec un statut menacées à l'UICN*.	68 espèces dont 31 en programme d'élevage et 36 % considérées en danger par l'UICN*.	66 espèces dont 34 en programme d'élevage et 50 % considérées en danger par l'UICN*.
Indicateurs du Jardin Botanique	12 965 taxons dont 1 353 avec un statut UICN* et 16 670 végétaux.	13 222 taxons dont 1 742 avec un statut UICN* et 17 063 végétaux.	13 222 taxons dont 1 855 avec un statut UICN* et 17 792 végétaux.

* International Union for Conservation of Nature.

EVÈNEMENTS OU LIEUX FÉDÉRATEURS PERMETTANT DES ÉCHANGES AUTOUR DE LA BIODIVERSITÉ ET DES RESSOURCES DU TERRITOIRE

Nombre de personnes accueillies dans le cadre des animations pédagogiques de Lyon Nature* :

2014	2015	2016
21 600	17 721	17 046

* « Activités nature » organisées par les services de médiation de 3 entités de la Direction des Espaces Verts de la Ville, regroupées sous le nom de « Lyon nature », à savoir : le Pôle Parcs & jardins, le Zoo et le Jardin botanique, dont les directions sont situées au cœur du Parc de la Tête d'or.

LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS

Une exploitation agricole de 6 hectares sur le quartier de Saint-Rambert subsiste.

LA RÉDUCTION DES SURFACES IMPERMÉABILISÉES

Indicateurs sur les toitures végétalisées :

	2014	2015	2016
Patrimoine global depuis 2001	22 toitures végétalisées soit un total de 19 620 m ² .	24 toitures végétalisées soit un total de 20 573 m ² .	27 toitures végétalisées soit un total de 22 292 m ² .
Projets en cours	3 nouvelles toitures ont été réalisées pour 2 071 m ² .	2 nouvelles toitures ont été réalisées pour 653 m ² .	5 nouvelles toitures ont été réalisées pour 1 719 m ² .

LA LUTTE CONTRE LES ESPÈCES INVASIVES

	2014	2015	2016
Plans d'ambrosie arrachés	1 390	516	84
Pigeons capturés	4 044	2 373	3 924
Opérations de dératisation menées	1 155	1 042	1 255
Relevés de pièges moustique tigre	63	112	112
Démoustication	143 enquêtes ; 78 traitements.	179 enquêtes ; 57 traitements.	270 enquêtes dont 32 traitements.
Lutte contre les chenilles processionnaires du pin	163 mises en demeures effectuées.	545 enquêtes ou contrôles et 118 mises en demeure de régies ou propriétaires de ces arbres.	49 enquêtes et contrôles et 378 mises en demeure de régies ou propriétaires de ces arbres.

MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS POUR LA PRÉSERVATION ET LA RESTAURATION DE LA QUALITÉ DES SOLS (SITES POLLUÉS, CONSERVATION OU RESTAURATION DE LA QUALITÉ AGRONOMIQUE, LUTTE CONTRE L'IMPERMÉABILISATION ET L'ÉROSION, LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS CHIMIQUES)

Indicateurs de la Direction Centrale de l'Immobilier de la Ville :

2014	2015	2016
<p>En matière de « pollution des sols » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 14 études historiques portant sur 86 574 m² de terrains ; - 14 diagnostics de sols, incluant ou non un volet sur les risques sanitaires (65 600 m²) ; - 2 études de suivi de qualité de l'air intérieur (11 562 m²) ; - 1 document de communication « pollution » concernant 9 903 m² de terrain ; - 1 un plan de gestion (3 394 m²) ; - 7 expertises et avis sur des études communiquées par des services tiers (14 447 m²). <p>En matière de diagnostics techniques immobiliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 18 diagnostics amiante ; - 7 diagnostics plomb ; - 7 diagnostics de performance énergétique ; - 2 diagnostics gaz et électricité ; - 3 métrages loi Carrez ou Boutin. 	<p>En matière de « pollution des sols » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 10 études historiques portant sur 46 131 m² de terrains ; - 5 diagnostics de sols, incluant ou non un volet sur les risques sanitaires (17 336 m²) ; - 2 plans de gestion (12 385 m²) ; - 4 études de suivi du gaz au sol (14 226 m²) ; - 11 expertises et avis complémentaires (54 271 m²). 	<p>En matière de « pollution des sols » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 6 études historiques portant sur 72 075 m² de terrains ; - 14 diagnostics de sols, incluant ou non un volet sur les risques sanitaires (45 257 m²) ; - 1 plan de gestion (6 600 m²) ; - 6 études de suivi de gaz des sols (21 273 m²) ; - 8 expertises et avis complémentaires (18 710 m²).

Préservation et restauration de la qualité des sols : l'action de la Ville sur les espaces verts :

2014	2015	2016
<p>Rive droite, cimetières de Loyasse et Croix-Rousse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Passage en 0-phyto total sur le cimetière de la Croix-Rousse. Traitement de l'ensemble du cimetière par du désherbage manuel ; - Désherbage chimique à Loyasse diminué de 25%, avec objectif 0-phyto en 2018. <p>Rive gauche, cimetière de la Guillotière :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Désherbage à action foliaire : surface traitée 2 hectares, 1 passage en mai et 1 passage en septembre 2014. Objectif 0-phyto en 2018 ; - Le reste du Cimetière est entretenu par du désherbage manuel, et, ponctuellement, du désherbage thermique. <p>Engazonnement, végétalisation de nouveaux espaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Végétalisation de 3 allées au cimetière de Loyasse Nouveau ; - Début du chantier du carré des enfants de la Guillotière Nouveau. 	<p>Rive droite, cimetières de Loyasse et Croix-Rousse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Passage en 0-phyto total sur les cimetières de la Croix-Rousse et de Loyasse ; - Seul le cimetière de Saint-Rambert est encore traité à l'aide de pesticides ; - Travaux de création de jardins partagés au sein du cimetière de la Croix-Rousse. <p>Rive gauche, cimetière de la Guillotière :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Passage en 0-phyto total sur les cimetières de la Guillotière. Les 21 hectares du site sont entretenus par du désherbage manuel et, ponctuellement, du désherbage thermique ; - Travaux de création de jardins partagés au sein du cimetière de la Guillotière Nouveau. <p>Engazonnement, végétalisation de nouveaux espaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Début des travaux de création d'un bassin aquatique de 50 m³ dans le carré M9 du cimetière de la Guillotière Nouveau, dans le but de créer un espace propice à la méditation. 	<p>Rive droite, cimetières de Loyasse et Croix-Rousse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintien du 0-phyto total sur les cimetières de la Croix-Rousse et de Loyasse ; - 8 tables de culture potagère installées sur le site de la Croix-Rousse Ancien. <p>Rive gauche, cimetière de la Guillotière :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintien du 0-phyto total sur les cimetières de la Guillotière ; - Une quinzaine de tables de culture potagère installées entretenues par les agents volontaires de la Direction des Cimetières. <p>Engazonnement, végétalisation de nouveaux espaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Délibération du Conseil municipal le 06/06/2016, pour le lancement de la réfection des allées et circulations dans les cimetières pour un montant de 900 k€. Intégration de la végétalisation de certains espaces dans les choix d'aménagements ; - Refonte paysagère de l'accueil du cimetière de la Croix-Rousse autour d'un petit bassin aquatique, livraison du chantier prévue en 2017.

MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS POUR LA PRÉSERVATION ET LA RESTAURATION DE LA QUALITÉ DES EAUX (EAUX DE SURFACE ET EAUX SOUTERRAINES)

Dans le cadre de la surveillance des milieux, les eaux de surface font l'objet d'analyses microbiologiques et chimiques, le Service Communal d'Hygiène et Santé réalise des prélèvements :

2014	2015	2016
266 prélèvements	215 prélèvements	220 prélèvements

QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR (QAI)

2014	2015	2016
<p>Diagnostic Qualité de l'Air Intérieur réglementaire dans 34 Equipements d'Accueil du Jeune Enfant municipaux et dans un groupe scolaire (Entrepôts) en lien avec une campagne plus large de suivi de la qualité de l'air extérieure et intérieure.</p> <p>Diagnostic radon dans 71 Etablissements Recevant du Public (ERP) municipaux dont 24 groupes scolaires.</p>	<p>Campagnes de diagnostics QAI réglementaires dans 35 établissements municipaux accueillant des jeunes enfants et dans un groupe scolaire (Entrepôts) en lien avec une campagne plus large de suivi de la qualité de l'air extérieure et intérieure.</p> <p>9 diagnostics radon.</p>	<p>129 campagnes de diagnostics de la Qualité de l'Air Intérieur réglementaires dans les Etablissements Recevant du Public municipaux.</p>

EXISTENCE D'UN PLAN D'ACTION POUR UNE GESTION ÉCOLOGIQUE DES ESPACES VERTS

Par la Direction des Espaces Verts : 100% des déchets sont valorisés.

2014	2015	2016
2 nouveaux jardins labellisés Ecojardin® : Amphithéâtre et Jardin des Plantes (1 ^{er} arrondissement) et trame verte quartier nature de Champvert (5 ^{ème} arrondissement).	2 nouveaux jardins labellisés EcoJardin® : le parc du Clos Layat (8 ^{ème} arrondissement) et les jardins de Confluence (2 ^{ème} arrondissement).	9 jardins labellisés EcoJardin® dont 2 renouvelés : Parcs Champbovet (3 ^{ème} arrondissement) et de Montpellas (9 ^{ème} arrondissement).

3.

DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

EXISTENCE D'UNE STRATÉGIE LOCALE PARTAGÉE D'INCITATION ET D'APPUI À DES PRATIQUES DE CONSOMMATION RESPONSABLES

- En 2014 : la Ville de Lyon a renouvelé son titre « territoire de commerce équitable » pour deux ans (2014-2016), délivré par 3 associations à l'origine de la campagne (Artisans du monde, plate-forme pour le commerce équitable et Max Havelaar France).
- En 2016 : la Ville a renouvelé son titre avec une mention spéciale du jury pour la sensibilisation des entreprises.

Auprès des habitants :

2014	2015	2016
170 structures sont labellisées « Lyon, Ville Équitable et Durable » par la collectivité. Elles proposent une offre aux particuliers et aux professionnels dans plus de 20 secteurs d'activités.	200 structures sont labellisées « Lyon, Ville Équitable et Durable » par la collectivité. Elles proposent une offre aux particuliers et aux professionnels dans plus de 20 secteurs d'activités.	210 structures sont labellisées « Lyon, Ville Équitable et Durable » par la collectivité. 34 000 guides Lyon Ville Équitable et Durable diffusés.

DISPOSITIF DE RENCONTRE ET D'ÉCHANGE ENTRE ACTEURS DIVERSIFIÉS AUTOUR DE LA CONSOMMATION ET DE LA PRODUCTION RESPONSABLE

2014	2015	2016
Le club des labellisés « Lyon Ville Équitable et Durable » s'est réuni 11 fois et a mobilisé plus de 350 personnes.	Le club des labellisés « Lyon Ville Équitable et Durable » s'est réuni 9 fois et a mobilisé plus de 350 personnes.	1 850 personnes impliquées dans l'ensemble des événements Lyon Ville Équitable et Durable.

PORTANT SUR DES BESOINS EN FORMATION ET COMPÉTENCES NOUVELLES

Formation des agents et actions de la Ville en terme de développement durable, de lutte contre les discriminations et d'égalité.

Par la Mission Egalité :

2014	2015	2016
<p>40% des effectifs de la Ville, tous statuts confondus, sensibilisés au Plan de Lutte Contre les Discriminations (3 364 agents formés).</p> <p>Taux légal de 6,71%* atteint en 2014 soit 480 personnes bénéficient d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleurs Handicapés (RQTH).</p> <p>70% constitue le taux de réalisation des 3 plans d'action (Lyon, ville communicante ; Lyon, Ville employeur ; Lyon, Ville prestataire de services) liés à la signature en mars 2012 de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale.</p>	<p>46% des effectifs de la Ville, tous statuts confondus, sensibilisés au Plan de Lutte Contre les Discriminations, soit 3 914 agents formés.</p> <p>Taux légal d'emploi de personnes en situation de handicap dépassé en 2015 (6,95%*) soit 505 agents Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE**).</p> <p>79% constitue le taux de réalisation du plan d'action 2012-2014, qui a été évalué en 2015, « Cultivons l'égalité femmes-hommes à Lyon » (Lyon, ville communicante : 81% ; Lyon, Ville employeur : 67% ; Lyon, Ville prestataire de services : 82%) lié à la signature en mars 2012 de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale.</p>	<p>56% des effectifs de la Ville, tous statuts confondus, sensibilisés au Plan de Lutte Contre les Discriminations, soit 4 650 agents formés.</p> <p>Taux légal d'emploi de personnes en situation de handicap en 2016 (7,63%*) soit 567 agents Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE).</p>

* Chiffres au 31 décembre de chaque année.

** Nouvelle appellation de la RQTH.

EMERGENCE DE PROJETS COLLECTIFS DE PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLES

Consommation responsable et durable de la Ville de Lyon.

Par la Direction de l'Education :

- 32% des composants de la restauration scolaire sont bios ;
- 55% des fruits et légumes sont en circuit court ;
- 100% des livraisons des repas sont effectués grâce au gaz naturel de ville ;
- 20% des produits composant les repas réalisés en crèche sont bios ;
- 100% des produits nettoyants multi usage (hors cuisine) sont écologiques.

MISE EN PLACE DE CRITÈRES / CLAUSES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DANS LA COMMANDE PUBLIQUE

Bilan des clauses sociales et marchés d'insertion :

	2014	2015			2016		
		CLAUSES D'EXECUTION	MARCHES D'INSERTION	Totaux	CLAUSES D'EXECUTION	MARCHES D'INSERTION	Totaux
Nombre d'heures réalisées	44 791	34 356	53 119	87 475	25 902	36 227	62 129
Nombre de personnes concernées	165	197	249	446	144	243	387
Nombre d'opérations concernées	-	27	6	33	24	5	29
Nombre d'entreprises accompagnées	-	55	10	65	43	13	56

Dont bilan des clauses d'insertion utilisées par la Direction de la Construction et la Direction de la Gestion Technique des Bâtiments :

2014	2015	2016
<p>Direction de la Construction : 23 opérations concernées, représentant 13 264 heures d'insertion.</p> <p>Direction de la Gestion Technique des Bâtiments (DGTB) : 11 929 heures d'insertion.</p> <p>Au total : 55 entreprises accompagnées, 102 bénéficiaires d'un ou plusieurs contrats « clauses ».</p> <p>Une enquête réalisée sur la base de 137 bénéficiaires suivis par la Mdef (soit 29%), ayant quitté le dispositif, 47% sont encore en emploi après 6 mois.</p>	<p>Direction de la Construction : 12 opérations concernées, représentant 5 360 heures d'insertion.</p> <p>Direction de la Gestion Technique des Bâtiments (DGTB) : 4 opérations concernées 5 414 heures d'insertion.</p> <p>Au total : 22 entreprises accompagnées, 63 bénéficiaires d'un ou plusieurs contrats « clauses ».</p>	<p>Direction de la Construction : 5 opérations concernées, représentant 3 360 heures d'insertion réalisés.</p> <p>Direction de la Gestion Technique des Bâtiments (DGTB) : le volume d'insertion est réparti sur 13 corps d'état et 46 contrats et représente environ 11 000 heures par an.</p>

4.

LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE

MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

Bilan énergie des bâtiments municipaux :

- ~ 14 études énergétiques réalisées en 2016 ;
- ~ suivi mensuel de 400 abonnements d'eau et de 350 sites en chauffage ;
- ~ Certificats d'Economie d'Énergie (CEE) : 34 GWh CUMAC* déposés en 2016 ;
- ~ achat d'énergies : environ 2 700 abonnements et 12 000 factures / an.

* CUMAC : quantité d'énergie finale CUMulée et ACTualisée sur la durée de vie du produit.

2014	2015	2016
<p>Dépense : 14 M€/an dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ~ Chauffage : 6,9 M€ ; ~ Electricité : 7,3 M€ ; ~ Eau : 2,2 M€. <p>Consommations d'eau : 815 000 000 m³/an.</p> <p>Consommations* d'énergie finale : 174,9 GWh/an dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ~ Chauffage* : 117,1 GWh ; ~ Electricité : 56 GWh. <p>Production photovoltaïque : 0,275 Gwh.</p>	<p>Dépense : 13,7 M€/an dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ~ Chauffage : 6,9 M€ ; ~ Electricité : 7,4 M€ ; ~ Eau : 2,07 M€. <p>Consommations d'eau : 778 000 000 m³/an.</p> <p>Consommations* d'énergie finale : 164,3 GWh/an dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ~ Chauffage* : 107,2 GWh ; ~ Electricité : 55,3 GWh. <p>Production photovoltaïque : 0,276 Gwh.</p>	<p>Dépense : 14,4 M€/an dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ~ Chauffage : 7,4 M€ ; ~ Electricité : 7 M€ ; ~ Eau : 2,099 M€. <p>Consommations d'eau : 776 000 000 m³/an.</p> <p>Consommations* d'énergie finale : 157,6 GWh/an dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ~ Chauffage* : 102,9 GWh ; ~ Electricité : 54 GWh. <p>Production photovoltaïque : 0,273 Gwh.</p>

* Données corrigées en Degrés Jour Unifiés.

Bilan énergie de la Direction de l'éclairage public :

	1989	2000	2014	2015	2016
Consommation en GWh	35,054	40,836	31,118	30,856	28,669
Nombre de lampes installées	42 244	61 848	72 712	74 214	74 549

Emissions de Gaz à Effet de Serre :

2010	2016
30 900 TeqCO ₂	25 700 TeqCO ₂

EXISTENCE D'ACTIONS MOBILISANT LES HABITANT-ES

Participation au défi « Familles à énergie positive » (défi en équipe pour réaliser au moins 8% d'économie d'énergie par rapport à l'hiver précédent) :

2014	2015	2016
112 familles du Grand Lyon dont 12 lyonnaises.	141 familles de la Métropole de Lyon dont 39 lyonnaises.	84 familles de la Métropole de Lyon dont 17 lyonnaises.

TRADUCTION DES OBJECTIFS EN MATIÈRE DE CLIMAT DANS LES CHOIX ET LES ACTIONS DE LA COLLECTIVITÉ EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (AGRICULTURE, INDUSTRIE, TERTIAIRE, TOURISME), D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, D'HABITAT, DE MOBILITÉ-TRANSPORTS, DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, D'ACTION SOCIALE, DE SPORT, DE CULTURE...

Pour l'action sociale :

~ chaque année, le CCAS provisionne 100 k€ afin d'aider l'accompagnement des ménages en situation de précarisation énergétique.

Pour le sport :

~ en 2014 : 62 tonnes de déchets verts ont été transportées vers une plateforme externe et 191 m³ ont été transportés vers une plateforme de compostage interne ;
 ~ en 2015 : 126 tonnes de déchets verts ont été transportées vers une plateforme externe et 194 m³ ont été transportés vers une plate-forme de compostage interne ;
 ~ en 2016, 131 tonnes de déchets verts ont été transportées vers une plateforme externe et 113 m³ ont été transportés vers une plate-forme de compostage interne.

Pour l'éducation :

~ chaque année, 4 000 enfants sont concernés par l'action d'éducation à la pratique urbaine du vélo visant à former les futur-es utilisateur-trices des modes de déplacements doux.

PRISE EN COMPTE DE CRITÈRES DU SCHÉMA DE PROMOTION DE L'ACHAT RESPONSABLE DANS LES ACHATS PUBLICS

2014	2015	2016
180 consultations dont la procédure a été conduite par la Direction de la Commande Publique (DCP). Parmi elles, 102 sont pourvues d'une Fiche Développement Durable, parmi lesquelles 72 ont un aspect environnemental et/ou social.	120 consultations par la DCP dont 117 (98%) pourvues d'une fiche Développement Durable. 79 (68%) comportent des engagements environnementaux et/ou sociaux. 83% comportent une clause sur la non-discrimination.	119 consultations respectent les thématiques du Schéma de Promotion des Achats Responsables (certaines consultations relèvent de plusieurs thématiques) : ~ Environnement - santé : 47 ; ~ Gaz à Effet de Serre - Maîtrise des énergies : 20 ; ~ Economie durable (gestion des déchets, valorisation, coût global) : 20 ; ~ Insertion : 10 ; ~ Handicap : 11 ; ~ Qualité Environnementale des Bâtiments : 2 ; ~ Développement Durable selon l'objet du marché : 9.

5

EPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

SATISFAIRE LES BESOINS ESSENTIELS POUR TOUS EN MATIÈRE D'HYGIÈNE, D'ALIMENTATION ET D'ACCÈS À DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Concernant l'accès aux besoins essentiels en matière sociale, les actions mises en place par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

	2014	2015	2016
Nombre d'entrées au service de bains-douches	30 617 entrées.	22 948 entrées (fermeture pour travaux du site Delessert à partir d'août 2015).	24 304 entrées (réouverture du site Delessert. Fermeture définitive du site Flesselles).
Nombre de repas distribués dans le restaurant social dans le cadre d'un accompagnement par les travailleurs sociaux	68 980 repas servis (soit une moyenne de 280 repas par jour). 11 430 familles reçues.	57 840 repas servis (soit une moyenne de 233 repas par jour).	41 965 repas servis (soit une moyenne de 170 repas par jour).
Nombre de demandes d'aide facultative étudiées par les Antennes Solidarités du CCAS	10 467 demandes payées.	10 967 demandes payées.	10 210 demandes payées.

ACCÈS AU LOGEMENT ET À LA SANTÉ

2014	2015	2016
787 dossiers pour insalubrité et 7 procédures d'interdictions d'habiter. 608 prélèvements de poussières pour la recherche de plomb. 84 dossiers saturnisme dont 9 mesures d'urgence.	609 dossiers pour insalubrité et 15 procédures d'interdictions d'habiter. 662 prélèvements de poussières pour la recherche de plomb. 34 logements expertisés pour saturnisme dont 2 pour saturnisme infantile.	649 dossiers pour insalubrité et 9 procédures d'interdictions d'habiter. 418 prélèvements de poussières pour la recherche de plomb. 26 logements expertisés pour saturnisme et 65 dossiers de saturnisme infantile.

QUALITÉ SANITAIRE DES BÂTIMENTS ET DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

2014	2015	2016
90 gymnases, piscines et ERP culturels donnant lieu à 234 analyses. 713 analyses d'eaux dans les piscines publiques et privées.	93 gymnases, piscines et ERP culturels donnant lieu à 235 analyses. 824 analyses d'eaux dans les piscines publiques et privées.	132 gymnases, piscines et ERP culturels donnant lieu à 270 analyses. 739 analyses d'eaux dans les piscines publiques et privées.

CONCERNANT LE SPORT, PLUSIEURS ACTIONS SONT EN COURS

2014	2015	2016
8 Classes pour l'Inclusion Scolaire (CLIS) et 109 enfants en situation de handicap accueillis au sein des activités sportives proposées par la Ville de Lyon (CLIS). 3 000 enfants ont été inscrits au dispositif « Divertisport ».	15 classes CLIS (renommées ULIS en 09/2015) et 118 enfants en situation de handicap accueillis au sein des activités sportives proposées par la Ville de Lyon (dispositif CLIS). 3 000 enfants inscrits au dispositif Divertisport.	8 classes ULIS (intégrant 103 enfants) plus 71 autres enfants en situation de handicap accueillis, sur le temps scolaire, en activité physique et sportive. 3 000 enfants inscrits au dispositif Divertisport.

CONCERNANT LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL (CHIFFRES PAR SAISONS CULTURELLES)

	Sept. 2014 – avril 2015		Sept. 2015 – avril 2016		Sept. 2016 – avril 2017	
	Nb de cartes	Recettes	Nb de cartes	Recettes	Nb de cartes	Recettes
Cartes Musées	6 117	126 330 €	7 162	124 949 €	9 443	150 048 €
Cartes Culture	Carte créée le 1/9/2015		22 386	279 482 €	23 932	277 104 €
Abonnement BML	51 668	425 112 €	38 648	223 347 €	39 198	193 230 €
Tous types d'abonnements	57 785	551 442 €	68 196	627 778 €	72 573	620 382 €

STRATÉGIE À LONG TERME DE DÉVELOPPEMENT ET DE RÉNOVATION DE L'HABITAT POUR OFFRIR AUX HABITANT-ES DES CONDITIONS DE VIE DURABLE (QUARTIERS NEUFS, HABITATS ANCIENS)

Dans le cadre de l'instruction des autorisations d'urbanisme par le Service Communal d'Hygiène et Santé :

2014	2015	2016
548 avis	1 206	1 438

Dans le cadre de rénovation de Résidences Autonomies Séniors par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

2014	2015	2016
Poursuite ou démarrage des travaux pour les résidences séniors : ~ Jaurès (7 ^{ème} arrondissement) ; ~ Hénon (4 ^{ème} arrondissement) ; ~ Thiers (6 ^{ème} arrondissement) ; ~ Chalumeaux (8 ^{ème} arrondissement) ; ~ La Sauvegarde (9 ^{ème} arrondissement). Réouverture de l'EHPAD Marius Bertrand (4 ^{ème} arrondissement) avec une capacité d'accueil augmentée (à 90 lits).	Fin des travaux dans 3 résidences : ~ Chalumeaux (8 ^{ème} arrondissement) ; ~ Jaurès (7 ^{ème} arrondissement) ; ~ La Sauvegarde (9 ^{ème} arrondissement). Poursuite des travaux dans 3 résidences : ~ Hénon (4 ^{ème} arrondissement) ; ~ Thiers (6 ^{ème} arrondissement) ; ~ Clos Jouve (1 ^{er} arrondissement). 130 logements rénovés dans 14 résidences séniors.	Réception des travaux dans 3 résidences : ~ Clos Jouve (1 ^{er} arrondissement) ; ~ Chalumeaux (8 ^{ème} arrondissement) ; ~ La Sauvegarde (9 ^{ème} arrondissement). Début de chantier dans les résidences séniors : ~ Marius Bertrand (4 ^{ème} arrondissement) ; ~ Jean Zay (9 ^{ème} arrondissement). Démarrage d'opérations de rénovation de 75 logements sur 13 résidences.

STRATÉGIE DE LUTTE CONTRE L'EXCÈS DE DÉCÈS PAR ARRÊT CARDIAQUE : LE PLAN MUNICIPAL DE DÉPLOIEMENT DES DÉFIBRILLATEURS

2014	2015	2016
104 défibrillateurs automatisés externes (DAE) dont 6 installés dans l'année.	105 défibrillateurs automatisés externes (DAE) dont 1 installé dans l'année.	106 défibrillateurs automatisés externes (DAE) dont 1 installé dans l'année.

COLLECTE DES DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS DES PARTICULIERS

Par le Service Communal d'Hygiène et Santé (SCHS) :

2014	2015	2016
16 kg produits par les services ou collectés sur voie publique.	15 kg produits par les services ou collectés sur la voie publique.	15 kg produits par les services ou collectés sur la voie publique.

LUTTE CONTRE L'EXPOSITION AU BRUIT

Par le Service Communal d'Hygiène et Santé (SCHS) :

2014	2015	2016
293 saisines pour bruits de voisinage, des équipements, des activités commerciales et industrielles non classées, des activités sportives et de loisirs. 128 mesures sonométriques réalisées. 429 avis rendus.	305 saisines pour bruits de voisinage, des équipements, des activités commerciales et industrielles non classées, des activités sportives et de loisirs. 194 mesures sonométriques réalisées. 507 avis rendus.	364 saisines pour bruits de voisinage, des équipements, des activités commerciales et industrielles non classées, des activités sportives et de loisirs. 207 mesures sonométriques réalisées. 419 avis rendus.

LUTTE CONTRE L'EXPOSITION DE LA POPULATION AUX ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES (RADIOFRÉQUENCES)

Par le Service Communal d'Hygiène et Santé (SCHS) :

2014	2015	2016
78 mesures spectrales effectuées dans le cadre du programme de mesures dans les Etablissements Recevant du Public (ERP) dits sensibles (locaux de la petite enfance, écoles, collèges, lycées, locaux de soins). 93 demandes instruites de saisines et demandes de mesures issues des riverains d'installations radioélectriques et radiotéléphoniques.	71 mesures spectrales effectuées dans le cadre du programme de mesures dans les Etablissements Recevant du Public (ERP) dits sensibles (locaux de la petite enfance, écoles, collèges, lycées, locaux de soins). 75 demandes instruites de saisines et demandes de mesures issues des riverains d'installations radioélectriques et radiotéléphoniques.	165 mesures spectrales dont 39 dans les ERP d'enseignement et 8 crèches et 5 établissements d'enseignement supérieur. 171 signalements et demandes de mesures issues des riverains.

POLLUTIONS DES SOLS ET INSTALLATIONS INDUSTRIELLES

Par le Service Communal d'Hygiène et Santé (SCHS) :

2014	2015	2016
5 dossiers ICPE soumis à autorisation faisant l'objet d'une délibération. 55 avis sur les sites et sols pollués.	6 dossiers soumis à autorisation faisant l'objet d'une délibération. 184 avis sur les sites et sols pollués.	4 dossiers soumis à autorisation faisant l'objet d'une délibération. 234 avis sur les sites et sols pollués.

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Dossiers instruits par la Direction du Commerce et de l'Artisanat (DECA) concernant le commerce sédentaire pour maîtriser la « pollution visuelle » :

2014	2015	2016
547 dossiers	565 dossiers	558 dossiers

EXISTENCE D'UN PLAN D'ACTION POUR LA SENSIBILISATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DES HABITANT-ES, DES DÉCIDEUR-EUSES, DES ACTEUR-TRICES

Les conseils de quartiers :

2014	2015	2016
En 2014, suite aux élections municipales, toutes les assemblées de membres de conseils de quartier ont été renouvelées. Suite à la campagne, 3 000 nouveaux inscrits ont été enregistrés.	Environ 3 500 membres de conseils de quartier, dont 1 200 abonnés à la news-letter.	Environ 4 399 membres de conseils de quartier, dont 2 111 abonnés à la news-letter.

**OUTILS DE CONNAISSANCE DU PATRIMOINE CULTUREL LOCAL
(COLLECTES DES SAVOIRS, RECENSEMENT DU PATRIMOINE...)**

2014	2015	2016
<p>Plus de 1 080 bâtiments protégés par la ZPPAUP.</p> <p>Plus de 450 bâtiments sont aujourd'hui préservés au titre de leur intérêt patrimonial.</p> <p>30 « périmètres d'intérêt patrimonial » pour une superficie totale de 445 hectares.</p> <p>Au total, 427 hectares et 323 ha de zone tampon soit 750 ha de la ville sont inscrits au Patrimoine de l'UNESCO.</p>	Chiffres inchangés.	Chiffres inchangés.

DE LA MOBILITÉ

Vélo'v, initié par le Grand Lyon, compte :

	2014	2015	2016
Nombre de vélos et de stations	4 070 vélos sur 348 stations	4 002 vélos sur 348 stations	4 000 vélos sur 348 stations
Nombre d'abonnés	58 880 abonnés	63 900 abonnés	67 840 abonnés
Nombre de locations	8,2 millions	8,5 millions	8,6 millions

Le Plan Modes Doux, document planifiant le réseau cyclable et les services vélo sur le Grand Lyon :

	2014	2015	2016
Nombre de Km de réseau cyclable	157	168	201
Nombre d'arceaux à vélo	10 634	12 326	13 194

Nombre de mesures : « cédez le passage cyclistes au feu » :

2014	2015	2016
52 carrefours sont désormais réglementés en « Cédez le passage au feu : cyclistes ».	74 carrefours sont désormais réglementés en « Cédez le passage au feu : cyclistes ».	161 carrefours sont désormais réglementés en « Cédez le passage au feu : cyclistes ».

Les actions en faveur du partage de l'automobile :

2014	2015	2016
<p>Citiz (anciennement Autolib') : 33 stations sur voirie ou en parc sur Lyon.</p> <p>Bluely : 62 stations sur Lyon, voitures électriques.</p> <p>Sunmoov : 6 stations sur Confluence, 30 voitures électriques.</p> <p>Plateforme de covoiturage du Grand Lyon : 15 000 adhérents.</p>	<p>Citiz : 39 stations sur voirie ou en parc, 96 véhicules thermiques (dont 3 hybrides) sur Lyon.</p> <p>Bluely : 73 stations sur Lyon, 248 voitures électriques sur Lyon-Villeurbanne.</p> <p>Arrêt de Sunmoov.</p> <p>Plateforme de covoiturage de la Métropole de Lyon : 19 000 inscrits.</p>	<p>Citiz : 33 stations sur voirie ou en parc sur Lyon.</p> <p>Bluely : 74 stations sur Lyon.</p> <p>Plateforme de covoiturage de la Métropole de Lyon : 20 500 inscrits.</p>



LYONendirect 04 72 10 30 30 Appli Lyon lyon.fr

EN APPLICATION DU DÉCRET N° 2011-687 DU 17 JUIN 2011 - DOCUMENT PUBLIÉ EN 2017

Mise en page : www.exefree.fr